

PROGRAMME DE TRAVAIL 2022-2023

Programme de travail 2022-2023

■ Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire

INJEP

Table des matières

PRÉSENTATION - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) 3

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS POUR 2022-2023 5

ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES 7

1. Opérations statistiques et études sur la jeunesse 7

- A. Accueils collectifs de mineurs 7
- B. Service civique et service national universel 8
- C. Indicateurs sur la jeunesse 9
- D. Autres enquêtes et études sur la jeunesse 9

2. Opérations statistiques et études sur le sport 10

- A. Licences, clubs et équipements sportifs 10
- B. Économie du sport 11
- C. Enquête et études des pratiques physiques et sportives 12
- D. *Chiffres-clés du sport* 14

3. Opérations statistiques et études de l'emploi et des diplômés dans le champ du sport et de l'animation 15

- A. Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse 15
- B. Emplois aidés 16
- C. Métiers du sport et de l'animation 16

4. Opérations statistiques et études sur la vie associative 16

- A. Pilotage du groupe des producteurs de données sur la vie associative 16

- B. Études en cours sur la vie associative 16

5. Autres opérations statistiques 18

- A. Statistiques locales 18
- B. Indicateurs de performance 18
- C. Questions parlementaires 19

6. Animation, appui méthodologique, démarche qualité 19

- A. Participation au système statistique public 19
- B. Animation de réseaux régionaux 19
- C. Appui méthodologique 20
- D. Démarche qualité, RGPD 20

ÉTUDES ET RECHERCHES 21

1. Inégalités, discriminations, accès aux droits 21

2. Travail de jeunesse et accompagnement 27

3. Territoires et politiques de jeunesse 30

4. Engagement, participation 32

5. Éducation populaire, vie associative 37

6. Pratiques sportives 42

7. Production statistique et synthèse de données quantitatives 45

8. Publication et animation de revue et collection scientifique 47

- A. Revue *Agora débats/jeunesses* 47
- B. « Cahiers de l'action » 48
- C. Ouvrages 49

9. Participation à des comités ou instances scientifiques	50	3. Gestion d'un catalogue en ligne : le portail Télémaque	104
EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES	53	A. Consolidation du système d'information documentaire	104
1. Lancer, animer et suivre les expérimentations	53	B. Suivi du système d'information documentaire	104
A. Les expérimentations en cours	53	C. Organisation du contenu du catalogue Télémaque	104
B. Le lancement de nouvelles expérimentations	92	VALORISATION ET DIFFUSION	105
C. Le suivi des expérimentations	92	1. Soutenir et développer une production éditoriale riche et adaptée aux publics	105
2. Contribuer à l'évaluation des politiques publiques	93	2. Diversifier les modalités de diffusion numérique	107
A. Évaluation du Service national universel	93	A. Développer des formats web lisibles et attractifs facilitant l'appropriation	107
B. Évaluation nationale du programme des Cités éducatives	93	B. Élargir les canaux de diffusion : plateformes spécialisées et réseaux sociaux	107
C. Sollicitations méthodologiques	94	3. Valoriser l'expertise et la mise en débat par l'activité événementielle	108
3. Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations et des évaluations	94	A. Organiser des conférences-débats, rencontres et séminaires	108
A. Publications	94	B. Renforcer le caractère public des événements et débats	108
B. Réunions de restitution et communications	95	4. Renforcer l'information auprès des publics pour développer la notoriété	108
C. Valorisation des expérimentations et des évaluations sur Internet	95	A. Consolider le rythme et le champ des communications	108
DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES	97	B. Toucher les différents publics	109
1. Mise à disposition et enrichissement d'un fonds documentaire spécialisé	97	ADMINISTRATIF ET FINANCIER	110
A. Description du fonds	97	1. Programmation, exécution et suivi des crédits	110
B. Les publics	97	2. Gestion administrative et financière du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse	110
C. Politique documentaire	98		
D. Offres de services	100		
2. Livrables et veilles réalisées par la mission documentation	102		
A. Veilles documentaires thématiques	102		
B. Livrables de veille	103		

PRÉSENTATION - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport, et sur les politiques qui leur sont dédiées.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

L'INJEP : creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport d'engagement citoyen. L'Institut comprend le service statistique ministériel en charge de la jeunesse, de la vie associative et du sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.

L'INJEP : lieu unique à l'interface des différents acteurs

A la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

L'INJEP : laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes

A travers notamment l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire, et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes pratiques.

→ Des publications

Reflet de son activité, l'INJEP produit de nombreuses publications :

- Des résultats d'études ou d'évaluations qui prennent la forme de rapports, d'ouvrages ou de synthèses (*INJEP Analyses & synthèses*)
- Une revue de recherche *Agora débats/jeunesses*
- Une collection de mutualisation des pratiques de terrain, outil de réflexion et d'action « Les Cahiers de l'Action »
- Toutes ces productions sont disponibles sur le site internet de l'INJEP

→ Un centre de documentation

L'INJEP dispose d'un centre de ressources qui offre un fonds spécialisé unique en France sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire-animation, de vie associative et des sports. Ouvert à l'ensemble des acteurs de ces domaines, ainsi qu'aux chercheurs, il est un outil précieux pour l'ensemble des activités de l'institut.

→ Des évènements, des interventions

L'expertise de l'INJEP se caractérise également par des interventions ponctuelles ou régulières auprès des acteurs. L'INJEP vise également à partager cette expertise avec le plus grand nombre, en l'inscrivant dans l'espace public. Pour ce faire, l'Institut organise régulièrement des conférences-débats, séminaires et rencontres rassemblant des acteurs d'horizons variés. ■

STATUT ET ORGANISATION

Créé par le décret du 24 décembre 2015 (n° 2015-1771), l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale rattaché à la directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, au sein du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

- Cinq missions, assistées par un pôle administratif et financier, le composent :
- La mission Enquêtes, données et études statistiques
- La mission Etudes et recherche
- La mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques
- La mission Valorisation et diffusion
- La mission Documentation – centre de ressources
- Un pôle administratif et financier

L'INJEP dispose d'un Conseil scientifique et d'orientation renouvelé en 2021 pour trois ans. À cette occasion, des changements ont été opérés avec la création de commissions thématiques, l'une dédiée à la jeunesse et aux politiques de jeunesse, et l'autre à la vie associative, à l'éducation populaire et aux sports. Le Conseil et les commissions sont des instances de propositions et de discussions sur l'ensemble du périmètre d'activité scientifique de l'Institut.

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS POUR 2022-2023

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire veut **conforter sa position de centre d'expertise sur la jeunesse, l'éducation populaire, le sport et la vie associative**, ainsi que sur les politiques qui leurs sont dédiées.

Fidèle à sa tradition, l'institut continuera à **croiser les regards et les approches, qualitatives comme quantitatives**, et aura à cœur de **faire dialoguer les chercheurs, statisticiens et évaluateurs avec les décideurs publics et les professionnels de terrain**.

L'Institut continuera par ailleurs à apporter un soin particulier à **favoriser l'accès à ses publications et travaux, en multipliant les supports et les formats de restitution**, afin qu'ils soient mis en partage, utiles et accessibles à tous. Ces travaux continueront à être menés avec la même **exigence de rigueur** : la production statistique de l'Institut répond à un haut niveau de qualité et de neutralité exigé par le service statistique public, les dispositifs d'évaluations obéissent à des exigences scientifiques élevées, et l'Institut développe les collaborations avec la recherche.

Conformément à son projet de service, les missions de l'INJEP se décomposent en deux axes principaux :

- **produire des connaissances originales pertinentes et actualisées dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire de la vie associative et du sport**. L'institut est chargé notamment d'analyser la situation des jeunes et les politiques qui leur sont destinées.
- **constituer un pôle de ressources et d'expertise pour l'ensemble des acteurs dans ces domaines** et participer à diffuser les connaissances auprès de ces publics.

Par-delà les activités conduites par les cinq missions de l'institut, le projet de service de l'INJEP pour 2021-2025 est marqué par plusieurs défis et ambitions pour les cinq années à venir :

- **Faire référence dans ses domaines d'expertise** que sont la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et le sport, en produisant des travaux toujours plus utiles et pertinents pour les acteurs sur ces thèmes, mais également en investissant de nouveaux champs ;
- **Contribuer aux connaissances scientifiques et de terrain pour éclairer les politiques publiques**, en favorisant le croisement des expertises à travers la diversité des missions et des travaux de l'Institut. Ceci en accompagnant la réflexion et l'expertise des acteurs associatifs et professionnels, mais également en mettant un accent particulier sur la diffusion et l'accompagnement de l'appropriation des travaux par les acteurs ;
- **Consolider son positionnement dans un nouvel environnement institutionnel**, sur ses thématiques structurantes, en posant un regard sur tous les jeunes et en particulier les plus vulnérables ou en marge, en développant la capacité d'expertise sur le champ sportif, en renforçant l'expertise sur les politiques éducatives périscolaires et extra-scolaires, ainsi que la vie associative et l'engagement ;
- **Renforcer la dimension territoriale des travaux de l'Institut**, via le développement de l'observation à tous les échelons territoriaux, et en développant les travaux au niveau européen et international.

Ces grandes orientations se traduisent par la mise en œuvre de **sept priorités pour l'activité du service en 2022-2023** :

- la réalisation et l'exploitation **de grandes enquêtes statistiques nationales** sur des sujets caractérisés

par un manque de données précises ou récentes (engagement associatif et dons aux associations, pratiques physiques et sportives, activités des adolescents en dehors de l'école, activités et ressources des centres et colonies de vacances...);

- **la montée en charge des études sur la vie associative** (connaissance du tissu associatif dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat, impact du mécénat...) et le **développement des études sur le sport** (inégalités sociales, sport et santé, lutte contre les discriminations, violences dans le sport, évaluation des Jeux olympiques et paralympiques 2024...);

- le lancement ou la **poursuite de travaux de recherche originaux dans le domaine de la jeunesse et des politiques de jeunesse** (santé mentale, numérique et vie privée, comportement électoral, insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap, politiques de jeunesse des métropoles...);

- la poursuite d'études sur **les effets et conséquences de la crise sanitaire sur les jeunes, les associations et la pratique sportive**, en prêtant une attention particulière **aux difficultés rencontrées en sortie de crise** ;

- **le soutien à la recherche**, avec la publication en 2022 de trois numéros de la revue académique de l'Institut (*Agora débats/jeunesse*), et la **création d'un Prix Jeune Chercheur**. Ce Prix annuel vise à récompenser une thèse, pour sa qualité exceptionnelle, son originalité et son intérêt dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative ou du sport ;

- le lancement de **nouvelles expérimentations du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse** (lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme des jeunes ultramarins) et **l'évaluation d'actions ou de dispositifs nouveaux ou structurants** (Service national universel, Cités éducatives, Service civique, Jeux olympiques et paralympiques 2024, mentorat...);

- **l'amélioration continue de la valorisation des travaux de l'institut**, au travers d'une montée en puissance des formats numériques (vidéos, infographies), de la valorisation du nouvel Observatoire territorial des sports et de la jeunesse (carto-stats.injep.fr), du renforcement des supports de diffusion courts (systématisation des synthèses dans les rapports produits par l'institut, publication d'une nouvelle édition des Chiffres-clés du sport et de la vie associative...), et de la poursuite des travaux de veille et de consolidation du fonds documentaire de l'Institut.

Ce document vise ainsi à présenter de manière détaillée l'activité de chacune des missions de l'INJEP. ■

ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES

La Mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES) de l'INJEP est le service statistique ministériel (SSM) du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle met en œuvre un programme d'études et de statistiques dont les résultats permettent d'éclairer les politiques publiques du ministère.

Les missions de la MEDES sont transversales et s'articulent principalement autour des accueils collectifs de mineurs, de la mobilité internationale des jeunes, de la vie associative, des pratiques sportives et licenciées, de l'économie du sport, des métiers et emplois liés aux sports et à l'animation, ainsi que des diplômes délivrés par le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

Elle coordonne l'ensemble des travaux statistiques produits au sein du ministère et veille, entre autres, à l'harmonisation des différents projets statistiques ou études sur le plan méthodologique.

1. OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES SUR LA JEUNESSE

A. ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS AVEC ET SANS HÉBERGEMENT

La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) réglemente et contrôle les accueils des mineurs avec hébergement (colonies/séjours de vacances notamment) ainsi que les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. La MEDES est chargée d'exploiter cette base réglementaire et produit des statistiques annuelles sur ces accueils. Ces statistiques, mises en ligne sur le site de l'INJEP, détaillent l'activité de ces accueils : leur nombre, les effectifs d'enfants, la destination, le type et durée du séjour pour les accueils avec hébergement... Les données produites par la MEDES servent également au suivi des politiques publiques en matière d'éducation populaire telles que le dispositif « colo apprenante » mis en place à l'été 2020.

DIPLÔMES RELATIFS À L'ENCADREMENT DES MINEURS

Le ministère délivre des diplômes permettant d'encadrer, dans les accueils collectifs de mineurs, en tant qu'animateur (BAFA) ou directeur de centre ou adjoint au directeur (BAFD). La MEDES réalise depuis 2017 une exploitation régulière de ces données administratives, issues de l'application BAFA-BAFD. Ces données de cadrage s'attachent à caractériser la population des diplômés et en analyser l'évolution au cours des dernières années.

ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES D'ACCUEILS AVEC HÉBERGEMENT

La MEDES a pour projet de préparer, en partenariat avec la DJEPVA, une enquête auprès des organisateurs de séjour collectifs de mineurs.

L'objectif de cette enquête serait d'obtenir une description fiable et précise de l'économie des séjours collectifs. En effet, il n'existe aucune source recensant de manière comparable les ressources et les charges des organisateurs, permettant de dresser un bilan de leur situation financière. La conception de cette enquête a débuté au deuxième semestre 2021 et se poursuivra au premier semestre 2022 avec la mise en place d'un comité de pilotage et l'élaboration d'un questionnaire en vue d'une mise en œuvre d'une enquête à l'été 2022.

B. SERVICE CIVIQUE ET SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

PRODUCTIONS D'INDICATEURS SUR LE SERVICE CIVIQUE

La MEDES exploite annuellement les bases de gestion de l'Agence du Service Civique (ASC) pour la production de données de cadrage sur ce dispositif, afin notamment d'actualiser les résultats publiés dans la collection de l'INJEP *Fiches Repères* ou de répondre aux demandes d'autres administrations sur le sujet (l'INSEE ou la Direction du Budget, par exemple). Ces données serviront également au suivi du déploiement du service civique dans le cadre de la création de 100 000 nouveaux contrats de service civique par an annoncée en 2020 dans le cadre du plan France Relance et de son volet « 1 jeune 1 solution » et des adaptations annoncées en 2021 pour être plus accessibles aux étudiants.

EXPLOITATION DU MODULE SERVICE CIVIQUE DE L'ENQUÊTE "GÉNÉRATION" DU CÉREQ

Un focus spécifique sur la place du service civique dans le parcours scolaire et d'insertion professionnelle des jeunes sortants du système éducatif a été introduit dans le questionnaire de l'édition 2020 de l'enquête Génération du Céreq à la demande de l'Agence du service civique (ASC). L'ASC et l'INJEP, tous deux partenaires du Céreq, ont pour projet d'exploiter les données de cette enquête qui a la particularité d'offrir une vision plus large du parcours des jeunes, trois ans après leur sortie du système éducatif, et de l'insertion du service civique dans ce parcours.

PROJETS D'ÉTUDES SUR LES STRUCTURES ACCUEILLANT DES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE

Après avoir enquêté les anciens volontaires du Service civique en 2019, la MEDES étudiera la possibilité d'enquêter les structures proposant des missions de service civique. La faisabilité technique du projet (définition du champ de l'enquête, mode de collecte, etc.), ainsi que les principales thématiques abordées (place des missions dans l'activité de la structure, encadrement des missions, etc.), seront examinées au premier semestre 2022.

ÉVALUATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été missionné pour piloter l'évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel (SNU). Les objectifs généraux de cette évaluation sont d'observer les conditions de mise en œuvre opérationnelle du SNU, de rendre compte des différences sur chacun des territoires et d'analyser la réception par les différents acteurs concernés.

Pour ce faire, le dispositif d'évaluation des phases de préfiguration en 2019 et de déploiement en 2021 repose sur des méthodes d'évaluation mixtes. La MEDES a piloté plus particulièrement le volet quantitatif de l'évaluation au travers d'un questionnaire administré à l'ensemble des jeunes volontaires ayant participé à la phase de cohésion du SNU en juin 2019 et dont les premiers résultats ont été publiés en septembre 2019. Une deuxième enquête par internet auprès de ces mêmes jeunes a été réalisée en 2020 lorsqu'ils ont achevé leur mission d'intérêt général, seconde phase obligatoire du SNU. Les résultats de cette seconde vague ont fait l'objet d'une exploitation spécifique. En 2021, sur le volet quantitatif, une enquête par questionnaire a été mise en œuvre auprès d'un échantillon de participants à la fin des séjours de cohésion au moyen des boitiers MOPATE utilisés par ailleurs pour les tests de literacy.

Dans le cadre de la montée en charge de ce dispositif, la MEDES sera associée avec les autres missions de l'INJEP à la poursuite de l'évaluation auprès des cohortes suivantes. En 2022, l'évaluation pourrait notamment porter sur les jeunes qui se sont désistés entre le moment de l'inscription et le début du séjour de cohésion, mais également se focaliser sur l'évaluation de la seconde phase du SNU, celle des missions d'intérêt général, sur la base d'une enquête quantitative. Une attention particulière sera portée à l'analyse des données de gestion et aux éléments qualitatifs recueillis par entretien auprès de la cohorte de 100 jeunes volontaires dans le cadre des travaux pilotés par la MEEPP.

C. INDICATEURS SUR LA JEUNESSE

TABLEAUX DE BORD DE LA JEUNESSE ET CHIFFRES-CLÉS DE LA JEUNESSE

En rassemblant les principaux indicateurs de la statistique publique, organisés en grandes thématiques (santé, marché du travail, etc.), ce tableau de bord fournit à l'ensemble des acteurs de jeunesse une vision transversale et objective des jeunes de 15 à 30 ans. La MER et la MEDES collaborent pour actualiser ces indicateurs en ligne. Une publication de synthèse *Chiffres-clés de la jeunesse* est réalisée régulièrement.

MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

La MEDES collecte l'ensemble des données fournies par les différents acteurs (opérateurs, programmes, dispositifs) de la mobilité internationale des jeunes et les consolide dans une base statistique dont elle assure la gestion. Elle réalise une exploitation à partir de ces données dont les principaux résultats sont présentés lors de la réunion des opérateurs de la mobilité internationale.

La MEDES apporte également son soutien aux opérateurs de la mobilité pour l'exploitation statistique de leurs bases de gestion ou pour la réalisation d'enquête auprès des bénéficiaires de ces programmes.

D. AUTRES ENQUÊTES ET ETUDES SUR LA JEUNESSE

ENQUÊTES SUR LES ACTIVITÉS DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS EN DEHORS DE L'ÉCOLE

L'INJEP et la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), service statistique ministériel du ministère en charge de l'Éducation nationale, ont réalisé ensemble une enquête auprès des élèves du panel 2011 géré par la DEPP. Cette enquête, qui s'est déroulée entre mars et juillet 2019 auprès des élèves du panel recrutés en 2011 à l'entrée en CP, vise à mieux connaître les activités réalisées en dehors de l'école par les jeunes, en particulier les pratiques sportives des jeunes, leur participation à la vie citoyenne, mais également de mieux savoir comment est occupé le temps des vacances scolaires. Les premiers résultats de cette enquête ont été diffusés fin 2020 et portent notamment sur les pratiques sportives des adolescents et les colonies de vacances. En 2021, cette enquête a permis d'éclairer sur la maîtrise de la natation par les adolescents, en écho des préoccupations actuelles sur la maîtrise de la natation par les

jeunes.

En lien avec la DEPP, la MEDES travaillera en 2022 sur la documentation de l'enquête en vue de la mise à disposition des données sur le réseau Quetelet. En parallèle, le projet d'études exploitant cette source sur la manière dont les collégiens occupent leur temps libre en période scolaire (en lien avec la DEPP), ainsi que celui sur les profils de pratique sportive des adolescents seront finalisés. Les analyses sur l'engagement des adolescents, au sein de leur collège mais aussi en dehors via leurs souhaits d'engagement associatif, feront l'objet de publications dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

En parallèle, la MEDES étudiera, en lien avec la DEPP, la possibilité d'interroger des élèves en 6e année d'études secondaires (en classe de 1e pour les filières générales) en 2022-2023, sur les mêmes thématiques que l'enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège. Cette interrogation permettrait d'analyser la baisse de la pratique sportive des jeunes habituellement observée à l'entrée au lycée, ainsi que d'examiner les effets de la différenciation scolaire et sociale de l'orientation en fin de classe de 3e.

ÉTUDE SUR LES JEUNES EN OUTREMER SUR LA BASE DE L'ENQUÊTE « MIGRATIONS, FAMILLE ET VIEILLISSEMENT (MFV-2) » DE L'INED

L'INJEP a noué un partenariat avec l'Institut national d'études démographiques (INED) dans le cadre de l'enquête « Migrations, Famille et Vieillessement (MFV-2), première enquête sociodémographique de grande ampleur conduite dans les départements et régions d'outremer (DROM). Cette enquête a pour objet l'analyse et la mesure des mutations sociodémographiques à l'œuvre au sein de chacune de ces collectivités : importance et caractéristiques des migrations, évolution des structures familiales, changements des comportements de reproduction, place et perspectives d'avenir de la jeunesse, importance de la précarité sociale, évolution des formes traditionnelles de solidarités en lien avec le vieillissement des populations. Dans le cadre de ce partenariat, la MEDES exploitera les données de cette enquête à l'horizon 2022 pour la production d'étude sur la jeunesse dans les départements et régions d'outremer.

2. OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES SUR LE SPORT

A. LICENCES, CLUBS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

RECENSEMENT ANNUEL DES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé annuellement par la MEDES auprès des 116 fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âges, sont mises en ligne sur le site de l'INJEP en juillet N+1.

Ces fichiers sont, de plus, transmis à l'INSEE pour géocodage : détermination du code commune, ainsi que du code « quartiers prioritaires ». Les fichiers transmis par les fédérations sont contrôlés et subissent des premières corrections avant d'être formatés et adressés à l'INSEE.

Une base de données détaillée des licences est confectionnée en croisant les communes et les différentes fédérations sportives. Les effectifs de licences sont ventilés par sexe, tranche d'âges et appartenance ou

non à un quartier prioritaire. Cette base est mise à disposition des utilisateurs en open data sur le site public data.gouv.fr et alimente l'observatoire territorial du sport et de la jeunesse. carto-stats.injep.fr.

ÉTUDES SUR LES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

Les données issues du recensement constituent une source d'information particulièrement riche permettant une analyse approfondie de la pratique sportive licenciée. La MEDES est régulièrement sollicitée par la Direction des Sports pour produire des analyses.

La MEDES réalise régulièrement des études explorant cette source sous un angle nouveau. La MEDES travaille depuis 2018 à l'amélioration de la qualité des indicateurs sur la pratique sportive en Quartier Prioritaire de la Ville ainsi que sur la relation entre les clubs et ses licenciés (différence entre le département de résidence et celui du club où la licence est délivrée). Ces travaux sur la pratique sportive en QPV alimentent le rapport annuel de l'Observatoire national des politiques de la ville et feront l'objet d'une publication dans la collection *Fiches Repères*.

Des travaux d'analyse et d'économétrie spatiales seront aussi menés en 2022 pour étudier selon les fédérations l'influence géographique qu'ont les licences, les clubs et les établissements sportifs sur la répartition des autres licences dans leur voisinage.

TRAVAUX SUR LE RECENSEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

En lien avec la Direction des sports, la MEDES participe au pilotage du recensement des équipements sportifs. Ce dernier étant actuellement engagé dans une démarche de refonte, la MEDES se place en appui aux réflexions de la Direction des sports du fait de son rôle de principal exploitant de la donnée. Dans l'attente de la stabilisation de l'opération, la mission répond aux demandes sur les données existantes et alimente l'observatoire territorial du sport et de la jeunesse de ces données. Celles-ci seront mobilisées dans le cadre d'un chapitre sur les lieux de la pratique sportive dans l'ouvrage consacré à l'ENPPS 2020 et pourront l'être dans le cadre d'un projet d'étude des données géocodées licences-clubs-équipements visant à caractériser l'offre et la demande de pratique sportive.

B. ÉCONOMIE DU SPORT

POIDS ÉCONOMIQUE DU SPORT

Le service statistique ministériel produit régulièrement des éléments destinés à mesurer le poids économique du sport dans l'économie nationale. Les principales composantes sont les dépenses en faveur du sport et les échanges extérieurs de bien à usage sportif.

En 2019, suite à des travaux méthodologiques de la mission en lien avec la Direction Générale des Finances Publiques, la dépense sportive des administrations publiques a été révisée suite à l'intégration de nouvelles sources de données issues de la comptabilité publique. Les résultats font l'objet d'une publication au format INJEP *Fiches Repères*.

Depuis 2020, la MEDES mène un travail d'expertise des sources sur le champ de l'emploi sportif, autrement dit emplois (y compris les indépendants et les temps partiels) des secteurs dont l'activité économique principale est liée au sport. En effet, l'Enquête Emploi en Continu de l'Insee pourrait être mobilisée pour enrichir les données mobilisées dans les publications précédentes, notamment celle sur l'emploi salarié de l'ACOSS.

SUIVI DES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE DU SPORT

La MEDES est par ailleurs membre du Conseil scientifique de l'Observatoire de l'économie du sport qui comprend des représentants de la direction des sports, des chercheurs et des acteurs économiques du secteur sport. Cet observatoire a vocation à orienter des travaux d'étude visant à une meilleure connaissance des circuits économiques dans les secteurs du sport.

C. ENQUÊTE ET ETUDES DES PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES

EXPLOITATION DE L'ÉDITION 2020 DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES

En 2020 la MEDES a mené, en collaboration avec la Direction des sports et l'université Claude Bernard-Lyon 1, une nouvelle édition de la grande enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS). La dernière enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives datant de 2010, la réalisation de cette enquête répondait au besoin d'actualisation des données sur ce sujet, rappelé par le Conseil Economique, Social et Environnemental dans son avis sur « L'accès de plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives » du 10 juillet 2018 (cf. préconisation n°4).

L'objet de cette enquête était de décrire précisément les pratiques physiques et sportives, qu'elles soient autonomes ou encadrées, et de faire apparaître, dans la mesure du possible, la plus grande diversité de pratiques, les pratiques émergentes, de mesurer le nombre de licenciés et de caractériser les profils sociodémographiques, des pratiquants assidus aux non-pratiquants. La taille de l'échantillon (autour de 12 000 réponses recueillies) va permettre d'observer un grand nombre de disciplines et d'améliorer la précision statistique de l'enquête. La connaissance actualisée de l'investissement de la population française dans les pratiques physiques et sportives est une nécessité pour la mise en place de politiques publiques et leur évaluation, pour le monde sportif, mais aussi pour la recherche et l'industrie du sport.

En novembre 2019, l'ENPPS a obtenu du Comité du label de la statistique publique le label d'intérêt général et de qualité statistique assorti de l'obligation de réponse. La collecte s'est déroulée de janvier à août 2020 et l'année 2021 a été ainsi consacrée aux opérations de traitements post-collecte et à l'analyse des réponses recueillies. Les premiers résultats ont été publiés fin 2021. L'année 2022 sera consacrée à l'exploitation et à la valorisation des résultats de cette enquête. Ainsi, d'autres études seront réalisées, notamment sur les portefeuilles de pratiques sportives, et pourront être publiées dans la collection *INJEP analyses & synthèses*. En outre, un ouvrage présentant les résultats détaillés de l'ENPPS sera finalisé et publié. Les données seront alors mises à disposition des chercheurs, via le réseau Quetelet-Progedo courant 2022.

RÉALISATION DU BAROMÈTRE NATIONAL SUR LA PRATIQUE SPORTIVE

En complément de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, la MEDES, en partenariat avec la Direction des Sports, réalisera en 2022 la troisième édition du baromètre national sur la pratique sportive. Destiné à suivre l'évolution dans le temps de la pratique sportive des Français auprès d'un échantillon de personnes de 15 ans et plus en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), ce dispositif est réédité tous les deux ans depuis 2018. Moins coûteux et moins complexe d'un point de vue technique que l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, ce dispositif permet d'apporter un éclairage régulier sur les pratiques sportives, et permettra notamment de documenter l'évolution de la pratique sportive avant, pendant et après les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Les résultats de cette troisième édition du Baromètre seront rendus publics début 2023.

ÉTUDE SUR LA PRATIQUE SPORTIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2022, la MEDES conduira une étude visant à caractériser la pratique sportive des personnes en situation de handicap, en comparaison à celle des personnes qui ne le sont pas. Pour ce faire, deux sources sont mobilisées : le baromètre national des pratiques sportives (éditions 2018 et 2020) et l'enquête santé européenne EHIS (European Health Interview Survey). L'étude portera principalement sur les 15-64 ans qui correspondent davantage à la population ciblée pour le handicap défini avec le GALI (Global Activity Limitation Indicator). Si le baromètre sport permettra d'analyser de la façon détaillée la pratique sportive des personnes en situation de handicap et ses modalités, l'enquête EHIS sera mobilisée pour étudier la pratique sportive régulière globale des personnes selon leurs limitations fonctionnelles (visuelle, auditive, motrice, psychique, etc.).

CONTRIBUTION AUX ÉCLAIRAGES DE FRANCE PORTRAIT SOCIAL 2022

L'édition de l'Insee Références France Portrait Social 2022 aura comme fil rouge les loisirs, l'accent sera donc mis dans les éclairages sur la culture et le sport. La MEDES contribuera à cette édition avec la réalisation de plusieurs éclairages sur les loisirs sportifs et culturels à partir des sources de la statistique publique (l'Enquête Nationale sur les Pratiques Physiques et Sportives notamment, enquête pratiques culturelles), en collaboration avec le département des Etudes de la Prospective et des Statistiques (DEPS-Doc), service statistique ministériel du ministère de la Culture. Ainsi, la MEDES réalisera un dossier proposant une vue d'ensemble des pratiques physiques et sportives en 2019-2020, à partir de l'ENPPS 2020, ainsi qu'un dossier sur le sport en tant qu'activité culturelle (matches et compétition au stade, à la télévision ou sur d'autres supports, suivi de l'actualité sportive ou d'émissions de sports, jeux vidéo de sport, etc.), au-delà de la seule pratique d'activité physique et sportive, à partir de l'enquête pratiques culturelles 2018. Elle collaborera également avec le DEPS-Doc sur un dossier consacré aux loisirs des villes et loisirs des champs, visant à analyser si le fait de vivre en ville ou à la campagne modifie les comportements culturels et les habitudes sportives (type et diversité de ces activités de loisirs).

ÉTUDE SUR LA PRATIQUE SPORTIVE DES IMMIGRÉS ET DES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS

En 2022, la MEDES étudiera la pratique sportive des immigrés et des descendants d'immigrés.

L'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives 2020 pourra être mobilisée pour l'analyse sur les immigrés et descendants d'immigrés adultes, et l'enquête Activité des jeunes en dehors du collège pour un éclairage complémentaire sur les adolescents de 13 ou 14 ans descendants d'immigrés. Ces deux sources permettront en effet d'interroger les choix d'activités physiques et sportives et les modalités de pratiques, ainsi que les éventuelles inégalités de pratique selon le sexe, l'âge, les catégories socio-professionnelles, etc. et les freins spécifiques aux immigrés et descendants d'immigrés, selon les origines géographiques et par rapport à la population majoritaire. Ces deux enquêtes permettront également d'analyser l'importance de la transmission familiale, grâce aux questions sur la sportivité des parents. Sur l'exemple de la natation, une première étude réalisée à partir de l'enquête AJEC a notamment permis de mettre à jour des différences importantes de maîtrise de la natation entre adolescents selon l'origine géographique de leurs parents (Caille, 2021).

Un projet découlant de ces analyses pourra être proposé dans le cadre de l'appel à contribution de l'INSEE pour l'ouvrage « Immigrés et descendants d'immigrés en France » à paraître en 2023 dans la collection Insee Référence.

PROJET ENQUÊTE THÉMATIQUE SUR LES VIOLENCES DANS LE SPORT

Dans le cadre du comité de concertation du projet de refonte de l'enquête de victimation CVS (« Cadre de vie et sécurité ») mis en œuvre par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSM-SI),

la MEDES et la Direction des Sports ont fait en 2021 une proposition d'enquête thématique sur les victimations dans le sport. Le sujet étant inédit, cette proposition a retenu l'attention du comité scientifique du projet. Le questionnaire thématique devrait être passé en 2024 à un échantillon surreprésentant les personnes ayant déclaré des victimations dans un cadre sportif lors de l'interrogation du questionnaire socle en première phase d'enquête.

La conception du questionnaire thématique, en partenariat avec l'équipe conceptrice et la Direction des Sports, débutera au deuxième semestre 2022.

AUTRES PROJETS EN LIEN AVEC L'ÉTUDE DES PRATIQUES SPORTIVES

La délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques (DIJOP) pilote une évaluation de l'impact des jeux de 2024. Suite aux travaux d'un groupe de travail auxquels la MEDES a participé en 2020, 13 axes d'évaluations ont été identifiés. En 2022, la MEDES participera activement à la préparation des actions d'évaluations la concernant, en lien notamment avec la MER.

La Direction des Sports et l'INJEP se sont associés à la DREES dans le cadre de son projet d'enquête « Autonomie ». Cette enquête a pour objectif de décrire précisément la situation des personnes en situation de handicap ainsi que celles des aidants familiaux. La Direction des Sports et l'INJEP participent aux travaux de conception de cette enquête qui ont débuté en septembre 2019. En particulier, ils participent à la refonte du questionnaire afin d'y inclure un module sur les pratiques physiques et sportives. Reportée en raison de la crise sanitaire, la collecte du volet ménage de l'enquête Autonomie se déroulera en 2022. Cette enquête fournira en 2024 des données de références sur la thématique « sport et handicap » jusqu'à présent absente des données produites par le système statistique public.

L'INJEP est également partenaire de la cohorte ELFE (Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance). Cette enquête longitudinale de grande envergure, portée par l'INED et l'INSERM, est la première étude scientifique d'envergure nationale consacrée au suivi des enfants, de la naissance à l'âge adulte, qui aborde les multiples aspects de leur vie sous l'angle des sciences sociales, de la santé et de l'environnement. La MEDES, quant à elle, a été associée plus particulièrement au groupe « Activité physique » du projet ELFE.

La MEDES a noué un partenariat avec l'université de La Réunion sur un projet de réplique locale aménagée de l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives à l'échelle du département d'outre-mer. Cette réplique a pour but de rattraper un manque d'information statistique sur les pratiques physiques et sportives. L'enquête de type ENPPS menée en 2008 par l'Université de La Réunion n'a pas été renouvelée. Les indicateurs les plus récents dont dispose La Réunion pour décrire les pratiques physiques et sportives sont les indicateurs fédéraux et associatifs (nombre de licenciés, de clubs, d'associations), ce qui offre une description très limitée des usages sportifs et des pratiquants.

La MEDES a ainsi transmis son expertise en termes de questionnement et méthodologie afin qu'une enquête soit menée courant 2021 auprès de 4 500 personnes vivant sur l'île. Les premières études réalisées devraient être diffusées au second semestre 2022 par le biais d'une publication Insee régionale Réunion-Mayotte

D. CHIFFRES-CLÉS DU SPORT

La MEDES publie de manière régulière des données statistiques sur le sport sous la forme de *Chiffres-clés du sport*. Ces données sont fournies en ligne sous forme de tableaux, plus facilement exploitables pour les utilisateurs. Un document synthétique rassemblant les principales informations est élaboré en parallèle en collaboration avec la mission valorisation et diffusion.

Les données proposées dans ce cadre couvrent l'ensemble du champ du sport. Les données présentées sont issues des bases statistiques du SSM (Baromètre national des pratiques sportives, etc.) ainsi que des bases administratives de la direction des sports relatives aux diplômés, aux équipements et aux sports

de haut niveau. D'autres sont produites par la MEDES (données sur les licences et la pratique sportive) et différents acteurs du système statistique public (commerce extérieur – douanes – ou emploi salarié – Acoss).

Le document synthétique sera mis à jour en 2022, et intégrera notamment les données issues de l'enquête nationale sur les pratiques sportives 2020.

3. OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES DE L'EMPLOI ET DES DIPLÔMES DANS LE CHAMP DU SPORT ET DE L'ANIMATION

A. DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE

INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS D'UN BPJEPS

En collaboration avec la sous-direction de l'emploi et des formations de la direction des sports, la mission pilote au niveau national une enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés d'un BPJEPS, menée en région par le réseau des DROEF (Dispositifs régionaux d'observation de l'emploi et de la formation). Cette enquête vise notamment à produire un indicateur de performance sur l'insertion des diplômés du champ du sport et de l'animation.

Le dispositif d'enquête a été refondu en 2017 (questionnaire "enrichi", collecte par internet, etc.) en vue d'une amélioration de la qualité des résultats collectés et afin de mener des exploitations au niveau national. Les résultats de la première collecte dans sa nouvelle version ont fait l'objet d'une publication fin 2018 dans la collection de l'INJEP *Fiches Repères*.

Un groupe de travail, rassemblant des correspondants DROEF, est animé chaque année par la MEDES en collaboration avec la Direction des Sports.

EXPLOITATION DES BASES FORÔMES ET EAPS

Depuis 2019, la MEDES dispose un accès à la base administrative FORÔMES (FORMations et diplÔMES de l'animation et du sport), et est en cours de conventionnement pour l'accès à la base administrative EAPS (Établissements d'activités physiques et sportives).

S'agissant de FORÔMES, les traitements prévus par la MEDES visent, d'une part, à fournir des informations de cadrage sur les diplômés du sport et de l'animation à partir de l'exploitation directe de la base et à servir de base d'échantillonnage pour des enquêtes auprès des sortants de ces formations.

S'agissant de la base EAPS, les traitements prévus visent, d'une part, à fournir des informations de cadrage sur les éducateurs sportifs à partir de l'exploitation directe de la base et éventuellement à servir de base d'échantillonnage pour des enquêtes auprès des éducateurs sportifs. La qualité statistique de la base EAPS devra dans un premier être évaluée avant la diffusion des premiers résultats. La base EAPS pourrait être appariée avec les données extraites de la base des diplômés du sport et de l'animation s'agissant des éducateurs sportifs.

B. EMPLOIS AIDÉS

TRAITEMENT TRIMESTRIEL DES DONNÉES DARES

Dans le cadre d'une convention bilatérale DARES-DJEPVA, la MEDES reçoit chaque trimestre les bases de données détaillées sur les contrats emplois aidés relevant des secteurs de compétence du ministère, ainsi que ceux dont le code ROME (métier) est lié à l'activité sportive ou l'animation socioculturelle. Ces données sont exploitées et des résultats sous forme de tableaux de suivi et de graphiques et sont fournis à la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports.

C. MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

En 2022, la MEDES conduira une étude sur les métiers du sport et de l'animation, à partir des données de l'Enquête Emploi en Continu. Cette étude devrait notamment permettre d'apporter un éclairage complémentaire aux travaux du Céreq et à l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés du BPJEPS.

4. OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

A. PILOTAGE DU GROUPE DES PRODUCTEURS DE DONNÉES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

La MEDES pilote un groupe de travail réunissant chaque année les principaux producteurs de données sur la vie associative. Ce groupe de travail a permis de faire le point sur les données et travaux existants, échanger sur les problèmes rencontrés par les producteurs, harmoniser les sources et partager les travaux en cours. Sur la base des travaux de ce groupe, la MEDES a produit en 2019 une nouvelle édition des *Chiffres-clés de la vie associative*. Ce recueil fournit une description du tissu associatif (nombre et créations d'associations) et dresse un portrait des principales dimensions de la vie associative : gouvernance, emploi, bénévolat, adhérents, budget et dons. Il fera l'objet d'une actualisation en 2022.

La MEDES poursuit également dans le cadre de ce groupe ses travaux de mobilisation et d'expertise des sources statistiques (données ACCOSS-URSSAF, DADS/DSN...) en vue de leur exploitation future.

B. ÉTUDES EN COURS SUR LA VIE ASSOCIATIVE

La MER et la MEDES ont commencé en 2019 des travaux visant à améliorer la connaissance des associations au niveau territorial. L'objectif de cette étude est de proposer des portraits de la vie associative aux échelles départementales voire infra-départementales. Ces portraits proposeraient notamment un socle statistique relativement homogène d'un territoire à l'autre, et ce, même si une partie des indicateurs, reste spécifique aux territoires.

La MEDES conduit par ailleurs régulièrement des travaux d'analyse du fonctionnement du monde associatif qui contribueront à enrichir la connaissance du tissu associatif, dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat notamment. Ces études s'appuient sur l'exploitation des données de l'Insee (enquête emploi, « Associations 2019 », SRCV...), de la Direction Générale des Finances Publiques ou encore des données sur l'emploi salarié de l'Accoss.

En 2022, la MEDES collaborera avec le bureau en charge de la vie associative pour évaluer la faisabilité d'exploitations statistiques des bases administratives dont le bureau à la charge (Compte Asso, Osiris, réserve civique, etc.).

ENQUÊTE SUR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET LES DONS

L'INJEP conduit en 2021 la collecte d'une enquête auprès des ménages sur les différentes formes d'engagements en faveur de la vie associative. L'objectif de cette enquête n'est pas de mesurer le volume global du bénévolat ou de la participation associative. En effet, d'autres enquêtes, dont certaines récentes, ont traité de ce sujet. Il s'agit plutôt d'appréhender les liens entre les différentes formes possibles d'engagement associatif, c'est-à-dire d'étudier si les personnes membres d'associations sont aussi celles qui sont bénévoles et celles qui versent des dons, ces aspects pouvant être croisés avec les secteurs des associations concernées ou l'intensité des divers formes d'engagement.

En matière de dons, il n'existe pas de recueil exhaustif. Les sources fiscales se limitent aux dons déclarés et seules quelques grandes associations disposent d'informations sur l'ensemble des dons perçus qu'il s'agisse de biens donnés lors de collectes (banques alimentaires...), d'achats de produits (albums des Restos du cœur, sacs de Handicap international...) ou de dons monétaires. Cette enquête a donc également pour objectif de disposer d'une mesure globale des dons versés par les ménages et d'en connaître les destinataires. A la suite de la publication des premiers résultats début 2022, les travaux d'analyses se poursuivront tout au long de l'année. Pourront notamment être étudiés les profils des dons, le pluri-engagement (description des personnes engagées dans plusieurs associations, modalités de ces engagements, déterminants socio-démographiques...) ainsi que les similitudes ou différences entre les différentes formes d'engagement – notamment dons et bénévolat – et leur substituabilité ou non.

Ces données de l'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons seront également mobilisées dans le cadre de la préparation des *Chiffres-clés de la vie associative 2022*. Par ailleurs, elles seront mises à disposition des chercheurs sur le réseau Quételet en 2022.

ANALYSE STATISTIQUE DE L'EFFORT DE L'ÉTAT EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

La MEDES réalise chaque année l'analyse statistique transversale du "jaune budgétaire" relatif à l'effort de l'État en faveur des associations à partir du fichier national des subventions versées à des associations depuis le budget de l'État. Cette analyse est réalisée sur la base des données de l'année N-1 fournie par la direction du Budget qui consolide l'ensemble des contributions aux associations versées par des directions d'administration (dont la DJEPVA).

AUTRES PROJETS SUR LA VIE ASSOCIATIVE

La mission est par ailleurs associée aux différents projets d'enquêtes de la statistique publique en lien avec la vie associative, en particulier la refonte de l'enquête « Associations » de l'Insee dont la collecte s'est terminée en janvier 2020 ou encore l'enquête SRCV (Statistiques sur les Ressources et Conditions de vie des Ménages) qui comportera en 2022 un module sur la participation des ménages à la vie associative. La MEDES est aussi associée aux travaux du groupe de travail réuni par l'INSEE en vue de mise en place d'un compte satellite de l'économie sociale et solidaire. Les données de l'enquête « Associations », mises à disposition par l'Insee en 2021, pourront être exploitées afin d'étudier les modes de gouvernance des associations et les profils des dirigeants associatifs.

Elle suit également le projet « data-asso.fr » piloté par la DJEPVA qui résulte de l'appariement de la base du Répertoire National des Associations et du répertoire SIRENE.

5. AUTRES OPERATIONS STATISTIQUES

A. STATISTIQUES LOCALES

PANORAMA STATISTIQUE RÉGIONAL JEUNESSE, ENGAGEMENT ET SPORT

Jusqu'en 2020, la publication annuelle du panorama statistique « jeunesse, sports, cohésion sociale » était réalisée en partenariat avec la DREES. La construction des tableaux statistiques (ou la récupération de tableaux auprès de différents services) portant sur divers indicateurs nationaux, déclinables au niveau régional et départemental, et relatifs au champ de compétence du ministère : le sport, la jeunesse et la vie associative s'étendait annuellement de septembre à janvier. Le document final consultable en ligne était actualisé au printemps de chaque année.

Suite à la création des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) au sein des rectorats, la MEDES a lancé fin 2021 un projet de refonte de cette publication et de son éventuel nouveau format, en complémentarité et en articulation avec l'observatoire territorial du sport et de la jeunesse, carto-stats.injep.fr.

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU SPORT ET DE LA JEUNESSE (CARTO-STATS.INJEP.FR)

La MEDES a mis en ligne en juin 2021 un observatoire territorial du sport et de la jeunesse, carto-stats.injep.fr. Cet outil cartographique fournit une batterie d'indicateurs détaillés au niveau régional, départemental voir communal et produits à partir des données de la MEDES (licences, accueils collectifs de mineurs), du ministère des sports (équipements, éducateurs sportifs, etc.), de l'Agence du service civique (volontaires en service civique) et de l'INSEE (données sociodémographiques de cadrage). Cet outil permet de réaliser directement des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques prédéfinis sur des zones géographiques paramétrables. Il offre également la possibilité de produire des rapports statistiques sur un territoire sélectionné par l'utilisateur. L'enrichissement de cet observatoire se poursuivra en 2022, avec notamment l'enrichissement des indicateurs sur les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, ainsi l'ajout de l'historique d'indicateurs déjà disponible et leur mise à jour.

Dans le cadre de l'alimentation de ce nouvel outil, un comité éditorial et des utilisateurs sera créé.

B. INDICATEURS DE PERFORMANCE

PRATIQUE SPORTIVE LICENCIÉE

La MEDES produit annuellement des indicateurs de performance dans le cadre de la LOLF, relatifs à la pratique licenciée : taux de licences national, taux de licences féminin, taux de licences des jeunes (14 20 ans) et taux de licences en QPV.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS

La mission produit également un indicateur de performance relatif à l'emploi des diplômés du ministère. Il s'agit du taux d'insertion professionnelle des diplômés, depuis 7 mois jusqu'à 19 mois après l'obtention de leur diplôme, sur un emploi en lien direct avec la qualification obtenue. Cet indicateur est obtenu à partir d'une enquête « Insertion professionnelle des diplômés d'un BPJEPS » menée par les DRAJES et pilotée au niveau national par la MEDES en collaboration avec la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports.

C. QUESTIONS PARLEMENTAIRES

RÉDACTION DE RÉPONSES AUX QUESTIONS PARLEMENTAIRES

La MEDES rédige chaque année plusieurs réponses aux questions. Les thèmes abordés concernent notamment l'économie du sport, au travers de la dépense sportive nationale, l'emploi dans le sport, la pratique sportive en France, les accueils collectifs de mineurs.

FOURNITURE DE DONNÉES SPECIFIQUES

Le service statistique participe à la rédaction de certaines réponses pilotées par les bureaux du ministère en fournissant une mise à jour des données statistiques citées dans ces réponses.

6. ANIMATION, APPUI MÉTHODOLOGIQUE, DÉMARCHE QUALITÉ

A. PARTICIPATION AU SYSTÈME STATISTIQUE PUBLIC

La MEDES, en tant que service statistique ministériel, participe largement aux activités du système statistique public. Elle apporte son expertise sur les thématiques du ministère (jeunesse, sport et vie associative) ou sur les questions de méthodologie statistique. Elle participe ainsi aux conseils scientifiques d'enquêtes telles que l'enquête Associations de l'INSEE, l'enquête EAC (Enseignements artistiques et culturels) du DEPS (SSM en charge de la Culture), l'enquête auprès des familles du panel 2011 de la DEPP (SSM en charge de l'Éducation nationale) ou encore l'enquête Oripa sur l'orientation et les parcours en apprentissage de la DARES (SSM en charge du travail). Plus largement, elle participe à l'ensemble des travaux du CNIS (Conseil National de l'Information Statistique) qui concernent ses domaines d'activité.

B. ANIMATION DE RÉSEAUX RÉGIONAUX

ANIMATION DU RÉSEAU DES CORRESPONDANTS "OBSERVATIONS" EN DRAJES

Depuis le 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'État, l'observation statistique transversale sur les champs s'organise, selon les régions, en DRAJES et/ou en Services Statistiques Académiques. La MEDES anime le réseau de ces référents observation statistique sur les champs jeunesse, engagement et sport en région. Elle apporte notamment son soutien scientifique à la DJEPVA pour l'appel à projet d'études DRAJES observation jeunesse, engagement civique et sport.

Jusqu'en 2020, la MEDES co-animait le réseau des correspondants statistiques des DRJSCS en collaboration avec le service d'animation régionale de la DREES.

RÉSEAU DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX D'OBSERVATION DE L'EMPLOI T DE LA FORMATION (DROEF)

En collaboration avec la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports, la MEDES participe au réseau des correspondants régionaux « emploi formation » des DRAJES. Ces regroupements visent à présenter des travaux régionaux spécifiques, des projets, des résultats d'enquêtes. Il permet également d'appréhender l'organisation, les méthodes de travail et les difficultés éventuelles des services régionaux.

C. APPUI MÉTHODOLOGIQUE

Les chargés d'études statisticiens apportent leur soutien sur les questions statistiques à l'ensemble des missions de l'INJEP, mais aussi plus largement à l'ensemble des bureaux des directions en charge de la jeunesse, de la vie associative et des sports, en administration centrale mais aussi en services déconcentrés. Cet appui porte notamment sur le traitement de données ou la méthodologie d'enquêtes par exemple dans le cadre de la mise en place d'enquêtes légères (rédaction de cahiers des charges, étude de faisabilité).

La MEDES, en tant que SSM Jeunesse et sport, co-pilote avec la DEPP, SSM éducation, le réseau inter-directions des référents enquête du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports créé en 2021. La constitution de ce réseau fait suite à une enquête sur la rationalisation des enquêtes conduite par la cellule des consultants internes du MENJS. L'objectif est à la fois d'alléger la charge des répondants, établissements et services déconcentrés, et de professionnaliser les acteurs, au sein de l'administration centrale en premier lieu, mais aussi dans les académies. Un référent « enquête » est désigné par chaque direction.

D. DÉMARCHE QUALITÉ, RGPD

Le service statistique ministériel s'est engagé auprès de l'INSEE à améliorer la qualité de ses processus de production statistique. Cette démarche qualité conduite par l'INSEE avec l'ensemble des partenaires du système de statistique public s'inscrit dans un cadre européen et se traduit pour la MEDES par l'élaboration d'une « stratégie qualité » de moyen terme. Dans ce cadre, la MEDES s'est engagée notamment à cartographier et décrire ses processus statistiques. Elle communique également un calendrier prévisionnel des publications statistiques et produit des notes méthodologiques décrivant les processus de production de ses statistiques à destination des usagers.

La MEDES est l'unité référente pour la mise en œuvre du règlement RGPD de l'INJEP, en lien avec la mission Protection des données de la Direction des Affaires Juridiques du MENJS. Elle tient à jour le registre des traitements et accompagne les autres missions lors des déclarations de traitements. ■

MISSION ÉTUDES ET RECHERCHE

La mission Études et Recherche de l'INJEP a comme principales missions de :

- **Développer les connaissances sur la jeunesse et les politiques de jeunesse, l'éducation populaire, le sport et la vie associative**, en réseau ou partenariat avec les centres et laboratoires d'études et de recherche spécialisés ;
- **Synthétiser et diffuser les connaissances rassemblées sur les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative**, à travers différents instruments : *Fiches Repères* collection *INJEP analyses & synthèses*, communications dans des colloques et séminaires, rapports et contributions à des ouvrages, articles dans des revues scientifiques ou de vulgarisation et à travers la direction éditoriale par des chargés d'études et de recherches de la collection « Cahiers de l'action » et de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*..
- **Repérer et mettre à disposition des données de cadrage sur la jeunesse**, en liaison avec la mission des enquêtes, données et études statistiques de l'INJEP, et avec les organismes référents de la statistique publique et plus largement les producteurs de données ;
- **Contribuer au débat public sur les enjeux sociaux et d'action publique dans les domaines cités** à travers l'animation d'échanges et de rencontres.

1. INÉGALITES, DISCRIMINATIONS, ACCÈS AUX DROITS

Avoir 18 ans en institution : filles et garçons incarcérés

Le passage à la majorité civile ne revêt pas a priori la même signification que l'on soit en famille ou en institution. Dans ce dernier cas, les 18 ans constituent un moment spécifique dans les trajectoires, en particulier symbolique mais surtout réel de modification de la prise en charge institutionnelle (fin de la minorité et du traitement et de l'accompagnement spécifique qui lui est dédié, entrée dans la majorité et dans le « droit commun » après parfois une prise en charge qui dure depuis « toute la vie »). Peu d'études ont été menées pour comprendre la situation et les comportements des jeunes pris en charge par la PJJ et saisir au plus près ce qui se joue autour de leurs 18 ans et leur passage à la majorité civile. Ce travail s'inscrit dans la suite des travaux menés sur les jeunes et les adolescents à l'INJEP, en particulier au cours des 5 dernières années sur les jeunes pris en charge par la PJJ.

Cette recherche investira le champ de la prise en charge sociale et/ou judiciaire des jeunes et élargira les approches traditionnellement centrées sur les déterminants des parcours d'enfants en difficulté sociale ou ayant commis des actes de délinquance. Elle aura pour objet d'étude, l'accès à la majorité civile, la fin de la prise en charge spécifique qu'implique la minorité civile, l'évolution des droits sociaux et des représentations de l'entrée dans l'âge adulte en mobilisant une approche en termes de genre.

Méthodologie : Enquête qualitative par entretiens compréhensifs avec des professionnels (éducateurs responsables d'unité éducative...) et des jeunes âgés de 17 à 19 ans, incarcérés, relevant de la PJJ

Calendrier : 2021-2022

Partenaire : DPJJ

Échanges économique-sexuels à l'adolescence : enquête exploratoire.

Si au début des années 2000 la question de la précarité des jeunes a croisé celle des échanges économique-sexuels d'une partie des étudiants, plus récemment c'est la question des échanges économique-sexuels dès l'adolescence qui interpelle les professionnels de jeunesse et une partie des associations, quatre ans après l'adoption de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre la prostitution et à accompagner les personnes prostituées. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'enquête qualitative sur les échanges économique-sexuels dont font l'expérience une fraction des jeunes (y compris les jeunes pris en charge par des institutions de protection (ASE / PJJ), en lien ou non avec des « problématiques sexuelles »).

- Un premier volet de l'enquête mené auprès des professionnels de jeunesse : il s'agira de saisir l'appréhension des échanges amoureux et sexuels à l'adolescence, d'analyser les représentations de la sexualité des jeunes et son évolution, et de prendre en compte comment les professionnels de jeunesse appréhendent, prennent en compte les situations d'échanges économique-sexuels à l'adolescence. Il s'agira d'interroger un panel varié de professionnels s'estimant confronté à la question dans le cadre de leurs activités professionnelles (personnels de l'Éducation nationale, assistant-es sociales, éducateurs ASE, PJJ, animateurs, etc.). Ce volet aura pour intérêt de voir, notamment, comment les professionnels envisagent ou non les enjeux d'échanges économique-sexuels au-delà de la seule situation de prostitution « sexe » vs « argent ».

- Un second volet sera mené auprès des jeunes filles et garçons (âgés de 13 à 25 ans) sur les dimensions économiques de la sexualité, incluant la question de la prostitution, mais pas seulement (échanges opérés dans le cadre de la sexualité : situations de dépendance économique dans les relations amoureuses et/ ou sexuelles, contreparties diverses à la sexualité, assumées ou non, acceptées ou non). Il s'agira de prendre en compte les rapports sociaux dans lesquels vivent les jeunes, leurs conditions de vie et leurs aspirations pour situer les enjeux autour de la sexualité et de leur entrée dans la sexualité, qu'ils aient ou non déjà eu des relations sexuelles tarifées ou transactionnelles.

Calendrier : 2022-2023

Méthodologie : enquête qualitative par entretiens avec des professionnels de jeunesse et de jeunes âgés de 13 à 25 ans

Valorisation : *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques

Partenaires : USPN/IRIS

Jeunesse étudiante et dispositifs en santé mentale : du « chèque psy » à la formation premiers secours en santé mentale

À la fin de l'année 2020, un rapport de la Commission d'enquête nationale « mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse » a révélé une augmentation forte de la détresse psychologique des jeunes face à la pandémie, mettant la question de la santé mentale au cœur des politiques publiques. Quelques récentes études ont pu montrer qu'elle avait affecté particulièrement la population étudiante. La santé mentale des jeunes, en particulier des étudiants, est un sujet peu étudié. Les enquêtes de l'OVE ces cinq dernières années ont pourtant pointé que la période biographique des études supérieures produisait des situations de grande « vulnérabilité » psychologique.

Il s'agit dans cette recherche d'étudier les récents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics durant la période COVID (« chèque psy » étudiant et formation aux premiers secours en santé mentale – PSSM

– à l'université) et les professionnels qui les mettent en œuvre. Le dispositif Santé Psy Étudiant ou "chèque psy", créé début 2021, permet aux étudiants d'obtenir une aide psychologique par le biais d'un accès à un parcours de soins gratuit auprès d'un psychologue professionnel. Quant au PSSM qui s'inspire d'un dispositif australien existant depuis 2001, il a été mis en place depuis avril 2021 dans certaines universités françaises. Cette recherche a pour objectif d'analyser le travail d'accompagnement des professionnels au sein de ces dispositifs et des jeunes qui sont formés aux premiers secours en santé mentale et d'appréhender le regard qu'ils portent sur leurs relations d'aide auprès de jeunes ou pairs en difficulté.

Méthodologie : Enquête qualitative par entretiens compréhensifs auprès de professionnels (BAPU bureaux d'aide psychologique universitaire, psychologues du chèque psy étudiant) et jeunes participant ou ayant participé aux formations PSSM ; observations ethnographiques des formations PSSM.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation : *INJEP notes & rapports ; INJEP analyses & synthèses ;* articles de recherche

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

Non-recours à l'offre sociale dans les parcours des jeunes vivant ou ayant vécu en squats

Cette recherche porte sur le non-recours à l'offre sociale dans les parcours des jeunes hommes et femmes, âgés de moins de 30 ans, vivant ou ayant vécu en squats, en France hexagonale. L'offre sociale est définie ici comme l'ensemble des droits, services, dispositifs, politiques, interventions se proposant comme des ressources pour les personnes concernées, dans différents domaines (logement, emploi, formation, handicap, santé, etc.). L'objectif principal de cette recherche est de comprendre les raisons du non-recours ou du recours partiel à l'offre sociale du point de vue des personnes concernées. Il s'agit d'identifier les formes et les raisons principales du non-recours à l'offre sociale, et de resituer ces formes et ces raisons dans la logique des parcours individuels. Il s'agit également de déterminer les éléments qui facilitent le recours à l'offre sociale dans certaines conditions.

Cette recherche s'inscrit dans la perspective d'une approche ouverte et plurielle des expériences de vie en squat, ceci afin de ne pas essentialiser une expérience particulière de vie en squat. Les expériences de vie en squat sont définies ici comme des expériences de vie dans des logements ou des lieux temporaires non déclarés, non autorisés à l'hébergement et/ou au logement ni à la vie quotidienne, non encadré par une association ou une institution. Les squats peuvent être des appartements ou des maisons abandonnés et temporairement habités, des lieux industriels ou de bureaux, des anciens bâtiments, etc.

Méthodologie : enquête qualitative par observations et entretiens semi-directifs avec des jeunes femmes et hommes âgés de moins de 30 ans, vivant en squat ou ayant fait cette expérience dans les deux années précédant l'entretien

Calendrier : 2020-2022

Partenariat : Chaire « PUBLICS des politiques sociales », Université Grenoble Alpes – Fondation UGA, Laboratoire Pacte / Observatoire Odenore

Conditions de vie des jeunes isolés étrangers pris en charge en protection de l'enfance : logement, scolarisation et santé

Le projet entend poursuivre l'investigation des conditions de vie des jeunes isolés étrangers en France en se centrant non pas sur les refus de reconnaissance de minorité, mais sur la situation des jeunes de nationalité étrangère qui ont été reconnus mineurs et bénéficient, ainsi, d'une protection au titre de la protection de l'enfance. La prise en charge de ces jeunes a fait l'objet d'importants débats, autour, notamment, de l'inégale répartition, sur le territoire, des coûts qui lui sont associés. La situation des jeunes reconnus comme mineurs, isolés, vulnérables, et pourtant non scolarisés, parfois sans hébergement et accédant difficilement à la santé a également soulevée de nombreuses interrogations sur le fonctionnement du système de prise en charge de l'Aide sociale à l'enfance. L'étude propose de saisir l'expérience de ces jeunes sous l'angle de leurs conditions de vie, en enquêtant auprès des institutions ayant pour rôle de les garantir. Au-delà des acteurs départementaux de la Protection de l'enfance, qui mettent en œuvre la protection des jeunes à l'échelle locale, il s'agira d'enquêter sur les services de santé (hôpitaux notamment) et sur l'institution scolaire (rectorats et établissements). Afin de saisir la complexité des situations institutionnelles vécues par les jeunes sur le territoire, l'enquête sera réalisée sur deux territoires (Département de Seine-Saint-Denis, Département du Doubs).

Calendrier : 2019 - 2022

Valorisation : *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques

Partenaire : IRIS - EHESS

Le traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte (TRASEJMA)

Dans un espace politique et médiatique local saturé par la question de la délinquance des jeunes, le projet TRASEJMA se propose de poursuivre le travail de recherche engagé depuis 2012 sur la pluralité des acteurs et des actrices du traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte. Il aborde ces questions sous un angle particulier, celui de la place du religieux et du séculier.

La reconfiguration récente de l'action publique locale en direction des jeunes en difficulté alimente une certaine actualité des recherches : rattrapage de l'Etat du financement de l'Aide sociale à l'enfance et, depuis 2015, réhabilitation des cadis, juges traditionnels musulmans, qui font désormais figure de recours contre la délinquance des jeunes et la radicalisation. Le projet TRASEJMA étudiera en outre d'autres recours à des traditions réinventées de régulation du conflit, au sein des mosquées, des écoles coraniques ou bien des « comités locaux de vigilance » et des réunions entre « grandes personnes » dans les villages. Centré sur le religieux et le séculier dans le traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte, le projet TRASEJMA s'appuiera sur le projet MARISÉ qui traite plus globalement du sécularisme et de la gestion publique des rapports entre l'islam et la République française en comparant les deux départements ultramarins de l'Océan Indien, Mayotte et à La Réunion.

Calendrier : 2018 - 2022

Méthodologie : observations participantes, entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès des professionnels (travailleurs sociaux, cadis et greffiers), des élus, « des grandes personnes » organisant des réunions de gestion locale des conflits

Valorisation : *INJEP notes & rapports*, colloque.

Partenaires : DYSOLAB-Université de Rouen, ministère de l'Intérieur

Travail de l'apparence, travail d'influence : quand « parler chiffres » c'est débattre d'éducation

Ce projet de recherche s'inscrit dans le prolongement d'une enquête sur les restrictions vestimentaires à l'école. Celle-ci a révélé que les vêtements et l'apparence font l'objet d'un contrôle socialement différencié en fonction du genre, de l'âge, de la classe, de la « race », de la religion... Afin de mieux comprendre les enjeux que recouvrent les vêtements, il est nécessaire d'envisager les pratiques vestimentaires sous le prisme d'un investissement.

La recherche se propose d'étudier, d'une part, l'apprentissage de ce « travail de l'apparence » à travers les usages des réseaux sociaux (notamment Instagram et Tik Tok) par des jeunes. Dans un second temps, il s'agit de s'intéresser aux conflits qui émergent en milieu scolaire entre ces cultures juvéniles et les normes institutionnelles. Cette recherche contribue enfin à la compréhension du rôle des réseaux sociaux dans la publicisation des nouveaux problèmes éducatifs. Il s'agit d'abord de comprendre comment ce travail de l'apparence s'apprend à travers les usages des réseaux sociaux. Plus précisément, que devient ce travail de l'apparence lorsqu'il s'articule à un travail d'influence sur Instagram ? Des plateformes comme Instagram ou Tik Tok permettent-elles une mise en visibilité de ce travail ou l'invisibilisent-elles encore davantage ?

Calendrier : 2021-2023

Méthodologie : Observation participante

Valorisation : Rapport de recherche.

Partenaires : Université de Paris- Est-Créteil

Inégalités de traitement, conditions d'étude et de travail dans l'enseignement supérieur et la recherche (ACADISCRI)

Le projet de recherche ACADISCRI vise à mieux connaître les conditions de travail et d'études des étudiants et des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il entend mesurer les inégalités de traitement auxquels ces derniers peuvent se trouver confrontés. L'étude repose sur l'hypothèse que l'expérience des discriminations varie selon les disciplines académiques, les statuts et degrés de précarité des personnes concernées (étudiants et personnels), le niveau d'études, les rapports hiérarchiques, les établissements (climats de travail, politiques, organisations). Il examine les différents rapports sociaux au fondement des discriminations et leurs imbrications éventuelles. Ce faisant, il permettra aux établissements de disposer d'un diagnostic sur l'ampleur des discriminations en son sein. Cette approche vise autant à produire des connaissances scientifiques sur ces questions qu'à aider les établissements à concevoir leur plan d'action en matière de lutte contre les inégalités et discriminations. L'enquête se veut ainsi un instrument soutenant la mise en œuvre d'une politique adaptée de lutte contre les discriminations. La réplication du projet dans une trentaine d'établissements lui donne aussi un caractère national et en fait un projet de grande envergure.

Calendrier : 2021-2022

Méthodologie : enquête quantitative (1ère phase) : questionnaire en ligne ; enquête qualitative (2^e phase).

Valorisation : *INJEP notes & rapports*

Partenaires : Université Côte-d'Azur, URMIS, IRD

Jeunesses étudiantes et accès au droit au temps de Parcoursup'

À partir de l'étude des recours relatifs à l'accès dans l'enseignement supérieur, le projet vise à initier la sociologie de l'accès au droit des jeunes étudiants et de leur famille dans un contexte institutionnel qui valorise les algorithmes et plateformes numériques comme un passage obligé des trajectoires étudiantes, et à comprendre les processus de juridicisation du rapport des jeunes usagers à l'institution scolaire et plus largement, leur rapport aux services publics de l'enseignement supérieur et à leurs droits. Comment les jeunes lorsqu'ils sont confrontés à une décision de refus d'admission soit en premier cycle, soit en deuxième cycle sont conduits à mobiliser la règle de droit, et ce quelle que soit la discipline universitaire ? Qui saisit la justice pour opposer une décision relative à un jugement scolaire ? Quelles sont les compétences et les connaissances juridiques des familles en matière d'accès dans le supérieur ? Quelles ressources mobilisent-elles afin de faire face ?

Calendrier : 2021-2022

Méthodologie : entretiens, observation, analyse documentaire.

Valorisation : *INJEP notes & rapports*

Partenaires : CURAPP Université de Picardie Jules Verne, Défenseur des droits

Adoprivacy : sensibiliser les jeunes à la protection de la vie privée sur les plateformes numériques

Le projet de recherche-action ADOPRIVACY comporte deux objectifs principaux, celui d'explorer la perception des enjeux de la protection de la vie privée sur les plateformes numériques, des besoins et des moyens de la protéger par les adolescents et les adolescentes issus de milieux sociaux différents et de participer à leur sensibilisation à ces enjeux éthiques et juridiques et aux recours existants pour les protéger. La recherche portera d'une part sur les mécanismes d'appréhension de la « vie privée » par les adolescents de 14 à 18 ans, leurs stratégies d'exposition ou de confidentialité, selon les plateformes utilisées et les informations à protéger ou à exposer, et la diversité des postures adolescentes - selon le contexte social et culturel, le degré de vulnérabilité du fait de leur situation familiale ou de difficultés psychiques et les expériences personnelles du web -, et en second lieu sur les modalités de transmission des repères en « culture numérique » mobilisées par les enseignants et les éducateurs pour réaliser cette sensibilisation.

Calendrier : 2021-2022

Méthodologie : Entretiens, focus-group, questionnaire.

Valorisation : *INJEP notes & rapports*

Partenaires : Université Paris 8, INSPE Toulouse, Université de Rennes 2, Université de Lyon 1 et 3, Défenseur des droits

2. TRAVAIL DE JEUNESSE ET ACCOMPAGNEMENT

Les travailleurs précaires de jeunesse

Cette recherche a pour objectif d'analyser les parcours d'insertion de travailleurs précaires qui encadrent des adolescents et des enfants, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. Elle repose sur une analyse comparée entre deux groupes professionnels peu étudiés et aux caractéristiques sociales relativement similaires : les animateurs et animatrices d'une part et les assistants et assistantes d'éducation de l'autre.

Ces deux groupes professionnels rassemblent des hommes et des femmes, diplômés ou pas de l'enseignement supérieur, exécutant plus ou moins les mêmes tâches mais sous des statuts d'emploi distincts, très souvent précaires et faiblement rémunérés, avec des aspirations professionnelles divergentes. En reconstituant leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, l'analyse portera sur le rapport au travail et à l'emploi qu'ils entretiennent ainsi que les différentes manières dont ils se représentent le travail éducatif qu'ils réalisent auprès des enfants et adolescents.

Méthodologie : entretiens biographiques et observation participante

Calendrier : 2022-2023

Valorisation : *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses.*

Des jeunes et des mentors, analyse d'une relation d'accompagnement peu étudiée

Dans le cadre de la mise en place du plan « Un jeune, une solution », le gouvernement met en œuvre « Un jeune, un mentor » et cherche ainsi à favoriser le mentorat. Le mentorat est un engagement entre un mentor et un jeune mentoré. Ce binôme est encadré par une structure, le plus souvent une association. Cette forme d'accompagnement n'est pas nouvelle, mais demeure peu étudiée. Il s'agira de mener une enquête qualitative, au sein de plusieurs associations, auprès des jeunes et des mentors en confrontant leur point de vue afin de rendre compte des deux facettes de la relation. Quels jeunes bénéficient de cet accompagnement ? Qui sont les mentors qui s'engagent dans une telle démarche ? Quels sont les effets de cet accompagnement sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ? Quelle place occupe cet accompagnement au sein du maquis des dispositifs dédiés à l'insertion sociale et professionnelle ? Sur quelle philosophie d'intervention est-il construit ?

Calendrier : 2022-2023

Méthodologie : enquête qualitative, réalisation d'observations et d'une cinquantaine d'entretiens auprès de jeunes et des mentors.

Valorisation : *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses, articles scientifiques.*

Travail de jeunesse, mobilité internationale des jeunes, et compétences des jeunes en Europe

L'objectif principal est d'étudier les politiques de jeunesse à l'échelle européenne, notamment les questions des mobilités apprenantes et des compétences non formelles. Ce travail vise à apporter un éclairage sur la situation française dans le cadre du réseau de chercheurs Research-based Analysis and monitoring of european Youth programmes (RAY), impliquant 36 Agences nationales Erasmus+ Jeunesse ainsi que leurs partenaires de recherche.

Cette recherche, mobilisant la MER et le MEEPP, se décline en trois volets. Le premier porte sur l'impact, le rôle et le potentiel des partenariats stratégiques et de la coopération dans le cadre d'Erasmus+ Jeunesse en action (action clé 2) en tant qu'instruments favorisant l'innovation et l'échange de bonnes pratiques dans le secteur de la jeunesse. Le deuxième s'intéresse aux stratégies et aux pratiques de développement organisationnel et d'apprentissage des organisations et des réseaux dans le secteur européen de la jeunesse. Enfin le troisième vise à explorer un large éventail d'aspects du Corps de solidarité européen et à partager les résultats de la recherche avec différents acteurs et parties prenantes.

Méthodologie : entretiens semi-directifs et questionnaires

Calendrier : 2020-2022

Valorisation : *INJEP notes & rapports*, communications lors des rencontres du réseau RAY

Partenariat : Réseau européen RAY, Agence Erasmus+ Jeunesse

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

L'(in)employabilité des jeunes « invisibles ». analyse des représentations et pratiques des intermédiaires de l'emploi du programme DEST1

Le programme DEST1, financé par le Ministère du travail et porté par l'entreprise Vitamine T et l'association Sauvegarde du Nord, a pour objectif de repérer un public de « jeunes », dit « invisibles » puisque non-détectés par les habituelles institutions publiques (socio-éducatives, scolaires, d'insertion, etc.), et de les accompagner durant quinze mois, de manière « personnalisée », jusqu'à l'emploi. Ce projet de recherche se propose d'analyser les représentations et pratiques de cet intermédiaire de l'emploi et des professionnelles de l'insertion qu'il implique. Car ces derniers agissent de façon directe sur ces jeunes « invisibles » en tentant de transformer certains de leurs aspects pour faciliter la réussite de la négociation. Au cœur de situations de médiation entre des clients (les employeurs) et les « jeunes » qu'ils tentent d'inscrire dans un processus de recherche d'emploi, ils sont les principaux agents socialisateurs du processus de conversion souhaité par le programme DEST1. Parce que la question de la discrimination colore l'ensemble des interactions et des représentations en jeu dans ces situations d'intermédiation, ce projet de recherche est également attentif à la réception qu'en font les « jeunes » engagés, parfois malgré eux, dans ce processus de conversion.

Méthode : revue de littérature, entretiens, observations.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation : *INJEP notes & rapports*

Partenaire : Université d'Artois, ministère du Travail, Entreprise Vitamine T, association Sauvegarde du Nord, Défenseur des droits

Les représentations des jeunes des QPV dans le recrutement et l'emploi : l'uberisation fait-elle reculer les stéréotypes ?

L'arrivée, au fil des années 2010, des plateformes de service entre particuliers, dont les plus célèbres sont BlaBlaCar, Airbnb, Uber ou Deliveroo, a suscité un important débat médiatique et politique, mais n'a rencontré qu'un écho encore marginal au sein de la recherche française. Le projet de recherche propose de se saisir de cet objet dans une démarche située à la croisée des études urbaines, de la sociologie de l'emploi et du travail, et de celle des discriminations. Il porte sur les ressorts et les effets de l'émergence de ces nouveaux acteurs du marché du travail dans et sur les représentations et le regard porté sur les jeunes des quartiers populaires dans leur relation à l'emploi. Ces jeunes semblent en effet particulièrement nombreux à s'engager dans ce type d'activité. L'hypothèse est que cette évolution récente est de nature à reconfigurer les représentations du rapport à l'emploi et à l'insertion des jeunes des quartiers populaires, par une série de déplacement qu'opèrent en premier lieu les plateformes elles-mêmes.

Méthode : revue de la littérature, analyse documentaire, analyse statistique, entretiens

Calendrier : 2022-2023

Valorisation : *INJEP notes & rapports*

Partenaire : École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux – Laboratoire PAVE, Défenseur des droits.

Parcours au sein d'une école de la « deuxième chance »

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement de travaux déjà engagés sur l'activité d'une école de la « deuxième chance » centrée sur la formation aux métiers de l'informatique, sans condition de diplôme. Une longue enquête monographique a permis d'en comprendre l'organisation et le fonctionnement. La seconde étape de la recherche visera à mieux appréhender la situation des étudiants eux-mêmes dont les parcours sociaux, scolaires et professionnels semblent se rapprocher de ceux d'étudiants classiques. On s'interrogera sur la pertinence effective du modèle de l'école « de la deuxième chance » notamment en analysant le modèle développé en France comme sur plusieurs campus étrangers

Méthode : Entretiens semi-directifs auprès des étudiants des campus français et étrangers.

Calendrier : 2020- 2022.

Valorisation : *INJEP notes & rapports, Ouvrage*

Partenaire : Laboratoire Dysolab, Université de Rouen

L'autonomie des jeunes demandeurs d'emploi dans la relation d'accompagnement : une approche par le carnet d'activités de recherche d'emploi

L'autonomie des bénéficiaires des politiques sociales actives constitue un des principes organisateurs centraux de l'offre du service public de l'emploi et un objectif de bon nombre de dispositifs d'accompagnement professionnel. Dès lors, il s'agit de questionner les différentes versions de l'autonomie portées par un opérateur (Pôle emploi) et ses dispositifs, par les conseillers et par les individus accompagnés eux-mêmes. En revenant au sens étymologique et sociologique de l'autonomie comme rapport à la norme, ce projet vise à examiner les différentes sources normatives régulant la recherche d'emploi, en partant du postulat que le comportement des individus est toujours affecté par les relations sociales dont relève,

entre autres, l'accompagnement professionnel. S'agissant de l'extension d'un projet mené au sein de Pôle emploi, il s'agit ici de porter l'attention sur l'accompagnement des jeunes au sein de Pôle emploi (et notamment dans le cadre de l'accompagnement intensif jeunes – AIJ), un public qui, en raison de son exposition particulière, est la cible de préoccupations récurrentes et d'actions spécifiques, particulièrement dans le contexte actuel de crise

Calendrier : 2022-2023.

Valorisation : *INJEP notes & rapports*

Partenaire : CNAM-LISE

3. TERRITOIRES ET POLITIQUES DE JEUNESSE

Les politiques de jeunesse des conseils départementaux

Dans un contexte de recomposition de l'action publique territoriale en direction des jeunes, notamment du fait de l'accroissement du rôle des conseils régionaux et de la réorganisation des services déconcentrés de l'État, le conseil départemental demeure un acteur central en ce domaine, tant à travers ses compétences dans les secteurs social et éducatif qu'en termes d'animation de démarches multi-niveaux et partenariales en direction des jeunes. Aujourd'hui peu explorée sous l'angle transversal des politiques de jeunesse, l'action des conseils départementaux s'inscrit pourtant en complémentarité de l'intervention des autres niveaux de collectivités et des services de l'État. L'étude proposée vise à combler ce déficit de connaissance, tout en alimentant une démarche plus large visant à mieux comprendre les logiques d'articulation interterritoriale des différents acteurs intervenant auprès des jeunes. Elle s'organise autour de la réalisation de deux monographies territoriales croisant une analyse documentaire et cartographique, des entretiens semi-directifs et des observations in situ.

Méthodologie : analyse documentaire et cartographique, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

Calendrier : 2020- 2022.

Valorisation : *INJEP notes & rapports* ; *INJEP analyses & synthèses* ; article de recherche ; journée d'étude rassemblant chercheurs et professionnels.

Partenaires envisagés : Laboratoire Arènes (UMR CNRS), Association des départements de France (ADF).

Les politiques de jeunesse à l'échelle des métropoles

Dans la continuité des travaux menés par l'INJEP sur la prise en compte des jeunes par les intercommunalités et les regroupements d'intercommunalités en milieu rural et périurbain mais également sur le rôle des conseils régionaux et départementaux en la matière, ce projet de recherche vise à mieux comprendre le rôle joué par les métropoles.

Initialement créée par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, puis renforcé par la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 et par la loi du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, le statut de métropole est désormais, parmi les différents statuts existants d'intercommunalité, le plus intégré.

Actuellement au nombre de 22 dont 3 disposant d'un statut particulier (Paris, Lyon et Marseille), leurs compétences sont en effet particulièrement larges, notamment en matière de développement et aménagement économique, social et culturel, d'aménagement de l'espace métropolitain, de politique locale de l'habitat, de politique de la ville, de gestion des services d'intérêt collectif, de protection et de mise en valeur de l'environnement et, enfin de politique du cadre de vie

La présente étude vise à développer les connaissances sur les modalités par lesquelles ces entités relativement récentes prennent en compte les jeunes, tant à travers leurs compétences sectorielles qu'à travers des actions transversales. En tenant compte de la spécificité de leurs ancrages territoriaux et de leurs formes d'organisation, l'étude se donne également pour ambition de mieux comprendre comment s'articulent, à partir des enjeux relatifs à la jeunesse, les relations entre l'échelon métropolitain et l'échelon communal, mais également les relations avec les acteurs du territoire (partenaires institutionnels et associatifs) et les jeunes eux-mêmes.

Méthodologie : analyse documentaire et cartographique, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

Calendrier : 2022-2023.

Valorisation : *INJEP notes & rapports* ; *INJEP analyses & synthèses* ; article de recherche ; journée d'étude rassemblant chercheurs et professionnels.

Partenaires envisagés : France Urbaine, Assemblée des communautés de France (ADCF)

De l'inscription quotidienne d'une institution éducative en milieu rural à la trajectoire des jeunes en formation : une enquête sur les maisons familiales et rurales

Ce projet de recherche sur les Maisons familiales rurales (MFR) s'inscrit dans la poursuite des travaux de l'INJEP sur le monde rural et ses institutions. Un premier volet s'intéressera à l'institution, tant au regard de son inscription territoriale, de son fonctionnement quotidien et de sa gouvernance, que des professionnels qui y travaillent.

Il s'agira ainsi de mieux comprendre la place qu'occupent les MFR dans le système d'enseignement français en termes de prise en charge éducative des jeunes et de gouvernance de l'institution (au regard, notamment, de leur statut associatif), mais également d'identifier les formes spécifiques de professionnalités qui s'y déploient. La recherche sera de surcroît attentive au positionnement institutionnel des MFR au sein des systèmes d'acteurs locaux en milieu rural et à leur rôle en matière de développement local. Le second volet portera sur les jeunes qui y sont scolarisés, leur trajectoire, leurs conditions de vie. L'objectif de saisir les parcours de jeunes inscrits en MFR sera l'occasion de mieux cerner les enjeux du passage à l'âge adulte des jeunes avant tout de milieux ouvriers qu'agricoles. L'enquête s'attachera à revenir sur les raisons de la scolarisation en MFR (filière/option), mais aussi à documenter la vie quotidienne qui s'y déroule (y compris la vie en internat) afin de rendre compte des rapports de genre qui sont à l'œuvre. Un focus spécifique portera sur les enjeux autour de la santé des jeunes en MFR (accès aux soins, information, prévention, représentations, pratiques).

Méthodologie : enquête qualitative, entretiens auprès des professionnels, des acteurs du territoire et de jeunes femmes et jeunes hommes scolarisés en MFR

Calendrier : 2022-2023

Valorisation : *INJEP notes & rapports* ; *INJEP analyses & synthèses* ; articles scientifiques et restitution des résultats aux terrains.

Partenariats envisagés : MSA, UNMFR

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

Les politiques d'information et d'accès aux droits des jeunes au prisme des structures du réseau information jeunesse

Le projet de recherche vise à mieux comprendre la structuration, le fonctionnement et les pratiques développées au sein du réseau Information jeunesse (IJ) qui regroupe aujourd'hui, d'après les données de l'Union nationale de l'information jeunesse (UNIJ), près de 1 300 structures sur l'ensemble du territoire. Au niveau local, les BIJ et les PIJ assurent un accueil de proximité des jeunes de 16 à 25 ans, tandis que les centres départementaux et régionaux (CDIJ et CRIJ) jouent un rôle d'animation et de mutualisation du réseau et de production de ressources.

Au-delà des principes encadrant l'intervention des structures IJ inscrits dans les chartes française et européenne (qualité de l'information, respect de l'anonymat et de la confidentialité, renforcement de l'autonomie des jeunes, etc.), on peut faire l'hypothèse qu'il existe une grande diversité dans la manière de les mettre en œuvre, tant du point de vue du territoire considéré, que du type de statut des structures, ou encore des multiples formes de professionnalité présentes au sein du réseau.

Appréhender cette diversité constitue ainsi l'un des enjeux de ce projet de recherche. Au regard du peu de travaux aujourd'hui disponibles sur le fonctionnement et les pratiques développées au sein du réseau IJ, il apparaît ainsi pertinent d'envisager de développer cette connaissance par le déploiement d'une enquête de type ethnographique et compréhensive au sein de plusieurs structures réseau. Ce type d'observation pourrait être utilement complété au niveau d'un CRIJ, afin d'analyser à la fois les enjeux auxquels ceux-ci se trouvent confrontés en termes de production et de diffusion de l'information, mais également en termes de gouvernance et de coordination du réseau régional dans un contexte institutionnel actuellement en mutation (renforcement du rôle des conseils régionaux, réforme « OTE, etc.).

Méthodologie : analyse documentaire, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

Calendrier : 2020- 2022.

Valorisation : *INJEP notes & rapports; INJEP analyses & synthèses* ; article de recherche ; journée d'étude rassemblant chercheurs et professionnels.

Partenaires envisagés : Union nationale de l'Information jeunesse (UNIJ), Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS).

4. ENGAGEMENT, PARTICIPATION

L'engagement des jeunes pour le climat. une nouvelle forme auto-organisée de mobilisation ?

Le 15 mars 2019, deux millions de jeunes dans 2 000 villes et 125 pays participaient à la première grève de l'école pour le climat suivant l'appel de la jeune suédoise Greta Thunberg. Dans le même temps, le mouvement « Extinction Rebellion » créé au Royaume-Uni dans l'optique d'organiser des actions décentralisées de désobéissance civile a déjà été rejoint par plus de 80 000 jeunes militants dans 33 pays. Ces mobilisations interpellent tant par la rapidité et la force de diffusion du mouvement que par leur

capacité à proposer aux jeunes militants un mode d'organisation décentralisé et horizontal. N'étant pas issues de structures politiques, syndicales ou associatives préexistantes, sans hiérarchie clairement identifiée, sans moyens financiers et sans base militante antérieure, ces mobilisations se posent en modèle alternatif en utilisant le pouvoir du numérique et des réseaux sociaux pour assurer la « viralité » du mouvement et mobiliser de manière spontanée et transnationale des jeunes militants unis autour d'une même cause.

L'objectif de cette recherche sera de décrypter, à partir d'une approche par entretien et observation ethnographique, les différents moyens employés par les initiateurs du mouvement pour orchestrer la mobilisation et mettre en œuvre les processus de décision dans un système qui se définit tout à la fois comme auto-organisé, décentralisé, horizontal et transnational. Au-delà des initiateurs, il s'agira également de saisir comment les jeunes militants, qui découvrent pour la plupart, étant donné leur jeune âge, l'action collective sont-ils amenés à se mobiliser et à adhérer au mouvement. Dans un contexte où les représentations sur ces formes d'engagement tendent à réunir sous le même vocable des pratiques, des moyens d'action et des réflexions en réalité extrêmement divers, l'un des objectifs sera de dresser un inventaire des différentes orientations existantes. Enfin, dans un contexte où les acteurs de ces mobilisations se posent en modèle alternatif des structures associatives préexistantes, il s'agira également de rendre compte des zones de porosité et/ou d'opposition entre ces deux domaines de mobilisation : quels sont les relais, les continuités ou les oppositions avec des structures associatives plus traditionnelles ?

Calendrier : 2020-2022

Méthodologie : observations ethnographiques, entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès de responsables d'associations et de mouvements intervenant dans le domaine environnemental

Valorisation : *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses, publications scientifiques*

L'engagement transnational des descendants d'immigrés - carrières militantes et engagements multi-situés (post-enquête TEO 2)

Ce projet s'intéresse à l'engagement transnational des descendants d'immigrés du Maghreb, de Turquie, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique Sub-Saharienne et à son articulation à des pratiques et engagements citoyens aux niveaux national et local. Par « engagement transnational », nous privilégierons les activités et pratiques qui se déploient au-delà d'une frontière nationale et qui participent, c'est l'une des hypothèses, à recomposer le rapport au politique et les formes d'appartenance des descendants d'immigrés entre le pays d'origine et le pays de résidence. Alors que la théorie des vases communicants est fréquemment mobilisée pour évoquer des pratiques militantes des descendants d'immigrés qui se développeraient au-delà du cadre des frontières nationales, plusieurs travaux entrepris dans le prolongement de l'enquête TeO (Tiberj, Simon, 2012 ; Lardeux, 2018 ; 2019) ont permis de montrer que loin de s'exclure, le niveau national et le niveau transnational tendent davantage à s'autoalimenter. Plus encore, les descendants d'immigrés qui témoignent de l'intérêt pour la politique du pays d'origine seraient avant tout des acteurs intéressés dans la politique française. Ce projet vise à analyser non seulement les « éléments déclencheurs » de différentes « carrières militantes » (événement politique, discriminations, racisme, etc.), mais aussi de saisir la transmission intergénérationnelle des pratiques de citoyenneté. Comment le renouvellement des générations contribue à modifier ou à perpétuer les horizons d'action et les formes d'appartenance locale, nationale et transnationale ? Comment et pourquoi l'intérêt politique pour le pays d'origine des parents trouve des prolongements, ou non, dans l'intérêt porté pour la politique au niveau local et/ou national, et à travers cela, quels sont les éléments de continuité ou de rupture entre pays d'origine des parents et pays de résidence ?

Calendrier : 2022-2023

Méthodologie : 40 Entretiens biographiques auprès des jeunes descendants d'immigrés (sélectionnés à partir des fiches-adresses transmises par l'INED à partir de l'enquête TEO2

Valorisation : *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses*, publications scientifiques

Partenaires : Laboratoire CNRS LEST

Forum franco-qubécois sur la participation des jeunes en période post-COVID

En France et au Québec, un « consensus participatif » semble s'imposer depuis plusieurs années au niveau local et national sur la nécessité d'une implication plus fréquente et directe des nouvelles générations aux prises de décision afin de redonner un nouvel élan aux débats publics. La pandémie de la COVID-19, au-delà de ses impacts sanitaires, économiques et sociaux, invite non seulement à mieux saisir les enjeux de l'engagement et de la participation des jeunes, mais aussi à repérer et à soutenir dans différents contextes nationaux francophones des innovations et bonnes pratiques en la matière. Une meilleure connaissance de l'engagement des jeunes et un repérage des dispositifs innovants permettront en outre d'apporter des éléments de réponse aux dérèglements repérés dans le rapport des jeunes aux institutions et aux procédures démocratiques. Ainsi, la coopération vise à partager les bonnes pratiques en matière de participation des jeunes par la tenue d'un colloque réunissant en présentiel et à distance des acteurs issus de différents domaines de compétence (décideurs, chercheurs, acteurs issus de la société civile). Le colloque aura lieu en novembre 2022, à Paris. La préparation de l'évènement se fera par l'entremise d'un comité de pilotage qui se rencontre régulièrement et de façon virtuelle depuis mai 2021. Il réunira pour l'équipe française des membres de l'INJEP, et pour l'équipe québécoise, des membres du Secrétariat à la jeunesse d'une part, et de la Chaire réseau de recherche sur la jeunesse.

Calendrier : Novembre 2022

Valorisation : Colloque

Partenaire : Chaire réseau de recherche sur la jeunesse du Québec ; Secrétariat québécois à la jeunesse

Enquête YOUNGELECT sur les comportements des 18-35 ans face à la présidentielle de 2022

L'enquête YOUNGELECT 2022 est une enquête par sondage qui vise à analyser les comportements des 18-35 ans face à la présidentielle de 2022 en comparaison avec l'ensemble du corps électoral. Le dispositif que nous proposons n'est pas un sondage parmi d'autres, mais entend perpétuer la tradition des enquêtes électorales françaises avec un questionnaire long et à large spectre et une taille d'échantillon conséquente. Cette double spécificité permet d'aller plus loin dans l'exploration de la diversité des jeunes et de l'ensemble de l'électorat et en étendant le spectre des logiques explicatives de leurs comportements.

Calendrier : 2022

Méthodologie : enquête par questionnaire (Internet et téléphone) auprès d'un échantillon de jeunes et un autre représentatif de l'ensemble de la population

Valorisation : *INJEP analyses & synthèses* ; dossier de revue scientifique ; ouvrage collectif ; colloque ;

Partenaire : Centre Emile Durkheim – unité mixte de recherche Sciences Po Bordeaux / CNRS

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

Perception des jeunes de l'avenir en matière d'environnement

Depuis le début de l'année 2019, dans plusieurs pays, des élèves et des étudiants manifestent pour réclamer de leurs gouvernements une meilleure prise en compte de l'urgence écologique. Des jeunes Français ont ainsi suivi avec un peu de retard ce mouvement inédit, initié plus au nord (Suède et Belgique notamment) et font la « grève de l'école » toutes les semaines. Cela pourrait laisser penser que la « jeunesse française » est particulièrement concernée par les enjeux environnementaux. Pourtant, en parallèle, des sondages révèlent au contraire qu'on trouve chez les 18-24 ans un grand nombre d'individus qui ne « croient pas » au réchauffement climatique. En l'absence d'études solides sur le sujet, il est en réalité très difficile de savoir précisément comment les différents jeunes français perçoivent aujourd'hui l'avenir en matière d'environnement. L'objectif de la recherche est d'apporter un éclairage sur ce point, en articulant des dimensions quantitative et qualitative.

Calendrier : 2020- 2022.

Valorisation : *INJEP notes & rapports*, numéro hors-série de la revue *Vers l'éducation nouvelle*

Partenaire : Centre d'étude des mouvements sociaux / EHESS

De l'intention des jeunes de s'engager dans l'armée à leur engagement en acte

Depuis la disparition du service national obligatoire et la professionnalisation des Armées françaises, les besoins en recrutement (notamment de jeunes) des Armées sont importants. De nombreuses campagnes de recrutement par voie d'affichages ou réseaux sociaux mettent ainsi l'accent sur les valeurs portées par l'institution militaire (la reconnaissance du mérite) et les avantages professionnels de la carrière militaire (stabilité professionnelle et promotion sociale). Par ailleurs, l'armée a noué des liens avec le monde scolaire (enseignement secondaire général et professionnel, enseignement supérieur) et contribue à la lutte contre le décrochage scolaire par des dispositifs d'inspiration militaire de retour en formation des jeunes sans diplôme (EPIDE).

Le projet se focalise sur l'identification et l'analyse des ressorts de l'engagement des jeunes dans l'armée. L'hypothèse générale du projet se structure en trois axes. Le premier est que la disparition du service national a des effets positifs sur la perception que les jeunes ont de l'armée, cette perception demeurant différente entre les garçons et les filles. Le deuxième est que le passage de l'intention à l'engagement est à la croisée d'une dimension psychologique de recherche de soi, de l'idée d'une seconde chance (échecs scolaires), d'un accès au marché du travail (à rebours des discriminations vécues), de la recherche d'opportunités dans un secteur technologique en pleine ascension. Le troisième est que la croyance dans la reconnaissance par l'armée du mérite et de la valeur personnelle contribue à l'engagement en acte.

Calendrier : 2020-2022

Valorisation : *INJEP notes & rapports*.

Partenaire : Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine, Centre Émile Durkheim

Comprendre la (non) participation a un conseil de jeunes : rapports des jeunes aux institutions, engagement et citoyenneté

L'engagement des jeunes dans la vie locale est un élément important de la vie démocratique. La méfiance exprimée par les citoyens envers l'action publique a conduit les élus à mettre en place des outils de démocratie participative, destinés aux adultes ou aux jeunes. Les conseils de jeunes participent directement de ce processus. La recherche menée récemment par le LEST/INJEP sur les parcours de jeunes conseillères et conseillers en France a souligné une relative homogénéité des profils, notamment un manque de diversité sociale et ethnique parmi les jeunes engagés dans ce dispositif. La recherche proposée s'inscrit dans la continuité de ces travaux en proposant une focale sur des jeunes ayant des profils « atypiques » au sein des conseils de jeunes, en particulier les descendants d'immigrés appartenant aux minorités visibles, les jeunes dits « ruraux », les jeunes qui suivent ou ont suivi une formation professionnelle et les jeunes résidant dans des quartiers prioritaires de la ville. Ce projet de recherche s'intéressera donc à des jeunes aux caractéristiques sociales particulières et qui peuvent être ou avoir été dans des conseils de jeunes, être engagés par ailleurs ou ne pas avoir d'engagement particulier mais qui résident tous dans une commune dans lequel un conseil de jeunes est en place. Ce ciblage nous permettra ainsi également de comprendre comment ils perçoivent le dispositif, et pourquoi ils ont fait le choix de s'engager dans un autre domaine le cas échéant.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation : *INJEP notes & rapports.*

Partenaire : LEST-CNRS

Pratiques, espaces et trajectoires de mobilisation et d'engagement des jeunes en martinique

Relevant le modeste nombre de travaux traitant de la vie associative martiniquaise ou des engagements de jeunes sur le territoire (outre dans une perspective de mobilité vers la métropole ou d'accès à l'emploi), l'INJEP souhaite engager en partenariat avec le LC2S - Laboratoire caribéen de sciences sociales de l'Université des Antilles un travail de recherche sur ces questions. Le présent projet vise à amorcer une recherche au long cours sur les pratiques, les espaces et les trajectoires de mobilisation et d'engagement des jeunes martiniquais et martiniquaises, en privilégiant ici une entrée par le bas, c'est-à-dire en s'intéressant aux individus et à leurs ressorts propres ainsi qu'à leurs activités ordinaires et quotidiennes, tout en les resituant dans leurs cadres d'action collective – qu'il s'agisse d'associations, de collectifs informels, ou encore de mobilisations sociales plus larges. L'intention est triple : (1) identifier et documenter la diversité des pratiques et des espaces de mobilisation et d'engagement des jeunes en Martinique ; (2) analyser, de manière située, les trajectoires qui y sont associées, en vue d'identifier à la fois leurs inscriptions biographiques, leurs ressorts et leurs mécanismes, ainsi que leurs rapports aux enjeux sociaux, politiques et historiques propres à la situation martiniquaise ; (3) comprendre, à partir des pratiques et des trajectoires observées, le rapport que les jeunes entretiennent avec les associations et les institutions publiques.

Méthodologie : entretiens semi-directifs, observations in situ d'activités collectives, de réunions, de mobilisations, une analyse documentaire.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation : *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses, articles scientifiques.*

Partenaires : LC2S - Laboratoire caribéen de sciences sociales de l'Université des Antilles

5. ÉDUCATION POPULAIRE, VIE ASSOCIATIVE

Les universités populaires en France (phase 2)

Une première phase de l'enquête sur les universités populaires en France a permis de montrer la diversité des activités et des formes des pédagogies à l'œuvre. Cette deuxième phase devrait permettre de consolider le travail en traitant de manière plus systématique deux aspects : les publics des universités populaires (exploitation d'un questionnaire en ligne diffusé pendant la phase 1) ; les ressources économiques et humaines des universités populaires. Il s'agira de vérifier l'hypothèse d'un rapport à la connaissance « par le bas » qui se structure dans ces associations locales dont les orientations oscillent entre recherche d'émancipation et offre de loisir culturel.

Calendrier : 2021-2022

Valorisation : *INJEP analyses & synthèses*, possible ouvrage de synthèse sur les universités populaires en France

Partenaires : CERLIS

Transition numérique des acteurs éducatifs (lancement)

Les associations d'éducation populaire sont, à l'image de l'ensemble du monde associatif, bousculées par la transition numérique. Le besoin d'équipement, la réflexion sur les outils pédagogiques, la constitution de bases de données complexes, les usages numériques de la jeunesse sont autant de dimensions de cette transition numérique. Afin de mieux comprendre les implications pratiques, pédagogiques et professionnelles de ces transformations, ce projet de recherche se propose de s'appuyer sur une série de monographies d'associations relevant de l'éducation populaire. Cette première phase de l'enquête consistera à préparer le terrain et à affiner la problématique.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation : *Rapport / INJEP analyses & synthèses*

Les écrits de l'éducation populaire. des documents pour servir l'action

Les associations et fédérations d'éducation populaire produisent depuis longtemps des supports documentaires pour tenter de nourrir leur action au quotidien (revues, brochures, etc.). Celles-ci témoignent aussi des enjeux pédagogiques que des enjeux de fonctionnement de ces associations. À ce titre, elles constituent une matière riche et largement sous-exploitée permettant de mieux comprendre comment la connaissance vient nourrir l'action. Afin de croiser les travaux et expériences d'une série de chercheurs engagés sur ces questions, l'année 2021 sera l'occasion d'organiser un séminaire de recherche autour du thème « Les écrits de l'éducation populaire. Des documents pour servir l'action ». Il permettra de mobiliser notamment la mise en ligne des cahiers de l'animation (INJEP), un travail sur les petits débrouillards (M. Letté), un travail sur la revue des Céméa (L. Guttierrez), un travail sur les productions du scoutisme (M. Vanhoenecker) et un travail sur les archives du FONJEP (L. Besse).

Calendrier : 2020-2022

Valorisation : Ouvrage

Partenaires : FONJEP

20 ans de soutien à la politique associative : étude comparative de deux régions

Cette recherche propose d'analyser, par une enquête qualitative et par l'analyse d'archives, les différentes politiques de soutien aux associations menées depuis une vingtaine d'années en traitant à la fois de la fabrique des politiques publiques et de la variété des pratiques professionnelles d'accompagnement (associations, agents publics, collectivités, etc). De quelle nature est, et a été, l'accompagnement associatif ? De quelle manière le contexte territorial (démocratique, économique, urbanistique) influe-t-il sur ce dernier ? Comment les agents de l'État y contribuent-ils de manière interministérielle ? Comment les acteurs de l'éducation populaire y sont-ils impliqués ? Comment se structurent des politiques régionales en matière de vie association ? Quelle place pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire et du monde académique dans cette dynamique ? Et quels sont les effets sur la robustesse associative et son développement ? Il s'agit au-delà de l'aspect strictement financier, et de la transformation des modes de soutien, de comprendre les types de rapports entre associations et pouvoirs publics, mais aussi les perceptions qu'ont les autorités administratives et élues sur le rôle du monde associatif sur leur territoire d'intervention, et ce dans une perspective diachronique et territoriale. Deux volets sont ainsi mis en place : le premier a concerné en 2019-2020 directement les politiques nationales ; le second se focalisera sur les échelles régionales et départementales de deux territoires comparés en 2021-2022.

Méthodologie : entretiens semi-directifs, focus group avec les élus, professionnels et publics cibles, observation participante, analyse d'archives.

Calendrier : 2021-2022.

Valorisation : *INJEP notes & rapports ; INJEP analyses & synthèses*, articles *Agora*.

L'impact du mécénat de compétences sur la vie associative française : un apport vraiment salubre ?

Encore peu connu par le grand public et peu appréhendé par la recherche scientifique française, le mécénat de compétence semble être un objet pertinent pour l'INJEP pour mieux comprendre les mutations du secteur associatif mais aussi la porosité toujours plus importante entre entreprises à capital et organismes à but non lucratif. En 2019-2020, l'INJEP en partenariat avec le LISE/CNAM a initié une première recherche qui avait pour objectif de comprendre les motivations et les conditions de l'entrée des salariés dans le cadre du mécénat de compétences, ainsi que ses effets sur les parcours de vie de ces derniers. En prolongation de l'étude menée sur les ressorts individuels de l'engagement dans le mécénat de compétences en association, il semblait opportun de compléter l'analyse par l'observation directe de l'intégration et de la participation des collaborateurs volontaires à la vie de l'association. Mobilisant en ce sens une analyse aussi bien microsociologique que méso-sociologique, l'objectif de l'enquête est de cerner les possibilités d'engagement des salariés volontaires dans l'association d'accueil, les modalités d'accompagnement interne mais aussi en retour les effets du mécénat de compétences sur la gouvernance, la conduite collective, la gestion et le déploiement du projet du côté de la structure elle-même. Ce nouveau volet de la recherche tentera de répondre à 4 grandes questions portant sur 1/ les conditions d'accès au mécénat de compétences, 2/ les raisons pour lesquelles les associations se portent candidates à l'accueil d'un salarié, 3/ les conditions concrètes d'un tel partenariat, 4/ ses effets concrets sur la structure associative et sur son action.

Méthodologie : 50 entretiens semi-directifs, observations ethnographiques dans 8 associations, questionnaire de suivi aux associations (n=150).

Calendrier : 2021-2022

Valorisation : *INJEP Notes & rapports. INJEP analyses & synthèses.* articles académiques. Journée d'études.

Partenaires : Université Paris Dauphine. Laboratoire IRISSO-CNRS.

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

Appel à projet IFMA 2020 : les associations au tournant de la crise sanitaire

Les associations montrent-elles une résilience, une réactivité et une capacité d'innovation et de transformation sociétale particulières lors de la crise déclenchée par la pandémie de COVID-19 et dans la période post-confinement ? Qu'est-ce qui est en jeu dans le ressort de l'engagement associatif au regard de la crise sanitaire, économique et sociale ? Quelle est la dimension de l'intérêt général portée par les associations ? Qu'est-ce que cette crise révèle des caractéristiques et des contributions du monde associatif à la société et à la démocratie ?

À la lumière de la crise, l'appel à projets 2020 de l'Institut français du monde associatif (IFMA), auquel l'INJEP collabore, a pour objet d'interroger dans le temps long :

- le rôle du fait associatif pour la résilience et la transformation sociétale.
- sa place dans la prise en charge de l'intérêt général.
- les fragilités structurelles du monde associatif qui ont été mises à jour, accentuées ou dépassées.

Calendrier : 2021-2022

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports.*

Partenaires : IFMA

Réseaux associatifs et médias civiques : comment les associations créent et utilisent des outils de réseau pour la participation démocratique (projet soutenu dans le cadre de l'appel à projet IFMA 2019)

Réalisé dans le cadre du "Civic Media Lab" de l'Université Américaine de Paris, ce projet prend pour étude l'impact de la révolution digitale sur le fonctionnement et l'influence des associations en France. Réunissant en premier lieu trois chercheurs du centre, spécialisés dans l'étude des réseaux sociaux et de la technologie numérique, cette recherche interdisciplinaire fait converger deux aspects fondamentaux de la transformation digitale du monde associatif : L'auto-gouvernance permise par la conception et la mise à disposition d'outils numériques pour la société civile et la culture participative née de la présence des acteurs du monde associatif sur les réseaux sociaux.

La question de recherche générale est la suivante : de quelle façon les associations utilisent et conçoivent les outils numériques en réseau pour mener à bien deux missions essentielles à la démocratie : 1. L'auto-gouvernance technologique au sein de groupes associatifs et des communautés qu'elles servent et 2.

Méthodologie : Ethnographie numérique, analyse de design numérique et entretiens semi-directifs

Calendrier : 2021-2022

Valorisation : INJEP *Notes & Rapports*.

Partenaires : IFMA

Renforcer le pouvoir d'agir des salariés en insertion : les innovations associatives dans le secteur de l'insertion par l'activité économique

Ce projet de recherche interroge les capacités d'innovation des associations du secteur de l'insertion par l'activité économique pour renforcer le pouvoir d'agir des salariés qu'elles emploient dans le cadre d'un parcours d'insertion. Le projet s'articule autour de deux axes : (1) la conception des dispositifs visant à renforcer le pouvoir d'agir et (2) les usages de ces dispositifs dans les associations. L'analyse se focalisera sur les formes de participation des salariés (notamment des plus jeunes) en insertion aux instances du dialogue social et de la gouvernance associative. La recherche sera menée dans deux départements métropolitains et mobilisera plusieurs méthodes qualitatives : travail d'archives, entretiens, observations et monographies.

Méthodologie : entretiens semi-directifs, observations ethnographiques, travail d'archives et analyse des documents officiels

Calendrier : 2021-2022

Valorisation : *INJEP Notes & rapports*.

Partenaires : Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES)

Franchir le cap et embaucher ? L'épreuve du premier salarié dans une association

Passer du bénévolat au salariat constitue une véritable épreuve pour le monde associatif (division du travail, dépersonnalisation des fonctions, délégation de responsabilités...) et révèle un choix stratégique (en matière de financement, d'organisation et de développement des activités). La recherche Cap Asso vise à comprendre comment la fonction employeur et la gestion des RH sont organisées dans les associations (qui, comment, quels outils) en interrogeant le moment particulier et crucial de l'embauche du premier salarié. Cette étape peu étudiée dans la littérature peut être un révélateur des tensions dans la gouvernance associative (conflits, transformation des rapports de pouvoirs) mais aussi des modifications du modèle socio-économique de l'association, la pression à la rentabilité étant accentuée par l'obligation de la fonction d'employeur. La recherche interroge également la capacité associative à construire une relation salariale émancipée, en maintenant la qualité de l'emploi proposé. « Franchir le cap et embaucher ? L'épreuve du premier salarié dans une association » est un projet de recherche-action co-porté par une universitaire et par un professionnel de l'emploi, qui ont choisi d'intégrer des réseaux importants de l'accompagnement des associations afin de co-construire et co-produire la recherche.

Méthodologie : enquête par questionnaire au niveau national (n=3000) nourri par une approche qualitative

Calendrier : 2021-2022

Valorisation : *INJEP Notes & rapports. INJEP analyses & synthèses (IAS)*, articles scientifiques. Production d'un outil d'auto-diagnostic à destination des associations et des réseaux d'accompagnement. Production d'un guide de bonnes pratiques et recueil de recommandations à destination des associations et des acteurs qui les accompagnent.

Partenaires : Sciences Po Grenoble

Travail du dirigeant : organiser la délibération sur la valeur de l'action

Le modèle économique est souvent décrit en rapport à la propriété des moyens de production et au système de gouvernance formel. La recherche intervention « Travail du dirigeant : organiser la délibération sur la valeur de l'action » propose d'aborder la conception du modèle économique dans une autre perspective, qui donne moins d'importance à la propriété des moyens ou des capitaux et met davantage l'accent sur la dynamique productive. Il s'agit de caractériser les modalités de création de valeur, de sa circulation et de son accumulation ainsi que les formes d'organisation de la production, à différentes échelles (définition de la qualité, déterminants de productivité, leviers de rentabilité) et les conventions qui les régissent dans la perspective de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Pour se faire, il faut comprendre les conditions permettant à des acteurs engagés dans la fonction de direction des structures associatives de faire évoluer leurs pratiques de travail, et le référentiel conceptuel sous-jacent, en particulier dans le maniement des enjeux d'évaluation. Pour y parvenir, l'ergonomie de l'activité offre un cadre méthodologique pertinent basé sur l'accompagnement « clinique » de structures associatives.

Méthodologie : entretiens semi-directifs, observation, analyse documentaire (projet associatif, documentation d'information, documents internes : organigramme, outils de gestion, supports de travail...).

Calendrier : 2022

Valorisation : *INJEP Notes & rapports. INJEP analyses & synthèses (IAS)*.

Partenaires : Laboratoire d'intervention et de recherche Atemis

6. PRATIQUES SPORTIVES

Sport et inégalités sociales : le cas du sport-santé

Les Français les plus âgés, les moins diplômés, ceux aux bas revenus déclarent moins souvent une pratique sportive. La santé et le bien-être restent la première motivation des Français pour pratiquer du sport (Baromètre national des pratiques sportives 2018). L'objet de cette recherche exploratoire est d'analyser l'émergence du sport-santé comme champ animé par des acteurs du « gouvernement des corps » (professionnels de santé, entraîneurs sportifs, éducateurs sportifs), et donc d'analyser plusieurs dimensions (sexe, âge, territoire...) des inégalités face au sport ainsi que les politiques publiques de lutte contre ces dernières. L'objectif affiché de la politique publique de sport-santé étant d'atteindre 3 millions de pratiquants sportifs supplémentaires d'ici 2022, on cherchera à saisir qualitativement les effets des dispositifs sport-santé sur la pratique sportive, notamment au travers des Maisons Sport-Santé.

Nouveau dispositif, acté par le Ministère des Sports et celui des Solidarités et de la Santé, avec 138 établissements à ce jour répartis sur tout le territoire (avec un objectif de 500 à l'horizon 2022), les maisons sport-santé sont une mesure « phare » de la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 qui vise à lutter contre les inégalités de santé et d'accès au sport. En lien avec les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile, celles-ci sont ouvertes à tous et s'adressent notamment à des personnes en bonne santé qui souhaitent commencer ou reprendre une activité physique et sportive avec un accompagnement spécifique ainsi qu'à des personnes souffrant d'affections longue durée, de maladies chroniques nécessitant, sur prescription médicale, une activité physique adaptée sécurisée et encadrée par des professionnels formés.

L'enquête consistera à mener une étude ethnographique de Maisons Sport-Santé dans plusieurs régions, urbaines et rurales, du territoire (Association du Sport-Santé La Courneuve ; Maison Sport-Santé Amiens/ UFOLEP 80 ; Association Sport-Santé Charente).

Méthodologie : questionnaires, entretiens approfondis et observations ethnographiques

Calendrier : 2021-2022

Valorisation : *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques

Discriminations et luttes contre les discriminations dans le sport

Loin d'être un monde à part, fédérateur et intégrateur, où seul le meilleur gagne, l'univers du sport, amateur comme professionnel, est traversé à la fois par des discriminations et des luttes contre les discriminations, dans le sport et par le sport. Sans pour autant s'y restreindre, ce projet traitera en particulier de certaines formes que prennent les discriminations : selon l'origine réelle ou supposée, le sexe, l'apparence physique, le handicap. Ainsi, l'enquête comportera deux volets complémentaires : le premier concernera les discriminations subies ou ressenties par des acteurs du sport, et documentera leurs expériences ; le second portera sur les politiques, les dispositifs et les mouvements sociaux de lutte contre les discriminations dans le sport, mais aussi par le sport, c'est-à-dire des prises de position ou des actions menées à partir du champ sportif à propos d'une cause antidiscriminatoire qui excède ce seul champ.

Il s'agira de saisir qualitativement les manifestations concrètes de ces discriminations, les contextes dans lesquels celles-ci ont lieu, ainsi que la construction des « discriminations dans le sport » comme problème public et la politisation de celles-ci.

Plusieurs échelles seront analysées : locale (clubs), nationale (collectivités territoriales, associations, fédérations), européenne et olympique (UEFA, CIO, JO Paris 2024), le cadre de l'Union européenne ayant été moteur dans la constitution d'un corpus de normes antidiscriminatoires dans le sport – et au-delà.

Calendrier : 2021-2022

Méthodologie : observations ethnographiques de pratiques et d'organisations sportives ainsi que de dispositifs anti-discriminations ; entretiens approfondis ; analyse documentaire des politiques de lutte contre les discriminations

Valorisation : *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques, journée d'étude rassemblant chercheurs et acteurs du monde sportif

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

Mesurer la couverture et le traitement médiatiques des joueurs et des joueuses des équipes de France de football sur les représentations et pratiques des jeunes

Depuis les années 90, on sait qu'il existe une distribution différentielle des femmes et des hommes dans les activités sportives. Le football français présente notamment un taux de féminisation de 7,4 %, malgré un plan fédéral de féminisation impulsé en 2011. Parmi les résistances à la féminisation d'un sport, le rôle joué par les médias a été identifié (sous-médiatisation, invisibilisation, trivialisation et sexualisation). Ce projet interdisciplinaire, qui réunit des historiens, sociologues et linguistes, a pour objectif d'analyser la diffusion et la réception des modèles différenciés de sportivité auprès des jeunes. D'abord, il s'agira de quantifier et de qualifier la mise en images et en textes des joueuses et joueurs de l'équipe de France de football ayant participé aux Coupes du Monde 2010/2011, 2014/2015 et 2018/2019 dans la presse écrite française « jeunesse » sur une période couvrant l'avant, le pendant et l'après-événement sportif international. Ensuite, il s'agira de mener une étude de la réception auprès de groupes-cibles des magazines « jeunesse » de notre corpus. En considérant l'article journalistique comme un médiateur symbolique collectif, ce projet vient combler un angle mort de la sociologie de la socialisation sportive : l'influence de la couverture et du traitement médiatiques des élites du sport français (ici, le football) sur les représentations et pratiques des jeunes. Ce faisant, nous pourrions montrer dans quelles mesures la médiatisation différenciée des footballeurs et footballeuses contribue à la vulnérabilisation de certaines catégories de la population et donc, à porter atteinte à la bonne santé du lien social : en dégradant la qualité des interactions entre les individus, remettant en cause notre capacité à vivre ensemble d'une part ; en calcifiant le lien social du fait de l'accroissement des tensions entre groupes d'autre part.

Calendrier : 2021-2022

Méthodologie : analyse documentaire ; entretiens semi-directifs

Valorisation : *INJEP notes & rapports*, colloque.

Partenaires : Université d'Artois, Laboratoire SHERPAS

Homophobie et milieu associatif sportif

Cette enquête, qui s'inscrit à la suite de travaux menés en 2013 par l'INJEP sur les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre, prend pour objet l'homophobie dans des milieux associatifs sportifs. En France, des travaux sociologiques ont montré que les préjugés et les stéréotypes relatifs à l'identité de genre et l'orientation sexuelle sont au fondement des discriminations homophobes dans le monde des sports, en participant d'un même système de promotion d'une masculinité hégémonique. Or, si la question des LGBT-phobies est principalement considérée du point de vue du vécu des personnes LGBT et des actes discriminatoires, les préjugés dont ils découlent demeurent insuffisamment étudiés.

Une enquête de terrain sera menée au sein d'associations multisports en région Ile-de-France afin d'y analyser l'état de l'hétérosexisme et de l'hétéronormativité. Cette recherche s'intéressera donc : d'une part au jeune public d'associations sportives – des adhérents, âgés de 13 à 25 ans environ –, d'autre part aux éducateurs sportifs. L'attention sera également portée sur les interactions qui se nouent entre ces deux publics et sur le fonctionnement général de l'association, en se centrant sur les aspects genrés. Enfin, cette recherche s'engage vers une analyse comparative et intersectionnelle en ce qu'elle prendra en compte à la fois des effets de genre, d'âge, de classe, et éventuellement d'origine ethnique et de rapport à la religion.

Calendrier : 2021-2022

Méthodologie : enquête qualitative auprès d'associations franciliennes, 40 entretiens auprès d'éducateurs sportifs et de jeunes adhérents

Valorisation : *INJEP notes & rapports*

Partenaires : Université de Paris – CERLIS

Trajectoires sociales des sportives et sportifs de haut niveau en situation de handicap

Le premier objectif de cette recherche sociologique est de retracer les parcours de vie de vingt sportives et sportifs de haut niveau porteuses et porteurs d'un handicap physique et/ou psychique. En explorant les logiques de leurs trajectoires sociales et les conditions socioéconomiques qui sont les leurs aujourd'hui, il s'agit d'identifier et d'analyser les éléments clés (structurels, contextuels, institutionnels, relationnels, individuels) qui brident ou, au contraire, soutiennent leurs carrières sportives.

Le second objectif est de suivre, parmi ces vingt personnes rencontrées, dix sportives et sportifs qui se préparent pour les Jeux Paralympiques de Paris en 2024. Considérés comme la « vitrine » du Handisport et du Sport adapté, les Jeux Paralympiques à Paris seront l'occasion d'enquêter sur les modalités de sélection des sportives et des sportifs en situation de handicap, sur leur préparation à cette compétition, sur la reconnaissance de leur sport et sa réception auprès du public, mais aussi sur la place accordée à la notion de performance, laquelle détermine l'attrait pour le sport de haut niveau en même temps qu'elle le définit.

Calendrier : 2022-2024

Méthodologie : entretiens auprès des sportifs de haut niveau et clubs sportifs

Valorisation : *INJEP notes & rapports*.

Partenaires : CESSA

7. PRODUCTION STATISTIQUE ET SYNTHÈSE DE DONNÉES QUANTITATIVES

Baromètre sur la jeunesse

Afin de mieux appréhender les conditions de vie, modes de vie, aspirations et attentes des jeunes, le Baromètre sur la jeunesse interroge un échantillon représentatif de 4 500 jeunes (4000 en métropole, 500 dans les territoires ultra-marins) âgés de 18 ans à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas. Cette enquête est pilotée chaque année depuis 2016 par l'INJEP en collaboration avec le CREDOC.

Plusieurs grandes thématiques structurent le questionnement : le regard porté par les jeunes sur la société et sur leur propre situation ; l'engagement citoyen ; adhésion associative, freins et leviers à l'engagement bénévole, mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux, opinion sur le service civique ; l'accès aux droits et aux dispositifs en faveur de l'insertion ; attentes d'aides des pouvoirs publics, accès aux droits sociaux, renoncement aux soins médicaux, mobilité internationale. Une thématique spécifique est investiguée chaque année de manière plus approfondie.

Tableaux de bord et chiffres-clés de la jeunesse

En lien avec la MEDES, la mission coordonne la collecte des indicateurs sur la jeunesse auprès de leurs différents producteurs afin de mettre à disposition des utilisateurs un tableau de bord statistique sur l'état de la jeunesse. Une mise à jour des données en ligne sur le site de l'INJEP est effectuée régulièrement. Elle est accompagnée d'une publication annuelle, les *Chiffres-clés de la jeunesse*.

Enquête *Parcours et vie affective des jeunes adultes* (enquête ENVIE)

L'INJEP participe au groupe de conception de cette enquête portée par l'INED. Celle-ci a pour objectif de comprendre les différentes manières de vivre la jeunesse, en s'intéressant plus particulièrement à la vie affective. Car si on connaît bien les parcours scolaires et professionnels des jeunes adultes, on sait moins de choses sur leur vie privée. Des changements importants ont pourtant eu lieu. Tout d'abord, il est plus courant aujourd'hui que par le passé de vivre plusieurs histoires amoureuses et sexuelles avant de s'installer. Cela veut dire que les jeunes sont nombreux à avoir connu la séparation, mais aussi que les périodes de célibat sont courantes et parfois longues. En même temps, de nouveaux modes de rencontres sont apparus sur Internet et via les applications mobiles. Ces services, qui changent la sociabilité et les conditions de rencontres, sont devenus très populaires auprès des jeunes. De même, les sexualités bi, gay et lesbienne sont devenues plus visibles et les attitudes paraissent aujourd'hui plus tolérantes. L'objectif de l'enquête est de saisir ces changements, en accordant une attention particulière aux différences sociales et sexuées dans la manière d'entrer dans la vie amoureuse et sexuelle. L'interrogation par téléphone concernera des jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. L'échantillon sera constitué d'environ 10 000 personnes.

Calendrier : 2017-2020 : construction du questionnaire (en cours) ; 2019-20 : tests et révision du questionnaire ; 2020 : enquête pilote et révisions finales. ; 2022 : enquête principale ; 2023 : premiers résultats.

Enquête Trajectoires et Origines (TEO2) : 2^e édition

La deuxième édition de l'enquête TeO (2019-2020) a été préparée conjointement par l'INED et l'INSEE, avec le soutien financier et scientifique de l'INJEP. Elle vise à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, tout en prenant en considération les autres caractéristiques d'études sociodémographiques que sont le milieu social, le quartier, l'âge, la génération, le sexe, le niveau d'études. TeO2 s'intéresse à toutes les populations vivant en France métropolitaine, à leurs conditions de vie actuelles et à leurs parcours. L'enquête porte un intérêt particulier aux populations qui peuvent rencontrer des obstacles dans leurs trajectoires du fait de leur origine ou de leur apparence physique (immigrés, descendants d'immigrés, personnes originaires des DOM et leurs descendants). L'INJEP, à travers sa participation au groupe de conception de l'enquête, porte une attention toute particulière aux questions d'intégration et de discrimination des immigrés et de leurs descendants plus spécifiquement à travers le prisme des relations inter et intra-générationnelles. Il s'agit aussi, en s'appuyant sur les résultats de la première vague de l'enquête, de saisir les évolutions des conditions de vie et des parcours des jeunes descendants d'immigrés 10 ans après la première vague de l'enquête.

Enquête Sexualités et santé sexuelle (E3s)

Les transformations profondes de la société française au cours de la dernière décennie, tant sur le plan social et juridique, qu'économique et technologique, ont eu une incidence sur les représentations et les pratiques dans le domaine de la sexualité et de la santé sexuelle.

L'objectif principal de cette étude pilotée par l'INSERM (Nathalie Bajos) est d'étudier les évolutions dans le champ de la sexualité et de la santé sexuelle, en lien avec les changements sociétaux et les politiques publiques. Elle déclinera autour de trois axes principaux : (1) la diversification des représentations des pratiques et trajectoires, (2) la sexualité et les conditions de vie, et (3) sexualité et santé. Il s'agira ainsi de documenter l'impact du numérique sur la sexualité, l'effectivité des droits sexuels chez les mineurs, notamment par rapport aux violences, et bien sûr l'articulation entre sexualité et santé dès quinze ans.

Pour répondre à ces questions, une enquête nationale transversale et multimodale sera conduite auprès d'un échantillon aléatoire de 40 000 personnes (30000 en Métropole et 10000 en Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion). Elle portera sur les personnes âgées de 15 à 89 ans, tirées au sort à partir d'une génération aléatoire de numéros de téléphone. L'enquête comprendra un volet téléphonique d'une durée moyenne de 35 minutes, suivi d'un volet internet. Ces deux volets permettront de collecter des informations sur les caractéristiques sociodémographiques, les représentations liées à la sexualité et au genre, l'entrée dans la sexualité, les pratiques sexuelles au cours de la vie et des 12 mois, le dernier rapport sexuel, la sexualité numérique, la pornographie, la sexualité tarifée, le harcèlement et les violences sexuelles, la sexualité en rapport avec la grossesse, la santé sexuelle et la santé générale (handicap, santé mentale). Les données d'enquêtes seront complétées par un volet biologique et un volet « appariement de données de santé SNDS », permettant d'estimer la prévalence des principales infections sexuellement transmissibles bactériennes et d'évaluer la qualité des indicateurs collectés par questionnaire. L'INJEP participera en particulier au comité scientifique de l'enquête.

Connaissance territoriale des associations

Diverses enquêtes telles que celles de l'INSEE ou encore du Centre d'économie de la Sorbonne apportent une connaissance de la vie associative au niveau national. Il n'en va pas de même pour tous les territoires et le tissu associatif local reste particulièrement méconnu malgré de nombreuses démarches d'observation portées notamment par des structures associatives soucieuses de mieux comprendre les enjeux du développement du secteur. Il n'existe pas de dispositif homogène et durable d'observation des associations au sein du système statistique public sur les territoires. Pour pallier progressivement cette situation, l'objectif est de proposer pour les échelles départementales voire infra-départementales, des portraits de la vie associative. Le but est de parvenir à un socle statistique relativement homogène d'un territoire à l'autre,

et ce, même si une partie des indicateurs reste spécifique aux territoires. Deux premiers territoires pourront faire l'objet d'une expérimentation en 2020 avant une généralisation éventuelle ultérieurement. Ce travail est conduit en lien avec la MEDES.

Méthodologie : cartographie, sélection d'indicateurs

Calendrier : 2022

Valorisation : portraits départementaux de la vie associative

8. PUBLICATION ET ANIMATION DE REVUE ET COLLECTION SCIENTIFIQUE

A. REVUE AGORA DÉBATS/JEUNESSES

Agora débats/jeunesses est une revue quadrimestrielle de recherche publiée à l'initiative de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts.

La revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations. *Agora débats/jeunesses* est une revue classée à l'AERES en sections sociologie/démographie et sciences de l'éducation, éditée par les Presses de Sciences Po et accessible sur Cairn et Persée.

En 2022, trois numéros de la revue sont en préparation :

■ 90 – 2022.1 (MARS) « SPORT, GENRE ET JEUNESSE »

Ce numéro d'*Agora* souhaite rassembler des contributions portant sur différentes pratiques sportives juvéniles en faisant dialoguer la sociologie de la jeunesse, la sociologie du sport, la sociologie de la socialisation, la sociologie du genre et, plus largement, la sociologie des rapports sociaux – le genre articulé à la classe, à l'âge, à la sexualité et au processus de racisation³ – pour penser la fabrication des masculinités et des féminités des jeunes à travers le prisme du sport. Dans un premier axe, il s'agira de les aborder comme des espaces de construction de soi pouvant, soit participer à (re)produire les catégories sexuées, la hiérarchisation des corps des filles et des garçons, ainsi que la hiérarchisation des sexualités, soit renouveler ou questionner les modèles de féminités et de masculinités préalablement incorporés. Dans un second axe, les pratiques seront analysées comme des espaces d'expression des dispositions sexuées intériorisées dans d'autres sphères du social, en abordant ce qui amène les jeunes à s'y impliquer sur le long terme.

■ 91 – 2022.2 (MAI) « INSTITUTIONNALISATION DES TRAJECTOIRES JUVENILES »

Ce dossier de la revue *Agora débats/jeunesses* cherche à tirer quelques enseignements sur la profusion des dispositifs² en analysant les parcours des jeunes ayant côtoyé de manière répétée les services sociaux et les dispositifs d'action sociale. Ces jeunes ont été au contact des institutions qui s'adressent à toutes les catégories sociales (école, mairie, etc.), mais ils ont aussi dû côtoyer les services sociaux qui se destinent aux publics dits « vulnérables » ou « en difficulté », qu'il s'agisse des dispositifs de protection de l'enfance ou des dispositifs d'insertion par exemple. Les parcours de ces jeunes, très souvent issus des

classes populaires les plus précaires, se distinguent par une succession d'accompagnements et de prises en charge, plus ou moins contraintes. Quels effets produit leur expérience de ces dispositifs sur leur parcours ? Quel regard portent-ils alors sur ces dispositifs ? Et inversement, que fait le travail des professionnelles sur les parcours juvéniles ?

■ 92 – 2022.3 (OCTOBRE) « POLITIQUES LOCALES DE JEUNESSE »

Le dernier numéro dédié aux politiques locales de jeunesse dans la revue *Agora débats/jeunesses* date de 2007. Treize ans plus tard, il nous semble intéressant de revenir sur ces politiques publiques et de nous interroger sur les évolutions qui les ont concernées au cours de cette période. En effet, si un certain nombre d'interrogations demeurent (les dynamiques de territorialisation et les inégalités territoriales, la transversalité et la nécessité ou non de développer un ciblage ou des démarches de discrimination positive), d'autres sont apparues depuis lors : la prise en compte des « nouveaux » échelons territoriaux (les régions et les intercommunalités) dans un jeu d'acteurs déjà très dense, la nécessité ou non de trouver un leader pour les politiques locales de jeunesse qui apparaissent particulièrement dispersées, le retrait sans cesse accentué de l'État (central et déconcentré), la montée en puissance des institutions européennes, le développement des politiques rurales, l'adaptation des réponses aux différentes problématiques sociales vécues par les jeunes (notamment du point de vue de la capacité des politiques locales à soutenir les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte)

B. CAHIERS DE L'ACTION

Complexité des territoires, recombinaisons administratives, transformation des pratiques juvéniles, dispositifs multiples, nécessité de compétences renouvelées... Les professionnels et bénévoles des politiques de jeunesse, du développement local et de l'éducation populaire sont de plus en plus contraints à une adaptation permanente, faite de création voire d'expérimentation. Le partage d'idées, de valeurs et d'approches permet alors à chacun de s'enrichir mutuellement et de construire ainsi une intervention adaptée. C'est dans cette dynamique que la collection des Cahiers de l'action se propose d'offrir aux acteurs de la jeunesse des ressources sur des champs thématiques variés, utiles à leur travail, avec la volonté affirmée de faire émerger l'intelligence des pratiques. Depuis 2017, la collection est désormais accessible en ligne gratuitement via CAIRN afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation par les professionnels et les anciens numéros seront numérisés afin de les rendre accessibles.

En 2020, l'INJEP a engagé une refonte des modalités de construction des numéros et d'animation de la revue. La refonte ainsi amorcée se traduira également en 2021 par la création d'une nouvelle maquette graphique.

Deux numéros sont programmés pour 2022 :

■ N°58 [2022] ALIMENTATION : ENTRE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ENJEUX DÉMOCRATIQUES

Ce numéro des "Cahiers de l'action" sera consacré aux pratiques associatives en matière de solidarités alimentaires, ainsi qu'aux politiques territoriales dans le domaine de l'alimentation, au sein desquels les enjeux relatifs à l'élaboration des plans alimentaires territoriaux apparaissent aujourd'hui centraux. Il permettra de questionner les pratiques des professionnels engagés, du côté associatif ou du côté des collectivités, dans la transition écologique des territoires et essayant d'appréhender les enjeux d'alimentation dans leur globalité.

■ **N°59 [2022] « L'ALLER VERS » : EXPLORATION EN PRATIQUE D'UNE NOUVELLE NORME D'INTERVENTION SOCIALE**

Ce numéro s'appuiera sur une coopération avec le GPAS Bretagne qui développe depuis plusieurs années une expertise sur les transformations des métiers de l'action sociale grâce à la pratique de recherche-action. En interrogeant des pratiques issues de différentes philosophies de l'action sociale et associative (pédagogie sociale, intervention communautaire, éducation spécialisée, éducation populaire, etc.), l'idée est d'essayer de mieux comprendre comment les contours de la notion « d'aller vers » qui permet d'articuler des projets, mais qui porte en elle des interrogations sur les risques « d'institutionnalisation du dehors » ou de recherche de modélisation des pratiques.

C. OUVRAGES

■ **« JEUNESSES & INÉGALITÉS. D'UNE CRISE À L'AUTRE »**

L'objectif de cet ouvrage sera de s'intéresser aux conditions sociales d'existence de la jeunesse vivant en France au moment de la pandémie, en prenant en compte le contexte socioéconomique dans lequel celle-ci intervient (marqué par une phase de précarité significative de l'entrée dans l'âge adulte qui peut s'avérer durer sur du long terme pour une fraction de la jeunesse) et de considérer les effets de cette pandémie sur les jeunes adultes.

On se propose ainsi de documenter la situation des jeunes d'une part en adoptant une lecture intergénérationnelle : c'est-à-dire à lire entre les âges les éventuelles spécificités liées à l'âge de la période et ce qu'elle révélerait des inégalités sociales déjà existantes. Et, d'autre part, en adoptant une analyse intragénérationnelle : c'est-à-dire en cherchant à mettre la focale sur les disparités qui structurent la jeunesse notamment selon qu'elle soit diplômée ou non, afin de documenter les effets de la crise sanitaire sur les jeunes les plus vulnérables.

Calendrier : Publication au premier semestre 2022, Presses de Sciences Po

■ **« Y-A-T-IL UN ÂGE EN POLITIQUE ? PARCOURS DE JEUNES MAIRES EN FRANCE »**

Au vieillissement accru des élus municipaux observé depuis les années 1980 s'ajoute depuis quelques années un recul du nombre de jeunes candidats à la fonction municipale et l'augmentation du nombre de démissions. Alors que la problématique de l'âge en politique constitue un enjeu sociétal central eu égard au nécessaire renouvellement générationnel de l'accès à la démocratie représentative et à la recherche d'une plus forte diversité des profils dans la participation des citoyens à la décision politique, force est pourtant de constater l'absence notoire d'études scientifiques pour saisir les origines de cette désaffection et les difficultés rencontrées par les jeunes maires. Ce projet d'ouvrage, issu d'une version remaniée d'un rapport de recherche de l'INJEP publié en février 2020 vise donc à combler le déficit de connaissances sur ce sujet d'actualité. Au-delà des discours entendus en termes de crise de vocation des jeunes comme des moins jeunes à la politique conventionnelle ou de vieillissement des élus, 518 maires de 18-35 ans ont franchi le pas en 2014 et se sont fait élire à la plus haute fonction municipale. Ce sont ces derniers que cet ouvrage cherche à mieux connaître en revenant sur les trois temps fondateurs de leur « carrière militante » : le temps de la socialisation politique acquise au cours de l'enfance et adolescence ; le temps des premiers faits d'armes et de la campagne municipale ; le temps de la mandature dans le contexte d'une complexité accrue du mandat municipal et d'une exigence plus forte des administrés.

Calendrier : publication au premier semestre 2022, Presses Universitaires du Septentrion

9. PARTICIPATION À DES COMITÉS OU INSTANCES SCIENTIFIQUES

La Mission Études et Recherche participe par ailleurs à divers comités :

Conseil scientifique et comité d'orientation

Comité d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)

Association française de sociologie (Réseau sociologie de la jeunesse)

Conseil scientifique de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ).

Observatoire national des politiques de la ville

Observatoire national du suicide, DREES

PAJEP (Pôle des archives de jeunesse et d'éducation populaire)

Comité d'histoire du ministère des ministères en charge de la jeunesse

Comité scientifique de l'ADDES

Comité scientifique de l'Institut français du monde associatif

Comité scientifique du CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale)

Conseil scientifique de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE)

Conseil d'administration

Institut national d'études démographiques

Plateforme ALLISS (Alliance Sciences Société)

Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME)

Cité des mémoires étudiantes

Comité d'experts

Réseau européen RAY

Observatoire national de la lecture

Conférence de prévention étudiante - DGS

Comité de rédaction, comité éditorial :

« Cahiers du GERME » (études et recherche sur les mouvements étudiants)

Comité Scientifique de la revue "Ressources éducatives" (Aroéven)

Comité de rédaction de la revue « Lecture Jeunes »

Animation de séminaires

Séminaire commun INJEP/CNAJEP sur les apprentissages

Séminaire de recherche sur l'éducation populaire (GRREP)

Comité de pilotage, comité scientifique d'études et de recherche :

Evaluation des programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ / DGEFP

Comité scientifique de la plateforme européenne sur la Mobilité apprenante EPLM/YouthPartnership

Comité national de pilotage « PJJ promotrice de santé », DPJJ

Comité de pilotage de journées d'études et colloques

Comité de pilotage des journées de valorisation scientifique de l'ENPJJ

Comité scientifique des Rencontres Jeunes & société

Groupe de travail inter-institutionnel

Exploitation de l'enquête OVE

Education au(x) droit(s) des jeunes, Défenseur des droits

Baromètre santé sexuelle, Santé publique France

Groupe thématique enseignement supérieur - Céreq ■

EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP) de l'INJEP a comme principales missions la mise en œuvre de programmes expérimentaux et d'évaluations dans une perspective bottom-up et dans une optique de capitalisation et de partage des enseignements en vue d'éclairer les différents acteurs et décideurs publics.

Elle assure également l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en lien avec le pôle administratif et financier de l'INJEP.

Son expertise en matière d'évaluation est mobilisée sur d'autres projets ou dispositifs en lien avec les politiques de jeunesse. C'est le cas sur l'évaluation de la préfiguration du Service national universel, en collaboration avec les autres missions de l'INJEP, ou encore sur l'évaluation nationale du programme des Cités éducatives.

ARTICLE 25 DE LA LOI N°2008-1249 DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2008

Modifié par Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 - art. 66 : Il est créé un fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes et de leur engagement pour des causes d'intérêt général. Ce fonds est doté de contributions de l'Etat et de toute personne morale de droit public ou privé qui s'associent pour définir, financer et piloter un ou plusieurs programmes expérimentaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

La gestion de ce fonds est assurée par la Caisse des dépôts et consignations. Un décret définit les conditions de fonctionnement du fonds. ■

1. LANCER, ANIMER ET SUIVRE LES EXPÉRIMENTATIONS

A. LES EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

Une quarantaine d'expérimentations sont en cours de réalisation et observées par des structures d'évaluation externes et indépendantes sélectionnées et encadrées par les équipes de la MEEPP et du PAF. Elles ont vocation à durer entre deux et trois ans. Cependant, elles sont mises en œuvre dans un contexte rendu difficile par la crise sanitaire qui a ralenti l'avancement des projets, notamment en outre-mer. Dix expérimentations ont fait l'objet de demande de prolongation de 3 à 12 mois par avenant, dans l'objectif de maintenir le programme d'actions et le potentiel d'enseignements. La plupart des expérimentations lancées en 2019-2020 produiront ainsi des enseignements à l'horizon 2022-2023. Entre-temps, le suivi de la mise en œuvre des expérimentations par le porteur de projet et de l'évaluation

concomitante sont assurés par la MEEPP à travers des échanges réguliers avec les porteurs et les évaluateurs, l'analyse de rapports semestriels, la réflexion avec les évaluateurs sur les problématiques, les hypothèses et les méthodologies évaluatives mises en œuvre, la participation aux comités de pilotage des projets et la mise en place de comités de suivi regroupant les lauréats d'un appel à projets. Outre l'accompagnement des porteurs et des évaluateurs, ce suivi rapproché doit permettre à la MEEPP de définir les thématiques de capitalisation, à l'aune des enseignements intermédiaires sur les modalités de pilotage, de mise en œuvre et les effets des expérimentations.

■ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ENVERS LES JEUNES (APDISCRI2)

Lancé en mai 2018, l'appel à projets APDISCRI2 porte sur la prévention et la lutte contre les discriminations dont sont victimes les jeunes. L'objectif principal des expérimentations est de prévenir et/ou agir sur les actes et mécanismes discriminatoires que peuvent rencontrer les jeunes, en raison en particulier de leur origine supposée et/ou de leur lieu de résidence. En effet, ces deux critères sont apparus majeurs dans les testings et études réalisés préalablement (APDISCRI).

Neuf projets expérimentaux sont en cours. Les résultats sont attendus en 2022.

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>GENRE ET SEXUALITÉS EN MILIEU RURAL</p>	<p>Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne</p>	<p>Pennec Études Conseils</p>	<p>Objectifs : Rompre le silence et l'isolement sur les discriminations et violences de genre et de sexualités, que subissent les jeunes issus de territoires ruraux en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifiant, analysant et rendant visible ces actes, • leur permettant de se mobiliser pour proposer et faire avancer les dispositifs visant à lutter efficacement contre les violences sexuelles, le sexisme et la LGBTphobie en milieu rural. <p>Méthode évaluative : la méthode d'évaluation <i>in itinere</i> aura quatre objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprécier les conditions de réalisation des différentes actions du dispositif en construction notamment au regard d'évènements imprévus ; • mesurer la mobilisation des parties prenantes ainsi que les modalités d'évolution du projet ; • construire des typologies de jeunes "bénéficiaires" et de territoires ; • apprécier si le dispositif et les outils sont remobilisables sur d'autres sites.

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES DISCRIMINATIONS MULTIFACTORIELLES À L'ORIENTATION SCOLAIRE</p>	<p>Ville de Villeurbanne</p>	<p>ISM CORUM</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aboutir à un accord sur la définition des phénomènes d'inégalité et de discrimination à l'orientation scolaire (avoir un référentiel commun) et sur la volonté d'action des différents partenaires ; • co-construire et partager des connaissances permettant d'identifier et d'analyser les pratiques et les processus pouvant conduire à des inégalités et des discriminations à l'orientation et au sentiment de discrimination à l'orientation scolaire ; • expérimenter de nouvelles pratiques, procédures, dispositifs pour évoluer vers l'égalité et la non-discrimination en matière d'orientation scolaire à la fin de la 3^{ème}. <p>Méthode évaluative : l'évaluation <i>in itinere</i> visera à regarder en quoi la mise en place d'actions concertées entre les différents acteurs interagissant dans les processus de production des discriminations systémiques à l'orientation permet de consolider un référentiel commun du problème et une volonté d'action pour expérimenter des pratiques réduisant les inégalités et les discriminations multifactorielles et croisées (catégories socio-professionnelle, origine, sexe) à l'orientation de fin de 3^e. Le suivi des différentes étapes de la démarche et le recueil de données auprès des partenaires et bénéficiaires permettront de produire des données pour un possible essaimage d'une telle démarche.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>LE PROJET TALENT : TECHNIQUE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ENTREPRISE</p>	<p>Mission Locale Jeunes du Bassin chambérien</p>	<p>Fédération TEPP/CNRS - Université Paris-Est Marne-la- Vallée</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre la priorité sur la coopération avec les partenaires-entreprises et co-construire avec eux de nouveaux processus de recrutement ; • Placer les jeunes en recherche d'emploi au cœur du dispositif comme des acteurs "ressources", en les préparant à la rencontre avec les entreprises. <p>Méthode évaluative : la mesure d'impact vise à évaluer les effets de l'action sur les décisions des recruteurs et plus précisément sur leur aptitude à recruter effectivement sans discriminer vis-à-vis de l'origine. Le protocole évaluatif permet une mesure d'impact du dispositif reposant sur des tests de discriminations réalisés avant et après les actions de formation du porteur.</p> <p>Celle-ci sera permise par la constitution d'un groupe d'entreprises test et d'un groupe témoin aux caractéristiques comparables. L'évaluation comporte également un volet qualitatif (avant : entretiens auprès des jeunes sur leurs trajectoires d'insertion ; après : retour des recruteurs sur leurs décisions).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>UN ENGAGEMENT NATIONAL DES MISSIONS LOCALES POUR LUTTER DE FAÇON SYSTÉMIQUE CONTRE LES DISCRIMINATIONS</p>	<p>Association Régionale des Missions Locales de Provence Alpes Côte d'Azur</p>	<p>Fédération TEPP/CNRS - Université Paris-Est Marne-la-Vallée</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer, par la co-animation d'ateliers participatifs à destination des jeunes et la voie de la formation, via les programmes régionaux de formation des professionnels des missions locales, un référentiel commun en matière de prévention et de lutte contre les discriminations auprès de l'ensemble des salariés du réseau des missions locales engagées dans le projet "Un engagement national des missions locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations". • Développer un référentiel commun en matière de prévention des discriminations auprès de l'ensemble des entreprises qui recrutent des jeunes et sont partenaires des missions locales engagées dans le projet. Ce référentiel commun entre les intermédiaires de l'emploi et les entreprises permettra d'inscrire durablement la prévention des discriminations dans les pratiques des recruteurs. • Développer des approches communes (ateliers participatifs) en matière de lutte contre les discriminations et démultiplier les ateliers menés dans ce cadre auprès des jeunes fréquentant les missions locales engagées dans le projet. <p>Méthode évaluative :</p> <p>La mesure d'impact vise à évaluer les effets de l'action sur les décisions des recruteurs et plus précisément sur leur aptitude à recruter effectivement sans discriminer vis-à-vis de l'origine. Le protocole évaluatif permet une mesure d'impact du dispositif reposant sur des tests de discriminations réalisés avant et après les actions de formation du porteur. Celle-ci sera permise par la constitution d'un groupe d'entreprises test et d'un groupe témoin aux caractéristiques comparables. L'évaluation comporte également un volet qualitatif (avant : entretiens auprès des jeunes sur leurs trajectoires d'insertion ; après : retour des recruteurs sur leurs décisions).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>« JEUNESSE POUR L'ÉGALITÉ », INFORMER SANS ENFERMER</p>	<p>Observatoire des inégalités</p>	<p>Quadrant Conseil</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux adultes en relation avec les jeunes des outils pédagogiques pratiques pour animer des séances de travail ; • Former et informer les éducateurs au sens large sur l'état des inégalités et les discriminations dans notre société et sur les mécanismes à l'œuvre ; • Inviter les jeunes à la réflexion et à l'action sur les préjugés et l'intériorisation des discriminations. <p>Méthode évaluative :</p> <p>L'objectif de l'évaluation in itinere est d'évaluer la pertinence et de mesurer l'efficacité d'un dispositif visant à sensibiliser les jeunes aux discriminations par la mise à disposition d'outils pédagogiques ludiques. La méthode d'évaluation qualitative repose sur une démarche descriptive et exploratoire (par observations et entretiens). Le protocole est également participatif, puisqu'il inclut un groupe de jeunes au moment de la définition des critères de jugement et de l'interprétation des résultats.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE MONDE AGRICOLE</p>	<p>LEP Agricole Privé de Machinisme</p>	<p>Groupe Etude et Recherche Sociales</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer comment les préjugés ethniques conduisent à la discrimination ; • Repérer et désigner les formes de discriminations sexistes existant dans le métier d'exploitant agricole ; • Sensibiliser les jeunes au cadre législatif régulant les différentes formes de discriminations à l'emploi ; • Lutter contre les discriminations au sein de l'établissement. <p>Méthode évaluative :</p> <p>La méthode d'évaluation <i>in itinere</i> visera à regarder la mise en œuvre du projet sur plusieurs années et à analyser les effets de celui-ci sur les pratiques et les représentations des destinataires (élèves) et des porteurs (équipe pédagogique). Concernant les élèves il s'agit d'analyser les représentations avant-pendant et après le projet, ainsi que leurs relations entre eux. Pour l'équipe pédagogique, il s'agit de voir comment le projet fait progresser leur expertise et les outille pour faire face aux propos/actes sexistes et racistes des élèves.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>RECHERCHE-ACTION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANTS-SAGRICOLE EN FERMES DISCRIMINATIONS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ENTREPRISE</p>	<p>Pôle Engagement (Léo Lagrange Centre Est</p>	<p>Agence Phare</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les enseignants dans la durée dans leur processus de compréhension et de déconstruction de leurs stéréotypes et préjugés, le plus souvent inconscients ; • Proposer des stratégies et soutenir les enseignants dans le changement durable de leurs pratiques professionnelles. <p>Méthode évaluative :</p> <p>L'objectif de l'évaluation <i>in itinere</i> est de regarder les effets d'un dispositif visant à sensibiliser les enseignants aux pratiques discriminatoires rencontrées à l'école afin d'en comprendre les conditions de mise en œuvre (identifier les leviers et freins potentiels) et de déterminer les conditions d'essai du dispositif. En particulier, il s'agit d'identifier les moyens de lever les résistances à l'émergence de la question des discriminations à l'école.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>AIDONS LES JEUNES À DEVENIR ACTEUR DE LEUR PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p>	<p>Réseau ETINCELLE</p>	<p>Université de Bourgogne</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenir auprès de jeunes en difficulté au niveau du collège et lutter contre les discriminations dont il pourrait être l'objet dans le cadre de la recherche de leur stage professionnel et de la construction de leur parcours d'orientation professionnelle ; • Vivre en équipe une expérience de découverte du monde professionnel animée sous le format d'une formation au cœur d'une entreprise en multipliant les interactions entre les jeunes et les dirigeants d'entreprise afin de permettre à ceux-ci de découvrir le potentiel et les talents des jeunes ; • Construire un retour d'expériences présenté sous forme théâtrale en partant des préjugés des jeunes sur le monde professionnel et des préjugés des professionnels (dirigeants & collaborateurs) sur les jeunes. <p>Méthode évaluative :</p> <p>L'évaluation par la méthode avant après et <i>in itinere</i> visera à regarder dans quelle mesure un accompagnement auprès de collégiens en REP permet d'augmenter leur champ des possibles en matière d'orientation. L'enquête quantitative permettra d'évaluer les effets du programme auprès des élèves sur un ensemble d'indicateurs en lien avec leur projet d'orientation scolaire et professionnelle, leurs ambitions sociales, leurs représentations du monde du travail ainsi que sur certaines compétences sociales tandis que l'enquête qualitative suivra les étapes de la démarche et croisera les expériences des différents acteurs de celle-ci.</p>

■ INSERTION PROFESSIONNELLE ET ENGAGEMENT DES JEUNES (HAPDOM)

Dans le cadre du partenariat avec la Direction générale des Outre-Mer, quatre projets issus des Assises de l'outre-mer sont mis en œuvre à titre expérimental depuis 2019. Les résultats sont attendus à partir de 2022.

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>OYANI - DU MARONI AUX RIVES DE L'OYAPOCK : LA CARAVANE PIROGUE DES JEUNES</p>	<p>L'Effet Morpho</p>	<p>La Critic</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mobiliser les acteurs (professionnels, bénévoles) intervenant aux côtés des jeunes sur les territoires, motivés pour participer à la pirogue-caravane des jeunes ; • Organiser des pirogues d'activités transdisciplinaires à destination des jeunes sur l'Oyapock et le Maroni ; • Créer des espaces de citoyenneté, d'émancipation et de solidarité. <p>Méthode évaluative :</p> <p>L'évaluation articulera trois échelles (micro, méso et macro) et mettra en œuvre une logique de comparaison entre les territoires concernés, afin de saisir les singularités de l'implantation du projet dans les différents contextes locaux. La pertinence, la cohérence ainsi que l'efficacité du projet seront questionnées. L'évaluation se fera <i>in itinere</i>, et mobilisera la méthode ethnographique (observations lors de phases d'immersion, entretiens, focus groups (avec les concepteurs du projet, les intervenants et les bénéficiaires)). Un questionnaire sera réalisé, mais aussi une analyse documentaire. Le dispositif sera évalué en trois vagues (au début, au milieu et à la fin de l'expérimentation). L'analyse des données sera menée grâce au modèle FFOM (pour Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) ou à la construction de sociogrammes.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>ÉGALITÉ DEVANT L'AVENIR</p>	<p>Mission Locale de Guyane</p>	<p>Pennec Études Conseils</p>	<p>Objectifs :</p> <p>Information : aller vers et établir un lien durable et permanent avec les jeunes des communes éloignées Mobilisation : mobiliser, déconstruire les représentations et informer les jeunes sur l'offre de service du SPE au sens large et plus spécifiquement sur l'offre de service de la mission locale. Accompagner : mise en œuvre du plan d'action le plus approprié pour le jeune.</p> <p>Méthode évaluative :</p> <p>L'évaluation, réalisée <i>in itinere</i>, portera à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur la main d'œuvre, les moyens, le mode opératoire, le milieu, le management et les représentations et capacités des professionnels à « aller vers » les jeunes ; • sur des critères d'efficacité, d'effectivité et de capacité de progression ; • sur la cohérence interne (correspondance entre l'architecture du dispositif et ses objectifs) et la cohérence externe (correspondance entre les objectifs des différentes interventions publiques qui interagissent) du dispositif ; • sur l'attitude des jeunes vis-à-vis du dispositif et son appropriation ; • sur les caractéristiques, motivations et contraintes des professionnels engagés dans l'expérimentation. <p>L'évaluation sera réalisée tout au long des phases d'information, de mobilisation, d'accompagnement et de modélisation. Les données seront collectées à travers une participation aux instances de gouvernance, des observations sur site, des entretiens individuels et collectifs avec les parties prenantes internes et externes, des analyses sociodémographiques des publics touchés ou informés.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>COOPÉRATIVE INITIATIVE JEUNES</p>	<p>Coopérative Initiative Jeunes</p>	<p>Le Socialab</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les jeunes entrepreneurs dans un environnement sécurisé ; • Former les jeunes entrepreneurs, le temps de leur immersion en CIJ, aux techniques et rouages de la création, et de la gestion d'entreprise, capitaliser de l'expérience, développer une plus grande autonomie ; • Élaborer des projets professionnels concrets et réalisables <p>Méthode évaluative :</p> <p>L'évaluation vise à mettre en lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'examen des conditions de mise en œuvre et l'identification des leviers-clé d'impact, ainsi que des dimensions de l'action qu'il est possible d'améliorer et de renforcer ; • Les effets sur les jeunes bénéficiaires, notamment en termes d'accompagnement des parcours de création d'entreprise mais aussi sur le développement de leurs compétences ; • Le positionnement de l'action dans le système d'action local, la qualification de sa plus-value spécifique et de sa pertinence. <p>L'évaluation se structurera autour de trois axes : l'étude des conditions de mise en œuvre et des modalités pédagogiques proposées ; l'étude de l'impact du dispositif sur les jeunes accompagnés ; l'étude de la cohérence et de la plus-value de la CIJ dans le système d'action jeunesse et d'insertion local. L'enquête, qualitative, se déroulera en trois temps et articulera plusieurs méthodes de collecte des données : l'analyse documentaire, les observations in situ, la réalisation d'entretiens semi-directifs, individuels et collectifs (focus groups) et la passation de questionnaires.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>FAVORISER L'ACCÈS ET LA RÉUSSITE DES JEUNES DANS LEURS CURSUS DE FORMATION EN APPRENTISSAGE</p>	<p>CCI Martinique</p>	<p>Université Paris-Est Marne-La-Vallée</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux préparer les jeunes à une intégration réussie dans les cursus de l'apprentissage ; • Sécuriser les parcours de formation en apprentissage ; • Développer la mobilité internationale des apprentis, dans l'Union européenne ou dans les Caraïbes. <p>Méthode évaluative :</p> <p>L'évaluation est de nature quantitative et elle vise à mesurer l'impact du projet sur l'accès des jeunes à l'apprentissage, sur le suivi de l'apprentissage et sur l'accès à l'emploi à l'issue de la formation. L'évaluation intègre également un volet qualitatif qui prendra la forme d'entretiens avec les porteurs du projet.</p> <p>A travers la mobilisation de trois types de contrefactuel, l'évaluation pourra adopter des approches quasi-expérimentale et expérimentale.</p> <p>Deux types de données statistiques seront mobilisés : des données de gestion et des données d'enquête. Une enquête de suivi auprès d'un échantillon de 2 000 apprentis (1 000 ayant bénéficié de l'accompagnement renforcé, 1 000 n'en ayant pas bénéficié) sera mise en œuvre en 2019/2020 et répétée les années suivantes. L'enquête portera sur la trajectoire en matière d'accès à la formation et d'accès à l'emploi, avec la mise en œuvre d'un calendrier rétrospectif d'activité, sur les difficultés rencontrées au sortir de l'apprentissage, sur le ressenti des jeunes vis-à-vis de leur formation et de leur insertion.</p>

■ **INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES, DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE POUR ET PAR LES JEUNES (APDOM6 ÎLE DE LA RÉUNION)**

En avril 2019, le FEJ a lancé un appel à projets à destination des associations de l'île de La Réunion souhaitant expérimenter un dispositif innovant visant soit à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, soit à aider au développement et la structuration des associations pour et par les jeunes.

En matière d'insertion, l'appel à projets vise prioritairement à soutenir des actions expérimentales et d'en mesurer les effets sur l'employabilité et l'accès à l'emploi des jeunes sur les champs suivants :

- développement de solutions durables visant la mobilité locale, individuelle ou collective, pour permettre aux jeunes de répondre positivement aux offres de formation et d'emploi et de mesures de facilitation de l'offre de logement temporaire ou pérenne, de type intermédiation locative ;
- reconnaissance et valorisation des compétences issues de l'éducation non formelle et informelle (compétences sociales et transversales, savoir-être, savoir-faire), en particulier pour les jeunes pas ou peu qualifiés ;
- développement de pédagogies innovantes visant la remise à niveau rapide des compétences de base (lire, écrire, compter, usages d'internet) afin de réduire les situations d'illettrisme et d'illectronisme des jeunes les plus éloignés de l'emploi ;
- développement de propositions innovantes en matière d'insertion par l'activité notamment sur le champ de l'insertion par l'activité économique en phase avec les métiers émergents et les centres d'intérêt des jeunes.

En matière de vie associative, l'appel à projet vise :

- la structuration des associations intervenant dans le champ des cultures urbaines et pratiques culturelles émergentes ;
- le développement des organisations de jeunes (associations et collectifs informels) ;
- de nouveaux modèles de gouvernance associative permettant de favoriser et mesurer la prise de responsabilité des jeunes dans les instances dirigeantes, notamment dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire

Sur les 35 projets déposés, 7 projets ont été retenus dans le cadre de cet appel en novembre 2019 et 6 projets ont été conventionnés. Les résultats sont attendus à partir de 2022.

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>" VERS UNE JEUNESSE EMANCIPÉE ET MOBILE" PROJET "JEM"</p>	<p>ADESIR Centre Social de La Ressource</p>	<p>JET Conseil</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer des supports numériques, sportifs et culturels pour permettre aux jeunes d'accéder à leurs droits, d'améliorer leur autonomie, de renforcer leur estime de soi, et ainsi de structurer leur potentiel en valorisant leurs talents et leurs compétences. 2. Mettre en place des ateliers autour de l'écologie et du développement durable leur permettant de renforcer leurs compétences avec pour objectif de rentrer en formation qualifiante ou contracter un contrat d'apprentissage. 3. Développer la capacité des jeunes à se mobiliser sur l'ensemble de l'île en créant des concepts de mobilité élargie ainsi que d'hébergement qui permettront à chaque jeune de pouvoir s'émanciper. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation <i>in itinere</i> a pour objectif de mesurer qualitativement l'impact du programme sur la capacité des jeunes à s'inscrire dans un projet individuel de formation et/ou d'emploi et donc sur leur trajectoire.</p> <p>Elle mobilise une méthodologie mixte associant un suivi au long cours d'indicateurs variés (caractéristiques des jeunes, atteintes des objectifs en termes de compétences formelles et informelles), avec une approche qualitative de type compréhensive, fondée sur la technique d'entretiens semi-directifs et de focus group.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>CINÉKOUR CITÉS</p>	<p>Cinékeur / pour l'émergence du court-métrage réunionnais</p>	<p>ESOI</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recruter deux jeunes porteurs d'un projet d'insertion dans l'Audiovisuel pour les connecter au monde professionnel et leur permettre d'acquérir des compétences en gestion de projets socio-culturels. 2. Offrir à de jeunes stagiaires issus des quartiers, l'environnement de confiance permettant de développer leur expression et leurs capacités d'apprentissage à travers une initiation pratique aux métiers du Cinéma. 3. Créer un Collège Jeunes au sein de l'association Cinékeur. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure un dispositif de formation et de création de courts-métrages, associant professionnels et stagiaires, peut permettre de développer non seulement des compétences, mais aussi des emplois dans cette filière.</p> <p>L'évaluation <i>in itinere</i> repose sur la co-construction d'outils de suivi-évaluation individuel, la passation d'un questionnaire auprès des stagiaires et des jeunes salariés ainsi que la réalisation d'entretiens auprès des porteurs de projets et des jeunes.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>JEUNES EN MOUVEMENT VERS L'EMPLOI, JEME</p>	<p>Mission locale sud</p>	<p>Université de La Réunion</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi en améliorant leurs postures et savoir-être au travers d'ateliers d'apprentissage issus de l'éducation non-formelle. 2. Soutenir et développer une organisation de jeunes sous forme de collectifs de jeunes volontaires. 3. Construire un réseau d'associations locales et d'entreprises citoyennes, partenaires du projet. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation vise à mesurer l'acquisition de compétences psycho-sociales lors de formations reposant sur des méthodes d'éducation informelles ainsi que leur transfert dans le milieu professionnel. Elle devra ainsi permettre de mesurer l'effet causal de la participation au programme sur les compétences psycho-sociales des bénéficiaires et sur leur devenir professionnel. Elle s'appuie sur une méthode mixte avec affectation aléatoire des jeunes à un groupe test ou à un groupe témoin. Elle repose sur un volet quantitatif : passation de questionnaires de personnalité et enquêtes téléphoniques ; ainsi qu'un volet qualitatif : observations in situ et entretiens individuels avec les jeunes et les professionnels.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>STRUCTURATION RÉGIONALE (RÉUNION-MAYOTTE) ET INTER RÉGIONAL (ZONE OI) DES ACTEURS-OPÉRATEURS DES CULTURES URBAINES</p>	<p>Village Tiitan centre culturel</p>	<p>Quadrant conseil</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Consolider la professionnalisation des opérateurs, des dirigeants, des intervenants dans le domaine du Hip Hop à La Réunion. 2. Consolider la structuration et l'animation d'un projet Hip Hop jeunesse, culture et sports à l'échelle du territoire de la Réunion dans les domaines des pratiques amateurs et professionnelles. 3. Elaborer, structurer et développer un projet jeunesse, culture et sport inter-régional Réunion/Mayotte et plus largement à l'échelle de l'Océan Indien. <p>Méthode évaluative</p> <p>Les évaluateurs mettent en place une évaluation « embarquée ». Au-delà de l'appui apporté au porteur dans la mise en œuvre du projet, l'évaluation permettra de considérer dans quelle mesure le projet a contribué à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir une démarche de coopération pérenne entre les acteurs de la scène hip-hop des différents territoires • Renforcer des processus de professionnalisation • Améliorer les possibilités d'insertion culturelle, sociale et professionnelle des jeunes participant aux activités du projet. <p>La méthode <i>in itinere</i> repose sur des entretiens avec les dirigeants associatifs et les intervenants, l'observation d'une session de formation commune, la passation d'un baromètre trimestriel du processus de coopération ainsi que la mise en place d'un outil de suivi de l'évolution du public.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>L'INCLUSION AVEC LES PAIRS</p>	<p>CÉMÉA</p>	<p>Cabinet NEO</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagner les jeunes dans un parcours individualisé afin de favoriser son autonomie et son émancipation. 2. Favoriser les initiatives citoyennes et locales et permettre à chaque jeune de participer et d'être impliqué dans une action socio-économique et culturelle. <p>Objectif transversal au projet : Permettre à chaque jeune d'être confronté à plusieurs acteurs du territoire et de comprendre l'importance d'étayer son cadre de référence et son portefeuille de compétence avec ses pairs "experts".</p> <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation <i>in itinere</i> vise à comprendre l'impact de la dimension pluridisciplinaire du projet sur le changement de comportement des jeunes et leur inscription dans des parcours de professionnalisation. Elle s'intéresse également à l'impact possible des outils proposés en termes d'empowerment.</p> <p>La méthode repose sur des entretiens auprès des porteurs de projets, de la collectivité et des jeunes ainsi que sur la passation d'un questionnaire auprès des jeunes. L'équipe prévoit en complément de réaliser de l'observation participante lors de stages et d'ateliers.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>GESA'JEUNES</p>	<p>GESARUN profession sport loisirs 974</p>	<p>Cabinet CRESS</p>	<p>Objectifs</p> <p>Développer un écosystème de partenaires, issus de divers horizons, et apportant une complémentarité dans le repérage et la remobilisation des jeunes vers le droit commun :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser le repérage et la détection des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en stage. 2. Favoriser l'inscription des jeunes dans un parcours individualisé. 3. Favoriser l'entrée en formation, en stage ou l'obtention d'un emploi. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation <i>in itinere</i> vise à interroger la valeur motrice des métiers du sport dans les processus d'insertion : les éléments de leur attractivité sur les jeunes invisibles ainsi que leur efficacité en matière de socialisation et d'employabilité. Elle s'intéresse également à la capacité de l'action à générer des effets durables d'insertion du fait de l'élargissement de l'approche "sport" vers les activités physiques à destination d'autres publics (scolaire, personnes âgées, handicapées, entreprises)</p> <p>L'évaluation repose sur l'analyse des caractéristiques des jeunes et de leur parcours, la constitution d'une « bibliothèque de situations », ainsi que des entretiens auprès des jeunes, des professionnels et des partenaires.</p>

**■ PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUE ET MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS
POUR LES JEUNES ULTRA-MARINS (APDOM6 SANTÉ)**

Lancé en juillet 2019, cet appel concerne tous les territoires ultra-marins, à l'exception de l'île de La Réunion. Il a pour objectif d'expérimenter des dispositifs innovants pour les jeunes en matière de santé, pour faciliter la prévention des conduites à risque et assurer un meilleur accès aux soins aux jeunes, notamment ceux en situation d'isolement ou de grande vulnérabilité. Il vise notamment à :

- Développer auprès des jeunes des démarches de prévention sur les conduites à risque. Il est attendu que les expérimentations testent des dispositifs d'identification notamment des jeunes les plus isolés physiquement et psychiquement, des dispositifs d'écoute, d'accueil, d'accompagnement, de former de manière adéquate les professionnels, d'impliquer les familles en s'assurant de la bonne coordination entre les acteurs.
- Mettre en place avec la participation des jeunes, des modes d'information adaptés, correspondants aux besoins réels des jeunes. Ces modes d'information doivent être compris, partagés et appropriés, en veillant notamment aux questions du multilinguisme et de l'illettrisme. Ils doivent prendre en compte le plus possible les cultures, l'environnement social, économique et familial des jeunes les plus précaires.
- Faire évoluer les représentations et promouvoir des comportements positifs pour la santé afin de favoriser une alimentation favorable à la santé et la promotion d'activité physique. Pour lutter contre l'obésité dès le plus jeune âge, les porteurs de projet doivent déployer des programmes d'actions pédagogiques innovants pour les enfants scolarisés du premier cycle et impliquer les familles.
- Faciliter l'accès aux soins des jeunes. Les projets doivent établir des passerelles entre structures d'accompagnement des jeunes et structures de soins par exemple, développer la médiation, lever les obstacles à l'accessibilité du soin, la consultation, la prise en charge, le suivi, etc.

Sur les 20 projets déposés, 10 projets ont été retenus en juin 2020 et seront mis en œuvre jusqu'en 2023.

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES ET LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS ET LES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES PAR LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES</p>	<p>Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la province Sud (Nouvelle-Calédonie)</p>	<p>JEUDEV</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lutter contre la sédentarité et la prise de poids chez les enfants de 6 à 12 ans en améliorant l'offre d'activités physiques et sportives. 2. Lutter contre les addictions et la consommation de substances psychoactives chez les adolescents de 12 à 18 ans en améliorant l'offre d'activités physiques et sportives. <p>Méthode évaluative</p> <p>Il s'agit de démontrer les effets de ce programme sur la santé des enfants et adolescents, et d'analyser les conditions de réalisation, de réussite et de transférabilité d'un tel projet en outre-mer. Elle viendra mesurer, en pré / post, à l'échelle de chaque secteur concerné (5 communes test, 3 communes témoins), par tranche d'âge (6-11 ans, 12-15 ans, 16-18 ans), et par sexe, les bénéfices de l'activité sport santé sur la santé globale (somatique, psychique, sociale, perçue...), la consommation de produits psychoactifs, et la motivation à s'engager durablement dans des activités physiques et sportives.</p> <p>Elle mobilise une méthodologie mixte : mesure statistique de l'évolution des comportements de santé par territoire avec une analyse pré post de l'évolution des comportements de santé des jeunes ; analyse qualitative de l'évolution des comportements de santé (observations, entretiens).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES EN MILIEU SCOLAIRE PEUT-ELLE PERMETTRE DE PRÉVENIR L'OBÉSITÉ INFANTILE À WALLIS-ET-FUTUNA ?</p>	<p>Direction de l'enseignement catholique de Wallis et Futuna)</p>	<p>JET Conseil</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire le taux d'obésité infantile des enfants scolarisés âgés de 7 à 11 ans, en améliorant leurs connaissances, celles de leurs parents et de leurs enseignants sur l'équilibre alimentaire et la nécessité de pratiquer une activité physique régulière. 2. Démontrer l'efficacité des outils numériques pour faire passer des messages de prévention dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique dans les écoles de Wallis-et-Futuna. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation devra permettre de mesurer l'évolution des représentations, connaissances et comportements des jeunes bénéficiaires et de leur environnement (scolaire et familial), la capacité des enseignants et des élèves à s'emparer des technologies, les modes de gouvernance du projet ainsi que son ancrage territorial.</p> <p>Le protocole d'évaluation s'appuie sur une méthodologie mixte : un volet quantitatif (suivi d'indicateurs et mise en place d'une enquête avant/après auprès des bénéficiaires de l'intervention) et un volet qualitatif (entretiens collectifs et individuels).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>RÉSEAU ENFANCE</p>	<p>Programme Bien-Être des Populations de l'Intérieur de la Guyane</p>	<p>La Critic</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un réseau de personnes pour l'accompagnement des enfants, des familles et des professionnels sur les questions de prévention et de protection de l'enfance. 2. Promouvoir la santé positive par la mise en place d'actions de prévention et d'animations auprès des enfants, familles et communautés. 3. Renforcer le suivi des enfants par l'animation du réseau pour l'enfance. <p>Méthode évaluative</p> <p>Le travail évaluatif s'inscrit dans une démarche de recherche-action. L'enjeu du travail de recherche sera, dans une certaine mesure, de nourrir l'expérimentation en train de se faire.</p> <p>Trois axes de réflexion seront considérés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet et ses différentes composantes : la démarche (approche globale, interculturelité), la posture (prise en compte) et les valeurs (bienveillance, sollicitude), 2. L'effectivité du processus d'empowerment, à travers le développement de l'action communautaire et la participation concrète des bénéficiaires, 3. La dynamique territoriale telle qu'elle va se déployer aux échelles locales et régionale. <p>La démarche d'évaluation comprend des immersions au sein des villages, des entretiens et focus-group ainsi que la passation d'un questionnaire.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT DES GROSSESSES CHEZ LES ADOLESCENTS EN GUYANE</p>	<p>Réseau Périnatal Guyane</p>	<p>Agence Phare</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer l'accompagnement des grossesses compliquées des adolescentes âgées de 12 à 21 ans en Guyane. 2. Améliorer la prévention des grossesses non désirées chez les adolescentes âgées de 12 à 21 ans en Guyane d'ici à juillet 2023. <p>Méthode évaluative</p> <p>Au travers d'un protocole d'évaluation structuré par une démarche mixte, qualitative et quantitative, l'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure le projet initié et coordonné par le Réseau Périnatal Guyane permet de créer et de renforcer des dispositifs dans une démarche intégrée de prévention et d'accompagnement des grossesses chez les adolescentes de Guyane.</p>
<p>DES IMAGES ET DES MOTS POUR PRÉVENIR</p>	<p>Madin' Jeunes Ambition (Martinique)</p>	<p>TJB Écoconseil</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser et informer les jeunes sur les risques des addictions (alcool, drogues) sur le plan physique, mental, à court, moyen et long terme. 2. Parler à ses pairs par des modes de communication accessibles et audibles par les jeunes en impulsant des actions innovantes sur l'accompagnement à la santé. 3. Mettre à disposition des professionnels de santé, d'animation et d'éducation un outil qui leur permettra de mieux appréhender les comportements à risque. <p>Méthode évaluative</p> <p>Dans la mesure où l'application s'inscrit dans une démarche de prévention et de réduction des comportements à risque des jeunes scolarisés en Martinique, l'objectif principal de l'évaluation consiste à s'assurer que l'application est efficiente (fonctionnement et fréquentation par le public visé) et que les connaissances mises en ligne sont en lien avec la sensibilisation aux problématiques liées à l'alcoolisation des jeunes de moins de 18 ans. L'évaluation mixte (qualitative et quantitative) vise à analyser le degré de réception des messages de prévention délivrés aux jeunes utilisateurs, l'écart dans les connaissances des risques entre les utilisateurs et les non-utilisateurs et la pertinence de l'utilisation d'une plateforme interactive pour le public visé.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p><< EPROM ADDICT >> - UN VILLAGE SANTÉ ADDICTION ITINÉRANT ADAPTÉ AUX BESOINS LOCAUX</p>	<p>Education Prévention Réinsertion Outre-Mer (Mayotte)</p>	<p>Études ethno- sociologiques de l'Océan indien</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Éveiller les consciences sur l'impact à court, moyen et long terme de l'usage de substances psychoactives dans une perspective d'approche globale de la problématique d'addiction sur la santé. 2. Faire connaître les acteurs et orienter correctement les jeunes. 3. Créer des synergies entre les acteurs. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation vise à considérer l'efficacité de la mobilisation d'outils spécifiques (simulateurs, mises en situation sur des écrans tactiles, supports adaptés...) sur la prévention de l'addiction. La qualité des outils et le partenariat seront considérés.</p> <p>L'évaluation mixte (qualitative et quantitative) reposera sur des questionnaires ainsi que des entretiens individuels et de groupe.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>EXPÉRIMENTATION D'ESPACE SANTÉ JEUNES ITINÉRANT</p>	<p>Maison des adolescents-association MLEZI MAORE (Mayotte)</p>	<p>Études ethno-sociologiques de l'Océan indien</p>	<p>Objectifs</p> <p>1. Améliorer le repérage, l'information et la prévention à destination des jeunes.</p> <p>2. Améliorer l'accès aux soins.</p> <p>Méthode évaluative</p> <p>Le dispositif de suivi-évaluation vise à ajuster le projet en cours de route et à faciliter l'analyse des aspects conduisant à une "bonne pratique" professionnelle, adaptée aux publics jeunes en contexte mahorais. L'évaluation portera également son attention sur l'adhésion des jeunes au projet via les espaces de dialogue mis en place.</p> <p>L'évaluation qualitative repose sur des entretiens individuels et collectifs et le recueil d'informations auprès de quatre groupes de jeunes. Autant que possible, les échanges permettront de comparer les évolutions observées dans le groupe avec des situations non exposées à l'intervention mais connues des services agissant de façon plus "traditionnelle".</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN NOUVELLE- CALÉDONIE</p>	<p>Croix-Rouge française (Nouvelle- Calédonie)</p>	<p>Laboratoire PASSAGES- CNRS</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer le repérage des conduites addictives et l'orientation de la part des personnels de proximité en contact avec les jeunes. 2. Améliorer les actions de prévention grâce à l'utilisation d'outils co-construits avec les jeunes. <p>Méthode évaluative</p> <p>La méthode repose sur un protocole de recherche-évaluation visant à la fois à réaliser un diagnostic social du territoire au regard des objectifs du projet et des acteurs ciblés, ainsi qu'une évaluation in itinere afin d'identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre des actions, et de mesurer l'effet du projet sur le niveau de connaissance des professionnels et des jeunes participants en vue d'une transférabilité sur d'autres territoires.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>RÉSEAU SANTÉ PRÉVENTION</p>	<p>Mairie de Dumbea (Nouvelle-Calédonie)</p>	<p>Laboratoire PASSAGES-CNRS</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Constituer un réseau de repérage des conduites addictives en mobilisant l'ensemble des acteurs de proximité. 2. Constituer une équipe de prévention spécialisée.- <p>Méthode évaluative</p> <p>La méthode repose sur un protocole de recherche-évaluation visant à la fois à réaliser un diagnostic social du territoire au regard des objectifs du projet et des acteurs ciblés, ainsi qu'une évaluation in itinere afin d'identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre des actions, et de mesurer l'effet du projet sur le travail partenarial et la mise en synergie sur les questions d'addiction sur le territoire en vue d'une transférabilité sur d'autres territoires.</p>
<p>APPLICATION NUMÉRIQUE « ESPACE SANTÉ JEUNES » : PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES COMPORTEMENTS À RISQUES CHEZ JEUNES DES ÎLES DU NORD.</p>	<p>Croix-Rouge française (Saint-Barthélemy, Saint-Martin)</p>	<p>TJB Écoconseil</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre aux jeunes des îles du Nord de concevoir en lien avec les équipes de la Croix rouge française un espace numérique répondant à leurs besoins en matière de santé. 2. Apporter l'ensemble des informations sur les conduites et comportements à risques et permettre un meilleur accès aux soins à l'ensemble des jeunes des îles du Nord. 3. Favoriser un espace assertif et d'expression libre pour les jeunes, permettre un échange avec les professionnels de santé et favoriser le lien, et permettre l'orientation de ces jeunes si besoin. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'objectif principal de l'évaluation consiste à s'assurer que l'application est efficiente (fonctionnement et fréquentation par le public visé) et que les connaissances mises en ligne sont en lien avec les problématiques de santé identifiées pour le public visé. Il s'agira également de considérer dans quelle mesure le dispositif permet aux jeunes d'améliorer leurs connaissances relatives aux comportements à risque et d'évaluer la démarche partenariale initiée par la méthode. L'évaluation reposera notamment sur la réalisation de monographies et d'entretiens.</p>

■ JEUNES EN MILIEU RURAL (APRURAL)

Lancé en juillet 2019, cet appel à projets a pour objectif d'expérimenter des dispositifs innovants au bénéfice des jeunes en milieu rural, en privilégiant trois axes :

- Revitaliser les espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes. Les expérimentations doivent encourager l'esprit d'initiative des jeunes, leur capacité à créer, leur participation à des projets citoyens, culturels, économiques ou sociaux.
- Favoriser l'accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque. Les projets ont vocation à lever les obstacles sociaux et économiques dans l'accès aux soins, à renforcer l'accès aux droits, ainsi qu'à accompagner les parcours vers les dispositifs de soins ou de prévention.
- Développer la mobilité et la socialisation des jeunes ruraux. Les porteurs de projet peuvent expérimenter des aides matérielles à la mobilité ou accompagner les jeunes dans l'appropriation du territoire.

Sur les 173 projets éligibles, 10 projets ont été sélectionnés en juin 2020. Les projets se dérouleront jusqu'en 2023.

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS : DE L'IDÉE AU PROJET DE VIE EN MILIEU RURAL</p>	<p>AZIA</p>	<p>PASSAGES</p>	<p>Objectifs</p> <p>1- Comprendre le territoire : Réaliser un diagnostic socio-économico-démographique de la Soule.</p> <p>2- Valoriser le territoire : aider et accompagner les jeunes lors de leur orientation professionnelle, pour connaître les atouts et opportunités du territoire en matière de débouchés professionnels porteurs et de secteurs économiques d'avenir.</p> <p>3- Aider à entreprendre sur le territoire : Aider, soutenir et promouvoir la création et la reprise d'entreprises par les jeunes, pour un écosystème d'entreprises dynamique et renouvelé.</p> <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation vise à produire un diagnostic social du territoire et appréhender les représentations des jeunes sur les opportunités professionnelles et leur maintien sur le territoire ; suivre la mise en œuvre du projet et apporter une expertise in itinere en identifiant les freins et leviers dans la mise en œuvre des actions ; mesurer l'effet des différentes actions sur le niveau d'information et la création d'entreprises de jeunes sur le territoire.</p> <p>Un protocole de recherche-évaluation afin de réaliser à la fois un diagnostic social du territoire, au regard des objectifs du projet et des acteurs ciblés, mais aussi une évaluation in itinere avec une présence réelle sur le territoire et un suivi ponctuel des temps d'actions et de temps de concertation.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>L'ARIÈGE : UNE PÉPINIÈRE D'INITIATIVES POUR LES JEUNES CITOYENS</p>	<p>Ligue de l'Enseignement Fédération des Oeuvres Laiques de l'Ariège</p>	<p>Laboratoire PASSAGES-CNRS</p>	<p>Objectifs</p> <p>Créer les conditions d'accompagnement du Parcours des jeunes vers l'insertion, la citoyenneté sociale et l'émancipation.</p> <p>Co-construire un dialogue structuré entre jeunes et acteurs.</p> <p>Former et réunir un réseau d'acteurs éducatifs, sociaux et économiques, acculturés autour des problématiques jeunesse.</p> <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure des pépinières d'initiatives permettent de favoriser l'insertion socioprofessionnelle et l'accès à la citoyenneté de jeunes de territoires ruraux. Quatre objectifs principaux seront poursuivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documenter les modalités de mise en œuvre des pépinières collaboratives ; • Évaluer la pertinence et les impacts de ces pépinières sur l'accompagnement des jeunes ; • Évaluer les contributions des pépinières à l'enrichissement et l'harmonisation des politiques éducatives départementales ; • Identifier les conditions de réussite et d'essaimage de ces pépinière. <p>L'approche méthodologique retenue est mixte, associant méthodes qualitatives, quantitatives et analyses de réseaux.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>EN ROUTE VERS LA SANTÉ</p>	<p>Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté</p>	<p>LERIS</p>	<p>Objectifs</p> <p>Faciliter l'accès aux soins des jeunes et des jeunes femmes isolées sur les communes rurales en utilisant un minibus pour "aller vers" et lutter contre les inégalités sociales de santé.</p> <p>Renforcer le partenariat et les connaissances des professionnels du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.</p> <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'une vision d'ensemble du déroulé, des forces et faiblesses du processus tel qu'il est mis en place. • Identifier et mesurer l'impact du processus développé sur les jeunes, les professionnels. • Mesurer l'évolution des compétences sur les questions centrales du projet. • Faire évoluer le projet selon les enseignements de l'évaluation et consolider la démarche d'aller-vers. <p>La méthode proposée est celle de l'évaluation in itinere qui s'appuie sur une démarche qualitative (entretiens, observations, analyse documentaire) et une enquête quantitative (questionnaires).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>LE LIEU MOBILE</p>	<p>MJC Morlaix</p>	<p>GESTE</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'esprit d'initiative des jeunes dans la création d'activités sur leur bassin de vie. • Susciter une démarche partenariale forte autour des enjeux de la jeunesse. • Établir des coopérations entre les différents campus (jeunes, professionnels et partenaires) du réseau des Foyers ruraux du Grand-Est. <p>Méthode évaluative</p> <p>Les objectifs de l'évaluation sont d'éclairer les axes suivants : les effets de la démarche d'aller vers sur les pratiques des professionnels et acteurs locaux pour mieux répondre aux besoins des jeunes, mais aussi celle des jeunes sur leur territoire (autre rapport à l'institution, identification au territoire, connaissance des services...) ; les effets sur le parcours individuel et collectif des jeunes concernés par le projet (dynamisation, émancipation, construction d'un projet de vie, montée en capacités et compétences, participation citoyenne...) ; l'évolution des modalités de coordination et coopération entre acteurs sur un plan transversal.</p> <p>L'évaluateur propose une démarche d'évaluation « chemin faisant ». La méthodologie proposée repose avant tout sur un large recueil d'informations réalisé au travers d'entretiens semi-directifs, focus groupes, observations, permettant d'interroger de manière individuelle et/ou collective l'ensemble des parties prenantes (professionnels, partenaires, jeunes...).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>LABORATOIRE JEUNESSE</p>	<p>Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine</p>	<p>SC - CE</p>	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faciliter l'inclusion sociale grâce à l'épanouissement personnel et le développement de compétences (savoir-faire et savoir-être). 2. Reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes adultes en développant la coopération. 3. Accompagner les jeunes ruraux dans l'appropriation de leur territoire et leur capacité à y agir, en impulsant la création d'un lieu expérimental créé et géré par les jeunes et pour les jeunes. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation questionne l'efficacité du Laboratoire jeunesse en matière d'inclusion sociale, d'engagement collectif et d'appropriation territoriale des jeunes-adultes participants. Elle vise à révéler la capacité du projet à produire des résultats qui répondent à la fois aux objectifs pédagogiques du Laboratoire jeunesse, aux enjeux territoriaux soulevés précédemment et aux enjeux des jeunes-adultes au sein de leur territoire.</p> <p>L'évaluation comparative des éditions vise à mesurer l'efficacité du dispositif expérimental au moyen d'entretiens, d'analyses documentaires, de questionnaires.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>"JE CHEMINE, TU CHEMINES, NOUS CHEMINONS EN GÂTINE"</p>	<p>Centre cocio-culturel de l'Airvaudais et du Val-du-Thouet</p>	<p>COPAS</p>	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aller à la rencontre des publics bénéficiaires du dispositif. 2. Installer une relation de confiance. 3. Valoriser et développer les compétences des jeunes. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation vise à observer les effets transformateurs du projet sur les acteurs (les jeunes ou les professionnels de la jeunesse, du développement social et territorial).</p> <p>La méthode repose sur une approche évaluative avant et après, combinée à une approche évaluative in itinere pour comprendre ces modalités de déploiement et les articulations entre les différentes phases. Un focus sera également proposé sur les dynamiques coopératives qui pourront émerger dans chaque phase entre jeunes, acteurs de la jeunesse, du développement social et territorial.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>RÊVES D'INSTALLATION</p>	<p>Mouvement rural de jeunesse chrétienne</p>	<p>Sauléa</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se réappropriier les grands enjeux autour du travail en milieu rural. • Investiguer une nouvelle forme d'installation au bénéfice des jeunes ruraux : l'installation collective. • Développer un parcours de formation pour créer, animer, gérer et pérenniser des tiers-lieux en rural. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'objectif de cette évaluation est de montrer en quoi, grâce à des interventions à différents moments des parcours des jeunes (de l'orientation à la stabilisation de projet), le projet « Rêves d'installation » développe chez les jeunes ruraux, les perspectives d'installation d'activités économiques en milieu rural sous différentes formes juridiques.</p> <p>Une évaluation in itinere qualitative afin de mesurer les effets propres au projet « Rêves d'installation ».</p> <p>La méthodologie proposée repose sur des analyses documentaires (littérature scientifique et documents liés au projet) ; entretiens semi-directifs individuels et collectifs ; - observations in situ ; - groupes de travail ; - questionnaire en ligne (pour un des volets du projet uniquement) ; - réunions transversales.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>MOBI'COLOC : BOUGER, SE LOGER, S'INSTALLER AVEC LA SOUS-COLOC EN MILIEU RURAL</p>	<p>Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes-</p>	<p>Pennec Études Conseils</p>	<p>Objectifs :</p> <p>Développer des solutions de logement clé en main et abordables pour les jeunes en mobilité dans les territoires ruraux, afin de soutenir leur installation et leur accès à l'autonomie.</p> <p>Favoriser la mixité sociale et l'apprentissage de l'autonomie résidentielle des jeunes ruraux.</p> <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation vise à resituer le contexte d'émergence du dispositif, à analyser les freins et les éléments facilitateurs de la mise en œuvre et à identifier les effets des dispositifs sur les jeunes bénéficiaires et les acteurs de l'expérimentation.</p> <p>La méthode repose sur une approche compréhensive ainsi qu'une analyse comparative des 6 territoires concernés via un recueil de données quantitatives, des entretiens ainsi que des observations in situ.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>UCHRONIA</p>	<p>Association Les petits débrouillards Grand Ouest</p>	<p>JEUDEVI</p>	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagner un groupe de jeunes dans la réalisation d'un Escape Game et en assurer l'animation. 2. Sensibiliser les publics aux énergies renouvelables. 3. Favoriser l'itinérance du jeu et en assurer l'animation sur le territoire. <p>Méthode évaluative</p> <p>L'objectif de l'évaluation est d'accompagner chemin faisant l'expérimentation, avec une analyse pré/post de la situation locale.</p> <p>Il s'agit d'appréhender les effets du dispositif au regard de sa portée éducative sur les jeunes impliqués, les militants du Fablab, et les participants au jeu, ainsi que d'analyser l'inscription de ce dispositif dans sa dimension territoriale en analysant notamment l'évolution des représentations des habitants sur la culture numérique.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>UN RÉSEAU RÉGIONAL DE CAMPUS RURAUX DE PROJETS, EN GRAND EST</p>	<p>Union régionale des foyers ruraux Grand-Est</p>	<p>Agence Phare</p>	<p>Objectifs</p> <p>Encourager l'esprit d'initiative des jeunes dans la création d'activités sur leur bassin de vie.</p> <p>Susciter une démarche partenariale forte autour des enjeux de la jeunesse.</p> <p>Établir des coopérations entre les différents campus (jeunes, professionnels et partenaires) du réseau des Foyers ruraux du Grand Est.</p> <p>Méthode évaluative</p> <p>L'évaluation vise à considérer dans quelle mesure la mise en place de « campus ruraux de projet », permet de répondre aux besoins spécifiques des jeunes ruraux en matière d'accompagnement de projets, en apportant une solution innovante et participative. Elle permettra d'évaluer la pertinence et l'efficacité des « campus ruraux de projet » ainsi que les effets des instances de coopération territoriale intégrant des jeunes.</p> <p>La méthode est basée sur une approche qualitative, fondée sur des entretiens semi-directifs ainsi que sur le recueil de données sur les profils des jeunes bénéficiaires via un tableau de bord co-construit avec les porteurs de projets.</p>

B. LE LANCEMENT DE NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS

En 2022 et 2023, de nouveaux appels à projets à destination des territoires ultra-marins seront lancés en partenariat avec le Ministère des Outre-mer, notamment sur la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

C. LE SUIVI DES EXPÉRIMENTATIONS

La mise en œuvre de la programmation 2018-2020 a donné lieu à une remise à plat des procédures d'appel à projets. Des binômes porteur / évaluateur ont été constitués pour chaque expérimentation. Les années précédentes, plusieurs projets soutenus par le FEJ pouvaient être observés par une équipe d'évaluation dans le cadre d'une évaluation globale de l'appel à projets ou partielle d'un sous-ensemble de projets. Depuis l'appel sur la prévention des discriminations APDISCRI2, chaque projet donne lieu à une évaluation spécifique. Avec cinq appels à projets en cours, la MEEPP suit donc désormais 39 projets et autant d'évaluations.

Pour mieux anticiper la capitalisation transversale et l'essaimage des expérimentations, la nouvelle programmation a été l'occasion d'une évolution des procédures de pilotage, de suivi et de capitalisation. Celles-ci sont désormais organisées au niveau de chaque expérimentation et de chaque appel à projets. Au sein de la MEEPP, les appels à projets sont pilotés par un référent et les expérimentations sont suivies par un binôme chargé de projets / chargé d'évaluation. Cette nouvelle organisation du travail vise à avoir une vue globale de chaque appel à projets et une vue complémentaire de chaque expérimentation dans l'objectif d'améliorer le suivi individualisé et collectif, ainsi que d'anticiper les capitalisations possibles.

En matière de pilotage, chaque porteur de projet doit organiser un comité de pilotage annuel de l'expérimentation. Le chargé de projet et/ou le chargé d'évaluation, responsables du suivi de cette expérimentation, y participent et y représentent le FEJ. Au niveau de l'appel à projets, le référent MEEPP est en charge de l'animation collective et de la mise en réseau des expérimentateurs. Ce pilotage national permet de réunir l'ensemble des porteurs et des évaluateurs d'un appel à projets en début, milieu et fin d'expérimentation afin de partager les bonnes pratiques, d'échanger sur les difficultés rencontrées, de dégager des axes de travail et de capitalisation communs. En 2022, la MEEPP organisera des comités de suivi pour les appels à projets APRURAL, APDISCRI2 et APDOM6 Réunion. En raison des décalages horaires, il ne sera pas possible de réunir tous les porteurs provenant des différents territoires ultra-marins pour l'appel à projets APDOM6 Santé.

En matière de suivi, porteurs et évaluateurs rendent compte semestriellement de la mise en œuvre du projet et de l'évaluation. Les rapports intermédiaires sont relus par les chargés de projet et chargés d'évaluation de la MEEPP. Ils donnent lieu à des échanges croisés au sein de la Mission. Ils sont l'occasion de contacts et de rencontres entre porteurs et chargés de projets d'une part, et entre évaluateurs et chargés d'évaluation d'autre part. Une fois les éléments de suivi rassemblés, une réunion de synthèse est organisée avec le pôle administratif et financier de l'INJEP pour le versement des subventions en fonction de l'avancement du projet et de l'évaluation. Dans les rapports finaux, les porteurs présentent les bonnes pratiques et les outils mis en œuvre dans le cadre du projet, tandis que les évaluateurs restituent les résultats de l'évaluation et font des préconisations sur la transférabilité du dispositif.

En matière de capitalisation des éléments de suivi, la MEEPP produit des fiches sur les expérimentations et des notes transversales. Chaque expérimentation fait l'objet d'une fiche synthétique indiquant le porteur, l'évaluateur, le territoire, le public bénéficiaire, les thématiques et les partenaires, listant les objectifs et les actions du projet, décrivant les objectifs et les méthodes d'évaluation. Lors du démarrage sur le terrain d'un appel à projets, une note de lancement dresse un état des lieux des candidatures reçues et des expérimentations retenues par le jury, notamment en ce qui concerne leurs modalités d'intervention, leurs actions et les caractéristiques de leur évaluation. Une note d'analyse finale sera également rédigée pour chaque appel à projets. Les fiches décrivant les expérimentations, ainsi que les rapports finaux remis par les porteurs et les évaluateurs sont mis gratuitement à disposition sur le site internet du FEJ (www.experimentation-fej.injep.fr).

Cette refonte des procédures s'accompagne d'une révision des outils de suivi des expérimentations : trames des rapports intermédiaires et finaux pour les porteurs et les évaluateurs, grilles d'analyse associées, tableaux de bord pour le suivi des expérimentations et des appels à projets, journal des événements pour garder trace des comités et des contacts, contenu des notes transversales, etc.

2. CONTRIBUER À L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Grâce au FEJ, la MEEPP a développé une expertise dans le pilotage d'évaluations externes, dans le suivi des évaluateurs et dans la capitalisation des évaluations dans le domaine des politiques publiques en faveur des jeunes. Depuis 2019, la MEEPP contribue à l'évaluation de la préfiguration du Service national universel (SNU). Depuis 2020, elle contribue également au programme des Cités éducatives. Par ailleurs, elle est sollicitée pour un appui méthodologique ou pour son expertise en matière d'évaluation.

A. ÉVALUATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

La MEEPP avec les autres missions de l'INJEP est mobilisée sur la conception et le pilotage de l'évaluation du Service national universel (SNU). Les objectifs généraux de cette évaluation sont d'observer les conditions de mise en œuvre opérationnelle du SNU, de rendre compte des différences sur chacun des territoires et d'analyser la réception par les différents acteurs concernés. Il s'agit de proposer une analyse des forces et faiblesses du dispositif et d'envisager des pistes d'évolution du SNU.

Pour ce faire, le dispositif d'évaluation des phases de préfiguration en 2019 et de déploiement en 2021 repose sur des méthodes d'évaluation mixtes. En 2021, l'évaluation des séjours de cohésion a consisté en trois opérations : une enquête quantitative par questionnaire auprès des jeunes volontaires, une enquête qualitative pendant la phase d'accueil des jeunes en séjour de cohésion reposant à la fois sur des observations et des entretiens avec des jeunes et des professionnels et la mise en place d'une enquête longitudinale qualitative de 100 jeunes volontaires qui seront suivis pendant quatre ans.

En 2022, l'INJEP poursuivra l'évaluation de la montée en charge du SNU en s'intéressant au profil des jeunes qui se sont désistés entre le moment de leur inscription et le début du séjour de cohésion et en approfondissant l'évaluation de la seconde phase du SNU, celle des missions d'intérêt général, grâce à une enquête quantitative auprès des jeunes ayant participé aux séjours de cohésion en 2021, aux données de gestion et aux éléments qualitatifs recueillis par entretien auprès de la cohorte des 100 jeunes volontaires.

B. ÉVALUATION NATIONALE DU PROGRAMME DES CITÉS ÉDUCATIVES

De 2020 à 2023, la MEEPP contribue à l'évaluation nationale externe du programme des Cités éducatives.

En 2020, la MEEPP a dressé un panorama des différentes conceptions et démarches d'évaluation mises en œuvre par les cités éducatives par l'analyse des protocoles de suivi et d'évaluation.

En 2021, la MEEPP a lancé des évaluations sur trois dimensions centrales du programme des cités éducatives identifiées avec la coordination nationale :

- la mise en œuvre et des effets de la continuité éducative sur le parcours des enfants et des jeunes ;
- les parcours d'orientation, de formation et d'insertion au-delà et en parallèle du champ scolaire pour les

11-25 ans :

- les effets de la cité sur la place des familles dans les coopérations éducatives et plus largement sur la place des familles au sein du territoire.

Pour chacune des trois dimensions évaluées, les équipes d'évaluation étudieront l'approche et les actions de cinq cités éducatives. L'objectif est de rendre compte des différentes approches de la thématique que proposent les cités, des actions qu'elles développent à ce sujet, des conditions de leur déploiement, ainsi que des dynamiques à l'œuvre et effets potentiels sur les parcours des bénéficiaires.

En 2022-2023, la MEEPP pilotera et suivra ces trois évaluations lors de comités de suivi réguliers avec les équipes d'évaluation. Elle produira deux rapports de synthèse à destination de la coordination nationale et du comité national d'orientation et d'évaluation des cités éducatives.

C. SOLLICITATIONS MÉTHODOLOGIQUES

La MEEPP est régulièrement sollicitée pour l'évaluation de dispositifs ou de politiques publiques. Elle ne peut pas toujours prendre en charge la réalisation de ces évaluations, mais elle peut fournir un appui méthodologique à la conception et au pilotage d'évaluations externes. Ces sollicitations couvrent des champs variés, tels que l'accès aux droits, l'éducation populaire, la vie associative ou la coopération internationale.

Par ailleurs, la MEEPP participe au comité d'évaluation de la boussole des jeunes et au conseil scientifique du projet de recherche ISAJE (investissement social dans l'accueil du jeune enfant).

3. CAPITALISER ET DIFFUSER LES ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIMENTATIONS ET DES ÉVALUATIONS

Au-delà du suivi des expérimentations et des évaluations, l'apport de la MEEPP est de capitaliser et de diffuser les enseignements pour contribuer aux connaissances scientifiques et éclairer les décideurs publics. Il s'agit d'analyser et de rendre publiques les conditions de mise en œuvre des projets, les résultats obtenus et leur portée, d'identifier et de contribuer à la diffusion des bonnes pratiques, d'identifier aussi les conditions de transférabilité et de préparer l'essaimage. Pour ce faire, la MEEPP réalise des publications, organise des réunions de restitution, participe à des séminaires et des conférences, diffuse en ligne la description des expérimentations et les rapports des porteurs et des évaluateurs sur le site internet du FEJ (www.experimentation-fej.injep.fr).

La MEEPP participe également aux comités de lecture de collections *INJEP analyses & synthèses* et *Fiches repères*.

A. PUBLICATIONS

La MEEPP produit régulièrement des rapports et notes de synthèse thématiques dressant un panorama des expérimentations soutenues par le FEJ.

En 2022, un rapport sera publié sur les dispositifs favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité. Il synthétisera douze expérimentations en matière de formation, de logement, de santé et de mobilité mises en œuvre depuis dix ans par le FEJ.

À la suite de l'*INJEP analyses & synthèses* sur la réussite éducative des élèves publié en 2020, un rapport détaillera les expérimentations aléatoires et quasi-aléatoires soutenues par le FEJ pour lutter contre les

inégalités des chances.

La MEEPP contribuera aux publications sur l'évaluation du Service national universel. Un rapport sera notamment publié sur les missions d'intérêt général réalisées par les jeunes volontaires ayant réalisé leur séjour de cohésion en 2021.

En s'appuyant sur les premiers résultats des trois évaluations lancées en septembre 2020, la MEEPP produira, en 2022, un rapport synthétisant les approches des cités éducatives en matière de continuité éducative, de parcours d'orientation, de formation et d'insertion ainsi que sur la place des familles dans les coopérations éducatives. Le rapport final sera remis en 2023.

La MEEPP produit aussi des publications de type « 4 pages » ayant pour objet de traiter d'une question thématique comparant plusieurs expérimentations menées dans le cadre du FEJ, de valoriser les résultats d'une étude, d'une enquête ou d'une évaluation.

En 2022, un numéro de la collection *INJEP analyses & synthèses* portera sur les expérimentations aléatoires soutenues par le FEJ en matière de mentorat.

Des numéros seront également proposés pour valoriser les résultats d'une expérimentation notable soutenue par le FEJ.

Les premiers axes de capitalisation identifiés par la MEEPP sur les appels à projets en cours portent sur les compétences sociales, les tiers-lieux jeunesse en milieu rural, le ciblage du public et la prise en compte de la crise sanitaire par les porteurs de projet dans la mise en œuvre des expérimentations. Ces sujets pourraient donner lieu à des publications en 2022-2023, le support restant à définir.

B. RÉUNIONS DE RESTITUTION ET COMMUNICATIONS

La valorisation des expérimentations prend aussi la forme de réunions de partage et de restitution avec les porteurs de projets, les évaluateurs et les partenaires. Les résultats des évaluations font l'objet d'une mise en débat lors d'une présentation publique. Au-delà des comités de suivi organisés en 2022, deux comités finaux seront organisés en 2023 pour les appels à projets APDISCRI2 et APDOM6 Réunion.

De même, des restitutions des résultats des évaluations du Service national universel et des cités éducatives seront organisées en 2022.

La MEEPP répond enfin à des appels à contribution ou à communication avec l'objectif de partager l'expérience du FEJ, les enseignements des expérimentations, les résultats des évaluations.

C. VALORISATION DES EXPÉRIMENTATIONS ET DES ÉVALUATIONS SUR INTERNET

Les activités de la MEEPP ne se limitent plus au FEJ, le site web du FEJ vieillit et double les actualités publiées sur le site de l'INJEP, tandis que des possibilités sont offertes par les outils numériques de l'INJEP. Dans ce contexte, la MEEPP entreprend un double projet numérique avec la MVD et la MDOC visant à transférer les travaux en cours vers le site web de l'INJEP et les appels à projets passés dans la base Télémaque sur la période 2022-2023.

Au-delà de la sauvegarde d'une vingtaine d'appels à projets et des rapports finaux de plus de 800 expérimentations par le centre de ressources de l'INJEP, la MEEPP prévoit d'investir davantage le site web de l'INJEP pour présenter les appels à projets et expérimentations en cours, mettre en valeur les expérimentations phares du fonds et décrire les travaux d'évaluation de politiques publiques qu'elle pilote.

Dans le travail de bilan du FEJ, une attention particulière sera portée aux projets financés par le FEJ et depuis, déployés à grande échelle ou essaimés à d'autres territoires, en s'intéressant à ce que l'expérimentation FEJ avait apporté et à ce que ces projets sont devenus. Par exemple, seront mis en avant les projets suivants : le « Revenu contractualisé d'autonomie » devenu aujourd'hui la Garantie jeunes, l'extension de l'expérimentation « Zéro chômeur de longue durée », la « Malette des parents » et les « Internats d'excellence » repris par le Ministère de l'Éducation nationale ou encore les projets « Réussir sa sortie » pour les jeunes sortant de prison ou Pro Domo pour les jeunes en situation d'errance. ■

DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES

La mission Documentation-Centre de ressources de l'INJEP met à disposition un fonds documentaire spécialisé sur les politiques et la sociologie de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et, depuis le 1er janvier 2021, sur le sport. Elle propose un service d'appui et de proximité aux missions de l'INJEP et des ministères en charge de la Jeunesse et des Sports. Et plus largement, elle propose un espace de travail ouvert aux acteurs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport, collections réunies en un même lieu.

L'activité de la MDOC se partage en trois axes principaux :

- la mise à disposition et l'enrichissement d'un fonds spécialisé unique en France sur ces mêmes thématiques : jeunesse, éducation populaire, vie associative et sport.
- La réalisation de livrables et de veilles documentaires, informationnelles, juridiques et réglementaires sur les champs couverts par l'Institut et la DJEPVA,
- la gestion informatique et technique du catalogue en ligne : le portail Télémaque

1. MISE À DISPOSITION ET ENRICHISSEMENT D'UN FONDS DOCUMENTAIRE SPÉCIALISÉ

A. DESCRIPTION DU FONDS

Le centre de documentation de l'INJEP, créé en 1967, rassemble une collection unique de références patrimoniales et d'actualité sur les questions de jeunesse/politique(s) de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, et, depuis le 1er janvier 2021, sur le sport.

Ce fonds est constitué de monographies, d'ouvrages, de revues spécialisées professionnelles et de recherche, de rapports, de littérature grise, etc., et réunit plus de 50 000 références d'imprimées et de documents numériques.

B. LES PUBLICS

La mission Documentation remplit un rôle de médiation entre son lectorat et une information recherchée (une étude, une référence, un auteur, une bibliographie, une réglementation, des données chiffrées, etc.) sur les thématiques couvertes par l'INJEP. Elle construit une relation privilégiée avec ses usagers, ses « habitués », cherche à fidéliser les « occasionnels » et à attirer de nouveaux lecteurs.

■ PUBLICS INTERNES

En interne, la mission s'attache à répondre aux attentes du public cible : par métiers et par fonctions (directions, chargés d'études et de recherches, chargés de pôles, assistantes, etc.), dans les domaines couverts par l'INJEP. De façon transversale, elle vise les directions ministérielles et interministérielles en charge de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport. Elle développe par ailleurs un fonds de proximité dédié

aux concours administratifs.

■ PUBLICS EXTERNES

Le MDOC met en place un espace de travail, organise des plages horaires et des permanences pour accueillir un public externe : de l'acteur de terrain au doctorant, intéressé par les questions transversales de jeunesse, politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative ou du sport.

■ AUTRE PUBLICS : INTERNAUTES, ABONNÉS

Outre le public qui se déplace en présentiel pour consulter le fonds documentaire, la mission Documentation compte également des visiteurs uniques qui consultent son catalogue en ligne Télémaque ainsi que des abonnés à sa Newsletter bimensuelle INJEP Veille & Actus (qui a totalisé 5 500 lecteurs en 2021).

■ LES AXES DÉVELOPPÉS POUR 2022-2023 :

La période particulière liée au contexte sanitaire a éloigné le lectorat en présentiel du centre de documentation depuis 2020, un effort redoublé sera mis en place pour l'amener à se réapproprié cet espace de recherche :

- Associer étroitement le public interne au circuit des documents : acquisitions (achat – gratuits – dons issus de services en interne ou de particuliers), accueil du public : prêt, recherches documentaires, organisation de restitution de recherches, désherbage (dons auprès de réseaux documentaires, des lecteurs du centre de ressources - pilon) ;
- Renseigner et exploiter des tableaux de bord sur les activités développées par le centre de ressources et sur les usages de son lectorat : emprunt, consultation sur place, recherches documentaires, nature de l'information demandées
- Valoriser le fonds documentation par une communication interne régulière sur les actualités de la mission (acquisitions, livrables, évènements).
- Optimiser la fonction médiatrice et conseil de la mission, notamment par l'accueil de groupes et par la présentation de l'offre documentaire systématique aux nouveaux arrivants
- Développer l'audience de la lettre de veille INJEP Veille & Actus ;

Pour 2022, l'objectif d'élargir ses publics reste d'actualité et ce, selon deux orientations :

- Intégrer le catalogue collectif de France (CCF) pour accéder à une meilleure visibilité auprès des professionnels de l'information/documentation,
- Cibler des publics potentiels pour élargir son lectorat en présentiel (universités, réseaux professionnels, associations).

C. POLITIQUE DOCUMENTAIRE

L'enrichissement des collections est réalisé en étroite collaboration avec les autres missions de l'INJEP. Les nouvelles acquisitions répondent aux besoins exprimés par les experts de l'INJEP. Elles s'insèrent dans un plan de classement en constante évolution pour s'adapter à ses nouveaux terrains d'études, de recherches ou d'évaluation. Ces nouvelles acquisitions tiennent compte de l'offre documentaire disponible

dans d'autres bibliothèques en construisant des partenariats par exemple ou en intégrant des réseaux documentaires, par exemple le réseau Ariane (Centre Inffo).

■ CAPITALISATION ET VALORISATION DES PRODUCTIONS DE L'INJEP

La mission Documentation procède à un traitement documentaire et de conservation spécifique pour les collections de l'INJEP. En plus de l'intégration de la version imprimée dans les collections, elle associe aux notices bibliographiques une politique de gestion électronique de documents (GED) à toutes les références publiées par l'INJEP. Elles sont ainsi disponibles en ligne sur le catalogue Télémaque. Cette démarche a été amorcée en 2019 et systématisée depuis 2020. Sans être un lieu d'archives, le centre de documentation se présente comme le lieu de référence de la mémoire de l'INJEP et en assure sa pérennité.

- Numérisation des « Cahiers de l'animation »

À l'issue d'un partenariat entre la Bibliothèque nationale de France et l'INJEP, les « Cahiers de l'animation » sont désormais disponibles sur Gallica en version numérique. La MDOC poursuit la capitalisation de cette collection par le projet d'un affichage dédié sur le catalogue en ligne Télémaque en 2022.

- Intégration d'un fonds issus de la base du Fonds d'expérimentation de la jeunesse

La MEEPP dispose d'un site web FEJ qui répertorie les appels à projets et des rapports finaux de plus de 800 expérimentations. Un audit en interne mené par la MEEPP et les fonctionnalités du système informatique de gestion de bibliothèque utilisé par la MDOC plaident pour l'intégration de ce corpus dans le catalogue Télémaque. L'objectif est d'offrir aux internautes un lieu unique de consultation des productions de l'INJEP et de valoriser ce fonds dans sa dimension singulière. Le lancement du projet est prévu pour l'exercice 2022-2023.

■ LA THÉMATIQUE « SPORT » DE L'INJEP

Un regard particulier sera porté sur le fonds « sport » en 2022.

Jusqu'au 1er janvier 2021, le bureau de la politique documentaire des ministères sociaux gérait un fonds sport conservé dans les collections de l'INJEP. Le transfert de collections de revues (13 titres) et la migration des données (13 407 notices) ont été effectués avec succès courant 2021. Une convention partenariale va acter les différentes étapes de cette opération et définir les termes de la future collaboration entre les deux administrations.

En interne, la nouvelle compétence « sport » du centre de ressources s'accompagne d'un repositionnement du centre de ressources avec l'élaboration d'une politique documentaire ciblée.

L'offre documentaire a conservé l'existant en s'abonnant aux mêmes revues qu'antérieurement (six titres). La capitalisation de ces abonnements se poursuit avec l'enregistrement de références d'articles et de dossiers dans le catalogue Télémaque selon les mêmes critères de sélection qu'auparavant. Cette pratique est transitoire. Une enquête de besoin sera menée auprès des experts internes et des agents de la direction des sports. Elle sera complétée par une analyse de l'offre documentaire existante extérieure (comme par exemple, celle de l'INSEP).

Ces travaux permettront de consolider une offre documentaire concertée.

■ ACQUISITIONS

- Acquisitions à titre payant et à titre gratuit

Depuis le rattachement administratif de l'INJEP au secrétariat général du ministère en charge de l'Éducation nationale au 1er janvier 2021, la mission Documentation s'assure de la continuité de l'offre documentaire, auprès des services compétents. Ce point de vigilance se poursuit en 2022 avec un renouvellement d'abonnements sur près de 75 titres de revues spécialisées, l'achat prévisionnel de 400 ouvrages et l'accès à la plateforme Cairn pour ses agents.

Le Centre de documentation favorise également les acquisitions à titre gratuit. Elles relèvent de plusieurs canaux, sous forme d'échanges ou de dons. Une dizaine de titres de revues reçues au centre de documentation font l'objet de conventions d'échanges, qui seront maintenues pour 2022.

La mission reçoit de nombreux dons. Ces derniers émanent des agents ou des services internes (mobilité professionnelle, départ en retraite, réorganisation des services, etc.) et de particuliers (chercheurs, administrations connexes, etc.). Les dons suivent un protocole particulier qui a pour but d'identifier le donateur — le valoriser — et de qualifier leur intérêt pour le fonds documentaire : rareté du contenu, état des documents proposés. La rédaction d'une charte et sa communication publique est prévue en 2022 pour donner plus de transparence à leur traitement (sélection, pilon).

- L'offre documentaire dématérialisée

L'offre documentaire reste majoritairement traditionnelle, avec un renouvellement des collections qui reste axé sur les imprimés. Néanmoins, les pratiques internes du traitement documentaire s'adaptent à l'environnement numérique exponentiel et aux usages d'un public de plus en plus demandeur de rapidité et d'autonomie en termes d'accès aux documents.

La période du confinement a marqué les usages des différents publics. Dans ce contexte particulier, le numérique a pris une place considérable. Une réflexion en interne va être lancée à moyen terme pour étudier la mise en œuvre d'une offre documentaire tournée davantage vers la dématérialisation.

■ DÉSHÉBAGE¹ : DON ET/OU MISE AU PILON

Motivées par un espace de conservation restreint et la volonté de « faire vivre » le fonds documentaire, des opérations de « désherbage » sont régulièrement menées sur les collections « revues » et « ouvrages ». Ces manipulations sont basées sur des règles et des prérequis comme celles ou ceux de vérifier la disponibilité des documents susceptibles d'être éliminés dans d'autres lieux ressources, avant de les sortir définitivement du fonds, ou encore de solliciter les autres missions de l'INJEP dans leur expertise des champs couverts.

- Magasins des revues

Un long processus de désherbage des magasins des revues (300 titres) a été mis en route depuis 2015. Retardé par le contexte sanitaire en 2020/21, il s'agit en 2022 de finaliser l'écriture le mémorandum de ce travail effectué et d'en établir des règles simples adaptées aux collections de l'INJEP.

- Collection des « ouvrages »

Une opération de désherbage des ouvrages a été lancée en 2017 et est désormais renouvelée tous les ans. Les différentes missions de l'INJEP sont régulièrement sollicitées pour leur expertise des champs couverts. D'autres étapes suivent la sortie des fonds : mise à jour des inventaires, prospection de lieux ressources pouvant recevoir nos sorties d'inventaire sous forme de dons, et ensuite seulement mise au pilon. Ce travail se poursuit en 2022, avec l'intégration de nouveaux critères de gestion permettant de mieux identifier les sorties d'inventaire.

D. OFFRES DE SERVICES

1 Le désherbage sert principalement à élaguer la collection de documents qui n'y ont plus leur place, aérer les rayonnages (facilitant ainsi l'accès aux documents, valorisant certains ouvrages moins « noyés dans la masse »), actualiser les collections, évaluer la cohérence d'un fonds et sa pérennité. [...] Les éliminations sont donc décidées en fonction de critères pratiques et intellectuels et découlent d'une analyse fine de chaque document, dans le contexte d'une collection particulière. (Extrait de « Désherber en bibliothèque », fiche pratique de l'ENSSIB)

Les offres de service de la mission de documentation participent au partage et à la diffusion des connaissances. Elles prennent diverses formes : accueil du public, recherches documentaires, gestion de prêts ou organisation d'évènements.

■ ACCUEIL DU PUBLIC

La mission Documentation rend disponible l'accès du fonds documentaire sur une large plage horaire : de 9h30 à 17h00 pour le public interne, sans interruption méridienne ; et en demi-journée pour tout public (13h00- 17h00). La prise de rendez-vous matinale et l'accueil de groupes s'ajoutent à ce service. Cette ouverture hebdomadaire est planifiée quatre jours sur cinq jours.

Les documentalistes s'acquittent de leurs missions grâce à la polyvalence de leurs champs de compétences, à la fois sur les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport. Ils s'appuient également sur leur maîtrise de bases réglementaires et/ou de bases de données bibliographiques scientifiques.

Cette offre de service dépend du contexte sanitaire. Un protocole d'accueil du centre de documentation a été mis en place depuis 2020 pour répondre à ces contraintes et sera remobilisé en cas d'éventuelles situations de crise. L'objectif pour 2022 est de renouer avec cette amplitude d'accueil.

■ ORGANISATION DE RENDEZ-VOUS DE LA DOC

Le Centre de documentation organise des « Rendez-vous de la doc » qui ont pour but de partager les résultats d'une recherche réalisée ou coréalisée par l'INJEP. Ils s'adressent au public en interne : les agents des ministères en charge de la Jeunesse, de la Vie associative et des Sports, sur un temps court, de 13 h 00 à 14 h 00, pendant l'heure méridienne et en dehors du temps de travail.

Ce moment favorise une communication transversale entre les services : échanges, partages de réflexions et d'observations sur des thématiques de recherche communes. Quatre « Rendez-vous de la Doc » sont prévus dans l'année, trois émanant des trois missions productrices de connaissances au sein de l'INJEP : MEEP, MER et MEDES, le quatrième peut être ouvert à un partenaire de l'INJEP.

Les conditions sanitaires ont conduit à repenser le format habituel, conçu en présentiel. Une séance en visioconférence a été expérimentée en juin 2021. Pour 2022 et en concertation avec la Mission Valorisation et Diffusion, il a été décidé d'alterner les deux formats : en présentiel et à distance. Cette offre répond aux attentes exprimées par les services déconcentrés.

■ MISE A DISPOSITION D'UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE

La mission Documentation gère un espace de travail qui dépasse le seul accueil du public. En 2022, il s'agira de valoriser cet espace de travail en interne pour des réunions, sans pour autant impacter la qualité de l'accueil du public externe. L'objectif est de favoriser l'appropriation du centre de documentation par des lecteurs potentiels.

2. LIVRABLES ET VEILLES RÉALISÉES PAR LA MISSION DOCUMENTATION

La mission Documentation réalise plusieurs types de veilles et des livrables.

A. VEILLES DOCUMENTAIRES THÉMATIQUES

La veille mise en place par la mission Documentation couvre les champs des expérimentations, des études et des recherches initiées ou accompagnées par l'INJEP. Elle vise à assister les acteurs des champs jeunesse et sports dans leurs activités d'analyses, d'expertise, d'évaluation ou d'appréhension des politiques publiques. Elle se matérialise notamment par la diffusion de livrables sur l'actualité liée aux questions transverses sur la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et sport, parues sous diverses formes (rapports, synthèses, essais, enquêtes, données chiffrées, textes officiels, articles de revues spécialisées et de presse, etc.).

La mission Documentation réalise trois types de veille qu'elle renouvèle pour 2022 :

- une veille documentaire sur les thématiques des travaux ou missions menés en interne ;
- une veille sur des nominations dans les administrations ou organisations dans les périmètres intéressants l'INJEP ;
- une veille informationnelle de notoriété sur les citations mentionnant l'Institut dans la presse quotidienne, généraliste et spécialisée à travers l'actualité de l'institut, ses diverses publications, les interventions de ses chargés d'études et collaborateurs.

Elle s'appuie sur diverses ressources notamment, l'abonnement à des agrégateurs de presse médias ou des à des newsletters.

■ REQUALIFICATION DU PLAN DE VEILLE

Le plan de veille évolue constamment en fonction des études et des recherches mises en place par les missions de l'INJEP et l'actualité des champs couverts par l'INJEP. Il s'agit d'optimiser les outils disponibles pour couvrir cette activité : d'identifier et de renouveler les points d'accès sur les thématiques couvertes.

■ PÉRENNISATION DES OUTILS DE VEILLE

Il sera nécessaire de reconsidérer en 2022 les abonnements payants à des prestations actuellement utilisées pour les différentes veilles de notoriété ou thématiques, objet d'un livrable périodique ou faisant l'objet d'une alerte.

■ DÉVELOPPER DES OUTILS ET SUSCITER DES BESOINS

Interroger les usages et les pratiques de veille effectuées en interne par les différents publics (chercheurs, chargés de missions, etc.) afin de mieux cibler l'offre et la diffusion de cette veille en proposant dans la mesure du possible des outils plus adaptés.

B. LIVRABLES DE VEILLE

La mission documentation réalise plusieurs livrables, tous disponibles en format numérique sur le site de l'INJEP selon des périodicités différentes : hebdomadaires, bihebdomadaire, mensuelles, trimestrielle et annuelle. La mission poursuit la publication de ces livrables pour 2022.

- « **INJEP Veille & Actus** » : 25 numéros dans l'année. La lettre de veille documentaire bimensuelle rassemble aujourd'hui plus de 8 250 abonnés. Produit phare de la veille documentaire sur les questions de jeunesse/ politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport (sous l'angle : pratiques sportives, diplômes Jeunesse et Sport, ou encore économie du sport), elle signale sous forme de brèves l'actualité des publications (rapports, études, enquêtes, sondages, essais, etc.), la mise en œuvre de dispositifs, réglementation, presse, agendas, etc.

Il s'agit en 2022 d'en augmenter l'audience et le nombre de ses abonnés, et ce, avec la collaboration de la Mission Diffusion et Valorisation.

- « **Liste mensuelle des acquisitions** » : 12 par an. Sélection mensuelle des acquisitions du centre de documentation, la liste est diffusée auprès de 700 agents en interne, CREPS et directions régionales et départementales en charge de la jeunesse et des sports. Elle est également diffusée à nos partenaires et aux lecteurs du centre de documentation à leur demande. Elle s'appuie sur des listes de diffusion existantes. Elle est également signalée dans la lettre *INJEP Veille & Actus*.

- « **Un an de politique de jeunesse** » (annuel). Ce document présente une vision transversale des politiques de jeunesse avec le recensement des dispositifs interministériels mis en place par le gouvernement pour la jeunesse sur l'année écoulée. Il est réalisé en lien avec les experts de l'INJEP et de la DJEPVA.

- « **Bibliographies thématiques** » En 2021, une dizaine de bibliographies ont été réalisées suite à des demandes de recherches documentaires. Elles sont publiées sur le site de l'INJEP, intégrées à une collection dédiée et référencée dans le catalogue Télémaque. L'action se poursuit en 2022.

Une bibliographie est réalisée pour les Rencontres de l'INJEP sur « Le Sport et les inégalités ».

- « **Citations de l'INJEP** » : la veille de notoriété sur les supports de presse et revues spécialisées s'est stabilisée sous forme de diffusion hebdomadaire et réservée au public interne. Elle se poursuit pour 2022.

- **Veilles thématiques** : une dizaine de thématiques sont suivies en interne. Elles correspondent aux travaux statistiques, de recherches, d'analyses ou d'évaluations développés par les différentes expertises de l'INJEP.

Une seule veille fait l'objet d'un livrable consolidé et périodique. Elle porte sur le service national universel (SNU) et s'adresse à un public interne, avec un livrable hebdomadaire.

Une visibilité de la recension de l'actualité des publications à visée scientifique et réalisée pour la revue *Agora débats/jeunesses* est mise en place sur le site de l'INJEP pour 2022.

- **Veille juridique jeunesse, sport, cohésion sociale** : cette veille a fait l'objet d'une nouvelle formule et est uniquement tournée vers les publications de la mission : elle est capitalisée dans la lettre *INJEP Veille & Actus* et dans « Un an de politique de jeunesse ».

3. GESTION D'UN CATALOGUE EN LIGNE : LE PORTAIL TÉLÉMAQUE

A. CONSOLIDATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Depuis 2020, le système informatique de gestion documentaire, « SIGB », utilisé par la mission Documentation est hébergé en mode SAAS sur un serveur externe géré par le prestataire Kentika.

Depuis le rattachement administratif de la DJEPVA au secrétariat général du ministère en charge de l'Education nationale au 1er janvier 2021, la mission Documentation s'assure de la continuité de cette prestation, auprès des services compétents administratifs, informatiques et financiers pour 2022.

B. SUIVI DU SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Entamée en 2020/21, la refonte de l'OPAC (interface web du catalogue en ligne), se poursuit en 2022. Il s'agit d'apporter des ajustements sur l'organisation et l'affichage des contenus existants.

Les évolutions programmées du SIGB visent :

- à améliorer des pratiques internes de gestion documentaire, par des traitements documentaires renouvelés et « normés », inscrits dans la transition bibliographique menée par la BNF. Ces évolutions du catalogue continuent en 2022. Elles ont pour but de favoriser les échanges de savoirs par l'import ou l'export de notices bibliographiques et doivent étendre la visibilité de la base Télémaque auprès de réseaux documentaires élargis : universitaires, instituts de recherche, etc.

- à faciliter des nettoyages en lot des index et de fluidifier diverses actions dans le traitement des documents et des informations.

D'autres évolutions sur le SIGB sont programmées. Elles portent, d'une part, sur la rénovation du catalogue en ligne Télémaque et son interface WEB.

C. ORGANISATION DU CONTENU DU CATALOGUE TÉLÉMAQUE

Depuis 2020, la refonte de l'interface web Télémaque a permis d'en améliorer l'ergonomie, l'attractivité et la visibilité.

Cette réorganisation se poursuit en 2022 sur trois points :

- la mise en avant d'actualités : avec l'affichage en dur des livrables de la mission (la liste des acquisitions), le maintien du carrousel des nouvelles acquisitions, et la création de requêtes bibliographiques en fonction de l'actualité ;

- la valorisation des collections de l'INJEP : avec la création d'une entrée directe aux collections patrimoniales numérisées : « Les Cahiers de l'animation » et les « Documents de l'INEP » ;

- augmenter l'attractivité des ressources en multipliant les images : les dossiers des revues cataloguées sont systématiquement associés aux couvertures des numéros cités dans la mesure du possible. ■

VALORISATION ET DIFFUSION

La mission valorisation et diffusion (MVD) de l'INJEP a comme principales missions :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de valorisation et de diffusion des connaissances produites ou capitalisées par l'INJEP, à travers notamment une offre éditoriale articulant papier et numérique, et l'organisation d'événements.
- la conception de la stratégie de communication et d'information vers ses cibles aux profils variés, ainsi que la promotion de l'image de l'institut auprès des différents publics.

Par nature transversale, la MVD travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des missions de l'institut, et son programme de travail est sous-tendu par deux objectifs principaux : assurer une meilleure lisibilité et appropriation des productions et une plus grande visibilité de l'institut.

Pour ce faire, la mission valorisation et diffusion poursuit sa stratégie de large diffusion des travaux de l'INJEP dans des modalités adaptées à la diversité de ses publics. Elle prend forme à travers quatre axes de travail :

- Soutenir et développer une production éditoriale riche et adaptée aux publics ;
- Diversifier les modalités de diffusion numérique ;
- Valoriser l'expertise et renforcer la mise en débat par l'activité événementielle ;
- Renforcer l'information auprès des publics pour développer la notoriété.

1. SOUTENIR ET DÉVELOPPER UNE PRODUCTION ÉDITORIALE RICHE ET ADAPTÉE AUX PUBLICS

L'ensemble des travaux conduits par l'INJEP donnent lieu à publication au sein des différentes collections de l'institut. Avec un catalogue des publications qui s'enrichit chaque année, ce sont désormais près de quarante publications qui paraissent annuellement. La MVD participe activement à la mise en œuvre de cette politique éditoriale. Elle assure le suivi du programme annuel des publications, apporte son expertise éditoriale à leur réalisation et assure leur diffusion. En collaboration avec les missions, elle peut prendre en charge l'ensemble de la conception éditoriale et graphique : relecture des projets de publications, secrétariat de rédaction, révision des textes, réalisation des maquettes et impression.

L'offre éditoriale de l'INJEP vise à restituer l'ensemble des travaux de l'institut et plus largement à diffuser la connaissance dans ses champs d'expertise. Pour répondre aux attentes de ses publics aux profils variés, la production éditoriale de l'INJEP combine des publications de synthèse, des publications d'analyse et de recherche plus approfondies, et des déclinaisons dans des formats accessibles au plus grand nombre.

Après la rénovation de la collection des chiffres-clés, qui donnera lieu à l'édition 2022 des chiffres-clés de la vie associative et de ceux du sport, la MVD poursuivra sa collaboration avec la MEDES afin de proposer des formats de restitution et support de publication qui facilitent la lecture et compréhension des données statistiques. L'évolution du « Panorama statistique régional jeunesse, engagement et sport » sera notamment mise à l'étude, ainsi que l'édition d'une publication de restitution de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives.

LES COLLECTIONS DE L'INJEP

INJEP analyses & synthèses

IAS propose à travers un format court, un style accessible et des encadrés didactiques, de diffuser de manière large les principaux résultats de travaux (études, expérimentations, statistiques) réalisés par, pour ou avec l'INJEP. Alternant les sous-collections « statistique publique », « études et recherches » et « expérimentations », une douzaine de numéros est prévue chaque année.

INJEP Notes & rapports

Cette collection propose des notes, rapports et revues de littérature dans un format détaillé et complet. Elle est en particulier le support de publication des rapports de recherche portés par l'INJEP.

Revue Agora débats/jeunesses

Principale revue de recherche consacrée à la jeunesse en France *Agora débats/jeunesses* approfondit la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations et l'analyse des politiques publiques qui leur sont consacrées. Animée par un comité de rédaction pluridisciplinaire et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, trois numéros sont réalisés chaque année et édités aux Presses de Sciences Po.

« Cahiers de l'action — jeunesses, pratiques et territoires »

Cette collection a pour objectif de mutualiser les pratiques et échanger les savoirs. Elle offre aux décideurs et professionnels de la jeunesse des ressources utiles pour leur intervention avec une vision « terrain ». Co-construits et écrits avec les professionnels de terrain, les « Cahiers de l'action » se veulent un espace de réflexivité et apportent des éléments d'analyses et des outils pour l'action.

Deux à trois numéros paraissent chaque année dans cette collection d'éducation populaire.

Fiches Repères

En deux pages, ces fiches apportent des données de cadrage et font l'état des lieux sur un sujet à travers la synthèse de travaux et/ou données existants. Elles s'adressent à un public large et valorisent la capacité de l'INJEP à rassembler, décrypter, synthétiser des travaux et données extérieures sur les champs de sa compétence.

Les Chiffres-clés

La nouvelle version des *Chiffres-clés* propose une sélection d'indicateurs de référence restitués sous forme d'infographies visant à faciliter la compréhension et l'appropriation par le grand public. Cette collection comprend les *Chiffres-clés* de la jeunesse, les *Chiffres-clés* de la vie associative et ceux du sport.

2. DIVERSIFIER LES MODALITÉS DE DIFFUSION NUMÉRIQUE

A. DÉVELOPPER DES FORMATS WEB LISIBLES ET ATTRACTIFS FACILITANT L'APPROPRIATION

Le site internet est au cœur de la stratégie de diffusion et de valorisation de l'INJEP. L'objectif prioritaire du chantier de refonte du site et de sa ligne éditoriale engagé en 2019 est d'accroître et de faciliter l'accès aux connaissances pour l'ensemble des acteurs. Il s'agit à la fois de rendre immédiatement accessibles les productions de l'INJEP, mais aussi d'exploiter les modalités éditoriales et multimédias qu'offre le web pour en faciliter l'appropriation et la transmissibilité (infographies, vidéos, animations...).

En 2022, la MVD poursuivra ce travail en concentrant ses efforts autour de plusieurs grands axes :

- Faciliter l'accès aux contenus en repensant les entrées thématiques sur le site de l'INJEP et développant les dossiers thématiques qui rassemblent des productions et ressources INJEP sur un sujet.
- Développer les formats vidéos permettant de valoriser l'expertise, d'explicitier des résultats, mais aussi de communiquer sur les projets et travaux en cours (captation et mises à disposition des conférences, interview « Trois questions à... », ou « 180 secondes sur... »);
- Expliquer et faire parler les chiffres, les rendre plus rapidement accessibles et compréhensibles au moyen de représentations graphiques et synthétiques : tableaux de bord d'indicateurs, infographies, cartographies, systématisation des « chiffres à la Une », et développement des vidéos « Un chiffre et son commentaire »
- Engager la collaboration avec la MEEPP pour rénover la rubrique « expérimenter » du site, développer la valorisation des appels à projets et expérimentations en cours, mais également les expérimentations phares du fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)
- Renforcer la visibilité et accompagner l'utilisation de l'Observatoire territorial du sport et de la jeunesse (carto-stats.injep.fr), un outil à disposition de tous qui permet la consultation d'indicateurs sur la jeunesse et le sport détaillés au niveau régional, départemental, voire communal et leur visualisation cartographique.

B. ÉLARGIR LES CANAUX DE DIFFUSION : PLATEFORMES SPÉCIALISÉES ET RÉSEAUX SOCIAUX

Engagé de longue date dans une politique de dématérialisation des publications, l'INJEP poursuit la démarche afin d'accroître la diffusion de ses productions. Après la mise en ligne d'*Agora débats-jeunesses* puis des 'Cahiers de l'action' sur la plateforme Cairn, ce sont les *INJEP analyses & synthèses* qui seront disponibles sur ce portail de référence pour les publications de sciences humaines et sociales. Les productions statistiques, qui sont quant à elles valorisées sur la nouvelle bibliothèque numérique de la statistique publique et sur data.gouv.fr, verront également leur présence renforcée sur la plateforme Datagora. Un travail sera par ailleurs engagé avec les sites www.sports.gouv.fr, www.jeunes.gouv.fr et www.associations.gouv.fr afin d'y améliorer la mise à disposition de nos productions et données.

Les réseaux sociaux font également partie intégrante de la stratégie digitale de l'INJEP. Pour les années 2022-2023, la MVD prévoit la consolidation de sa présence sur les réseaux sociaux avec la multiplication des diffusions de vidéos, d'infographies et la valorisation des interventions des chargés d'étude lors d'événements ou auprès des médias.

3. VALORISER L'EXPERTISE ET LA MISE EN DÉBAT PAR L'ACTIVITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

A. ORGANISER DES CONFÉRENCES-DÉBATS, RENCONTRES ET SÉMINAIRES

Après avoir été ralentie en raison des restrictions sanitaires en 2020, l'activité événementielle de l'INJEP qui demeure essentielle à ses missions de diffusion reprend un rythme plus soutenu. Ces événements s'inscrivent dans le prolongement des travaux ou publications de l'INJEP et visent à les mettre en débat auprès d'acteurs d'horizons variés. La MVD apporte son concours pour l'organisation, la communication et la valorisation post-événement d'une dizaine de conférences-débat chaque année.

L'INJEP organise également tous les deux ans un événement d'envergure – Les Rencontres de l'INJEP – autour d'enjeux émergents repérés dans le cadre des travaux de l'institut ou par les experts qui les composent. Les Rencontres 2021 étaient consacrées aux pratiques sportives et aux inégalités qui les traversent : « Sports et inégalités. Les pratiques sportives au prisme de l'intégration, de la santé et de l'émancipation ».

B. RENFORCER LE CARACTÈRE PUBLIC DES ÉVÉNEMENTS ET DÉBATS

Les événements de l'INJEP sont gratuits et ouverts à tous, ils contribuent à animer la réflexion collective et le débat public en mobilisant des acteurs divers. Afin de leur donner davantage d'échos, la MVD avait initié dès 2019 la systématisation des retranscriptions vidéo en direct sur les réseaux sociaux, ainsi que la mise à disposition des captations sur son site internet pour permettre un accès durable aux échanges. Avec la crise sanitaire, l'INJEP a expérimenté avec succès en 2021 des événements totalement en ligne, rassemblant plus de 200 participants. Des modalités qui permettent d'ouvrir les événements à un public élargi et géographiquement éloigné et qui conduisent la MVD à développer des formats d'événements conjuguant présentiel et distanciel.

4. RENFORCER L'INFORMATION AUPRÈS DES PUBLICS POUR DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ

La MVD conduit une stratégie systématique de diffusion et de valorisation des travaux de l'institut. Elle contribue aux différentes éditions, organise leur diffusion, assure la mise à disposition en ligne et la valorisation avec des communiqués largement diffusés, l'animation des réseaux sociaux ou à l'occasion d'événements organisés par l'INJEP ou auxquels l'institut participe.

Dans la stratégie de communication qu'elle met en œuvre, la MVD se donne pour objectif de renforcer les actions d'information auprès de l'ensemble des publics cibles de l'institut.

A. CONSOLIDER LE RYTHME ET LE CHAMP DES COMMUNICATIONS

Pour ce faire elle vise tout d'abord à renforcer la fréquence des communications via ses différents canaux (post sur les réseaux sociaux, communiqués, plateformes web, etc.) et couvrir l'ensemble des productions

de l'institut. Il s'agit notamment de développer l'information autour des travaux actuellement moins visibles tels que les publications ne faisant pas ou peu l'objet d'une diffusion en version papier (INJEP Notes & rapports et Fiches Repères notamment), ou encore les parutions exclusivement web (données chiffrées...). Dans cette optique et en complément de l'investissement de plateformes web et des réseaux sociaux, la MVD mettra en place une nouvelle version de sa lettre d'information mensuelle.

La MVD poursuit également ses actions de communication institutionnelle en mettant à disposition et développant les informations clés de l'INJEP : ses missions, son fonctionnement, ses orientations, ses actions. Il s'agit de rendre compte de ses activités et projets dans un impératif de transparence : diffusion du programme de travail, interview ou vidéos sur les recherches ou expérimentations en cours, etc.

B. TOUCHER LES DIFFÉRENTS PUBLICS

Situé à l'interface des différents acteurs dans les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, et du sport, l'INJEP s'adresse à un public large et diversifié (administrations, collectivités territoriales, associations, décideurs, chercheurs, acteurs de terrains, etc.). La communication et la diffusion auprès de cette multitude d'acteurs ne peuvent être efficaces qu'au prix d'un travail permanent sur les publics cibles. A cet effet, la MVD poursuivra le travail permanent d'enrichissement et d'actualisation de ses fichiers contacts.

Une attention particulière sera portée aux relations avec les médias, notamment à travers la constitution de portefeuilles de journalistes, des actions d'information régulières spécifiquement dédiées à la presse, la possibilité de s'abonner aux avis de parutions et l'enrichissement de l'espace presse sur le site. ■

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le pôle administratif et financier (PAF) de l'INJEP assure la gestion administrative, juridique et financière de l'institut. Son activité se décline sur deux principaux axes.

1. PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI DES CRÉDITS

Le pôle administratif et financier assure la programmation, l'exécution et le suivi des crédits inscrits sur l'UO INJEP au sein du BOP de l'administration centrale du programme 163. En particulier, il assure le suivi de l'exécution budgétaire des activités des missions de l'INJEP afin d'en rendre compte mensuellement à la direction et apporte une expertise sur tous les documents, projets de contrats ou de marchés ayant une portée financière. Il prépare le suivi administratif et financier (gestion Etat) des achats et conventions de subventions de l'INJEP, en liaison avec la division des ressources humaines des Finances et de la Logistique (DRHFIL) de la DJEPVA.

En début d'année, la programmation est initiée lors des dialogues de gestion avec les différentes missions et actualisée régulièrement lors de réunions d'échange sur les dépenses à prévoir et à venir. Dans le cadre du suivi de l'exécution budgétaire, le rapprochement de la consommation à la prévision est réalisé, tout au long de l'année grâce au suivi des commandes et des factures et par rapport au suivi de la programmation des crédits.

Grâce aux différents rapports qui permettent de piloter en temps réel l'exécution par rapport à la prévision, le pôle est une aide au pilotage des activités des missions. Ces suivis mis en place permettent la bonne utilisation des crédits de l'unité opérationnelle (UO), de connaître les crédits disponibles (à partir des données extraites de CHORUS) et d'alerter en cas d'écarts trop importants. Le suivi des conventions en cours, avec un calendrier de leurs incidences financières, garantit que les délais sont bien tenus et les paiements effectués.

Le pôle pilote le processus de l'achat public par la gestion et le suivi du circuit de la dépense (commandes, services faits, suivi des dépenses, fonds de concours...) en maintenant des relations étroites avec le bureau d'exécution de la dépense (CSP), le service facturier (CBCM) et les missions afin d'anticiper et de suivre les éventuels problèmes. En lien avec la DRHFIL, il établit l'état des charges à payer et produits à recevoir et s'assure du respect de la chaîne de traitement de la dépense. Il s'assure aussi de la bonne affectation et ventilation des dépenses entre le programme soutien du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (P214) et celui de l'UO INJEP au sein des budgets opérationnels de programme (BOP) de l'administration centrale du programme 163.

Le pôle vient en soutien aux missions grâce à la mise en place de la procédure relative aux règles de mise en concurrence des achats afin de garantir le respect de la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE

Le pôle administratif et financier assure la gestion administrative et financière des appels à projets lancés au travers du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse par la Mission Expérimentation et Evaluation des Politiques Publiques (MEEPP) de l'INJEP. Il intervient à différentes phases des procédures.

■ Suivi administratif des expérimentations

Le pôle administratif et financier assure l'analyse des dossiers de candidature lors de la phase de recevabilité des pièces administratives en vue de l'élaboration des conventions d'expérimentations et des avenants. Il porte assistance aux porteurs de projets et aux évaluateurs, qui constituent les parties prenantes des conventions:

- Il contribue à la préparation des réunions des instances du Fonds (Conseil de Gestion/Conseil scientifique et d'orientation);
- Il participe aux jurys de sélection des candidatures, aux réunions de synthèse, aux ateliers thématiques;
- Il procède à l'analyse juridique et financière des dossiers de candidatures;
- Il établit des conventions passées avec les porteurs et évaluateurs des projets;
- Il émet les notifications par courrier des sélections des projets et des demandes complémentaires.

Le suivi des projets se fait essentiellement à partir de bilans semestriels réalisés par les porteurs et les évaluateurs à partir des trames construites par la MEEPP et lors des comités de pilotage organisés par les porteurs de projets.

■ Le suivi financier

Le pôle assure la programmation et le suivi des crédits du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en lien avec la Caisse de dépôts et consignation (CDC), et le contrôle de l'exécution financière aux différentes phases du projet. À l'issue des réunions de synthèse, le PAF procède à l'émission des ordres de paiement à l'attention de CDC pour paiement des subventions allouées aux porteurs et aux évaluateurs des projets. A cette occasion, il prépare et présente l'Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) pour les Conseils de gestion du FEJ.

■ Les appels à projets en cours

Le pôle administratif et financier assure également la gestion des projets issus de la programmation des années précédentes. A ce titre, 39 projets sont en cours, soit 78 comptes rendus d'exécution intermédiaires à analyser (HAPDOM, APDISCRI2, APDOM6-REUNION, APDOM6-SANTE et APRURAL). Un contrôle approfondi de l'exécution financière est en cours pour 6 projets arrivés à terme. Dans le cadre du contrôle de l'exécution financière aux différentes phases du projet, les comptes rendus d'exécution intermédiaires semestriels sont analysés par le pôle administratif et financier, parallèlement au travail de la MEEP.

APPEL À PROJETS	PROJETS EN COURS	PROJETS ARRIVÉS À TERME
LFSE		3
APDSICRI2	9	
APDOM5		3
HAPDOM	4	
APDOM6 Réunion	6	
APDOM6 Santé	10	
AP RURAL	10	

■ Chantiers à venir en 2022

Lancement d'un groupe de travail pour la refonte de la convention de gestion du FEJ qui lie l'INJEP et la CDC en associant la Direction Comptable du MENJS sur les problématiques de reddition des comptes.

La CDC a l'obligation d'ici fin 2022 de revoir la convention de gestion existante et d'établir une convention de mandat, vecteur juridique obligatoire pour que la CDC puisse manier des fonds publics à la place de l'Etat.

Lancement d'un nouvel appel à projets (APDOM7) visant à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme des jeunes ultra-marins. ■

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

■ L'INJEP : creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. L'Institut comprend le service statistique ministériel en charge de la Jeunesse et du Sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.

■ L'INJEP : lieu unique à l'interface des différents acteurs

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou des professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

■ L'INJEP : laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes

À travers notamment l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes pratiques.